



**NATIONS UNIES**  
République centrafricaine



**Evaluation finale du Plan  
Cadre des Nations Unies  
pour l'Assistance au  
Développement  
(UNDAF+2018-2022)  
en République Centrafricaine**

Juin 2022



# TABLE DES MATIÈRES

Tableaux, figures et annexes.....	I
Acronymes et abréviations.....	II
Avant-Propos.....	V
Résumé Exécutif .....	VI
1. Introduction.....	1
1.1. But et objectifs de l'évaluation .....	2
1.2. Focus de l'évaluation .....	2
1.3. Portée de l'évaluation .....	3
1.4. Critères et questions d'évaluation .....	3
1.5. Utilisateurs et plan du rapport.....	5
2. Contexte national .....	7
2.1. Aperçu du contexte de développement pays .....	8
2.2. Statut national des ODDs, CIPD et aide publique au développement.....	12
2.3. Réponse stratégique des Nations Unies et Programme pays.....	15
2.4. Mapping des parties prenantes .....	24
3. Méthodologie .....	27
3.1. Approche.....	28
3.2. Echantillonnage, sources et méthodes de collecte des données .....	29
3.3. Analyse et production du rapport final de l'évaluation .....	30
3.4. Limites et stratégies de mitigation .....	31
3.5. Gestion de l'évaluation et assurance qualité.....	32
3.6. Considérations éthiques .....	32
4. Résultats.....	35
4.1. Pertinence .....	36
4.2. Efficacité .....	43
4.3. Efficience .....	64
4.4. Coordination (y compris cohérence, et connectivité).....	70
4.5. Durabilité .....	78
5. Conclusions.....	87
6. Recommandations .....	93
6.1. Stratégiques ou programmatiques .....	94
6.2. Opérationnelles .....	96
7. Leçons apprises .....	97
Annexes .....	99

## Tableaux

---

Tableau 1 : Critères et questions d'évaluation.....	4
Tableau 2 : Cadre des résultats stratégiques de l'UNDAF+2018-2022.....	16
Tableau 3 : Récapitulatif Budget effectif et taux d'absorption de 2018 à 2021.....	19
Tableau 4 : Matrice des ressources par pilier de 2018 à 2021.....	19
Tableau 5 : Risques et stratégies de mitigation.....	31
Tableau 6 : Alignement de l'UNDAF+ au RCPCA, et ODDs.....	36
Tableau 7 : Analyse des indicateurs de résultats de l'UNDAF+ .....	44
Tableau 8 : Progrès atteint pour le pilier 1 - Paix, justice, sécurité et cohésion sociale....	48
Tableau 9 : Progrès atteint pour le pilier 2 - Bien-être social et équité.....	52
Tableau 10 : Progrès atteint pour le pilier 3 - Relèvement économique et durable.....	55
Tableau 11 : Performance globale de l'UNDAF+.....	56
Tableau 12 : Recommandations stratégiques .....	94
Tableau 13 : Recommandations opérationnelles.....	96

## Figures

---

Figure 1 : Principaux bailleurs à l'aide publique au développement en RCA entre 2018-2020. ....	14
Figure 2 : Théorie de Changement de l'UNDAF+2018 - 2022.....	23
Figure 3 : Plan de collecte des données primaires.....	107

## Annexes

---

Annexe 1 : Termes de références .....	100
Annexe 2 : Cadre des résultats de l'UNDAF+ .....	100
Annexe 3 : Théorie de Changement de l'UNDAF+ .....	101
Annexe 4 : Références bibliographiques.....	102
Annexe 5 : Matrice d'évaluation .....	103
Annexe 6 : Échantillonnage et taille des échantillons.....	106
Annexe 7 : Description de l'approche méthodologique .....	107
Annexe 8 : Répartition des KIIs et FDGs par site et par types d'acteurs.....	111
Annexe 9 : Mapping des parties prenantes.....	113

# Acronymes et abréviations

---

<b>ALPC</b>	Armes Légères et de Petits Calibres
<b>ANE</b>	Autorité Nationale des Elections
<b>APPR</b>	Accord Politique pour la Paix et la Réconciliation
<b>BCP</b>	Bilan Commun de Pays
<b>BM</b>	Banque Mondiale
<b>CEMAC</b>	Communauté Economique et Monétaire des États d'Afrique Centrale
<b>CMP</b>	Commission Mouvements de Population
<b>DDRR</b>	Programme de Désarmement, Démobilisation, Réinsertion et Retour
<b>FACA</b>	Forces Armées Centrafricaines
<b>FED</b>	Fonds Européen de développement
<b>FMI</b>	Fonds Monétaire International
<b>GBVIMS</b>	Système de Gestion de l'Information sur la Violence Basée sur le Genre
<b>GCNU</b>	Groupe de Communication des NU
<b>GTSE</b>	Groupe de Travail sur le Suivi et Évaluation
<b>GR</b>	Groupe de Référence
<b>IDA</b>	Association Internationale de Développement
<b>IDH</b>	Indice de Développement Humain
<b>IPC</b>	Classification de la Sécurité Alimentaire
<b>MEPCI</b>	Ministère de l'Économie, du Plan et de la Coopération Internationale
<b>MINUSCA</b>	Mission Multidimensionnelle Intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation en Centrafrique
<b>NU</b>	Nations Unies
<b>OCDE</b>	Organisation de Coopération et de Développement Economique
<b>OCHA</b>	Bureau de la Coordination des Affaires Humanitaires
<b>ODD</b>	Objectifs de Développement Durables
<b>OMT</b>	Groupe de Gestion des Opérations
<b>PBF</b>	Fonds pour la Consolidation de la Paix
<b>PBSO</b>	Bureau des Nations Unies d'Appui à la Consolidation de la Paix
<b>PDI</b>	Personnes Déplacées Internes
<b>PIB</b>	Produit Intérieur Brut
<b>PMT</b>	Équipe de Gestion des Programmes
<b>PNUD</b>	Programme des Nations Unies pour le Développement
<b>PNUAD</b>	Plan-Cadre des Nations Unies pour l'Assistance au Développement
<b>PRH</b>	Plan de Réponse Humanitaire
<b>RCA</b>	République Centrafricaine
<b>RCO</b>	Bureau du Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies
<b>RCPCA</b>	Plan National de Relèvement et de Consolidation de la Paix
<b>RRM</b>	Mécanisme de Réponse Rapide
<b>SNU</b>	Système des Nations Unies
<b>TdC</b>	Théorie de Changement
<b>TDRs</b>	Termes de Références
<b>UNCT</b>	Equipe pays des Nations unies
<b>UNSDCF</b>	Plan Cadre de Coopération des Nations Unies pour le Développement Durable
<b>UNEG</b>	Groupe des Nations Unies pour l'Evaluation
<b>UNDAF</b>	United Nations Development Assistance Framework
<b>UNPBF</b>	United Nations Peace Building Fund
<b>VBG</b>	Violences Basées sur le Genre



## **Commanditaire :**

Bureau du Coordonnateur Résident du Système des Nations unies  
en République Centrafricaine.

# République centrafricaine

---



---

## Equipe d'évaluation

Serge Eric YAKEU DJIAM

Elisabeth BASEMEG KIHÉL

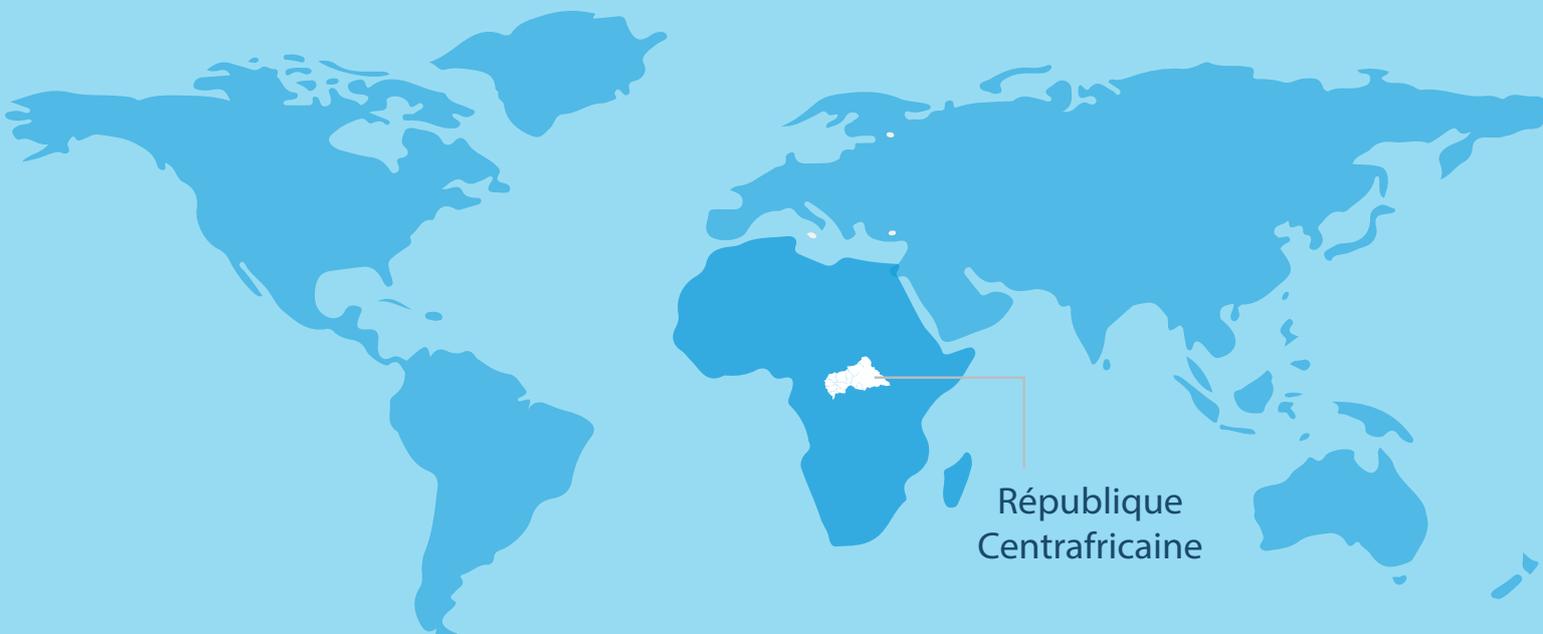
Martial Tanguy OUAKOUMA N.

Chef d'équipe

Consultante Internationale

Consultant National

---



---

## Avant-Propos

L'évaluation finale du Cadre de Coopération des Nations Unies en République Centrafricaine (UNDAF+2018-2022) a été conduite par Serge Eric Yakeu Djiam (Chef d'équipe), Elisabeth Basemeg Kihel (Consultante Internationale), et Martial Tanguy Ouakouma (Consultant National).

L'équipe d'évaluation tient à remercier l'équipe de pays des Nations Unies (UNCT) en République Centrafricaine (RCA) et en particulier l'équipe du DCO et du Bureau du Coordonnateur Résident (RCO) pour leur contribution au processus d'évaluation. Nous tenons à remercier Mme Marie-Françoise Umuringa, Chef du RCO, Planification stratégique ; M. Georges Patrick Menze, Gestionnaire de l'évaluation et Représentant Adjoint du HCR; et M. Jimmy Robert Dikiyi, Responsable de données et du suivi et évaluation, qui ont tous deux consacré beaucoup de temps et d'efforts pour assurer le succès de cette évaluation. Nous tenons également à remercier les Membres du Groupe de Référence (ESC), le Groupe de travail sur le suivi et l'évaluation (GTSE), et l'Équipe de gestion du programme (PMT) pour leur contribution à la gestion de l'évaluation et à l'assurance qualité.

L'équipe d'évaluation exprime sa gratitude à toutes les personnes/entités qui ont participé aux entretiens notamment les Informateurs Clés (KII), tels que les représentants gouvernementaux aux niveaux national et décentralisés ; les agences des Nations Unies (NU); la Mission Multidimensionnelle des Nations Unies pour la Stabilisation en Centrafrique (MINUSCA) ; les Partenaires de mise en œuvre ; les donateurs ; et les leaders communautaires ; ainsi que les bénéficiaires ayant participé aux groupes de discussion (FGD), dans les localités ciblées.

Enfin, l'équipe d'évaluation souhaite également exprimer sa gratitude au personnel de terrain du Programme alimentaire mondial (PAM), du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR) qui ont facilité et coordonné les missions sur le terrain à Mongoumba, Bangassou et Bambari (PAM).

### L'équipe d'Evaluation

---

## Résumé Exécutif

Ce document représente le rapport final d'évaluation de l'UNDAF+2018-2022 commandité par le Bureau pays des Nations Unies en RCA représenté par le RCO. L'évaluation a été conduite de décembre 2021 à mai 2022.

### Objectifs de l'évaluation

Cette évaluation avait pour objectif principal d'apprécier de manière quantitative et qualitative la contribution des NU à l'atteinte des priorités nationales contenues dans le Plan National de Relèvement et de Consolidation de la Paix (RCPCA) et des progrès réalisés par la RCA vers l'atteinte des Objectifs de Développement Durables (ODD). Par ailleurs, cette évaluation fut un exercice indépendant d'examen des résultats globaux attendus et inattendus de la coopération du SNU en RCA, qui servira à alimenter la conception du nouveau UNSDCF2023-2027.

Plus spécifiquement, il s'agissait de : i) Dresser un bilan des réalisations, d'examiner les évolutions majeures et nouveaux défis de développement survenus lors de la mise en œuvre de l'UNDAF+ ; ii) Evaluer l'efficacité avec laquelle les NU ont mis en œuvre les résultats stratégiques, y compris en considérant les principes de programmation des NU tels que les droits humains, l'égalité des genres, l'inclusion des jeunes et des personnes vulnérables, ainsi que le principe de « ne pas laisser personne pour compte », la durabilité et la résilience ; iii) Evaluer comment les mécanismes de gestion et de coordination mis en œuvre par le SNU en RCA ont soutenu la mise en œuvre de l'UNDAF+2018-2022, y inclut l'analyse des partenariats, la mobilisation des ressources, l'adéquation des ressources par rapport aux résultats escomptés, les mécanismes et la stratégie de communication autour de l'UNDAF+ ; et iv) Déterminer les contraintes et leçons apprises de la mise en œuvre de l'UNDAF+, et formuler des recommandations et orientations concrètes à prendre en compte dans la formulation du prochain cadre de coopération. Ces recommandations pourront aussi formuler des hypothèses sur la prise en compte de l'épidémie de COVID-19 dans l'élaboration du prochain UNSDCF.

Les principaux utilisateurs des résultats de cette évaluation regroupent : Le Gouvernement, le SNU (MINUSCA, Agences résidentes et non-résidentes), les partenaires techniques et financiers, la société civile, le secteur privé, les autorités locales et administratives, l'Université de Bangui et la plateforme des confessions religieuses.

### Objet et portée de l'évaluation

L'UNDAF+ 2018-2022 fut signé par le gouvernement et le SNU en 2018 et visait à renforcer les capacités du gouvernement au niveau national et local avec un accent

particulier sur le renforcement des moyens d'existence des populations les plus vulnérables à travers la mise en œuvre de ses trois piliers à savoir : i) Consolidation de la paix, de la sécurité et de la cohésion sociale ; ii) Bien-être social et équité ; iii) Relèvement économique et durable. Par ailleurs, l'UNCT a adopté une approche commune (conjointe) pour la mise en œuvre effective et cohérente des appuis à l'agenda 2030, et soutenu également la mise en œuvre du RCPCA2017-2021 et l'Agenda 2063 de l'Union Africaine. L'UNDAF+ couvre aussi les contributions des NU au plan de la réponse COVID-19. Au total, \$1 026 210 996 (76%) ont été mobilisés sur un budget de \$1 353 200 166 planifiés entre 2018 et 2021. Le taux d'absorption du budget disponible est de 83,5%. L'évaluation porte sur les réalisations et résultats programmatiques de l'UNDAF+ 2018-2022. Elle couvre l'ensemble du territoire centrafricain mais le champ d'analyse regroupe la Ouaka (Bambari), le Mbomou (Bangassou), la Lobaye (Mongoumba), et l'Ouham (Bangui). Elle couvre enfin la période 2018-2022 pour tenir compte des potentiels résultats réalisables à la fin du cycle de l'UNDAF+ en fin 2022.

## Méthodologie

L'évaluation suit les normes et standards UNEG-DCO. Une approche participative combinée aux méthodes mixtes qualitative et quantitative ont été adoptées. L'évaluation s'est déroulée en quatre phases. La phase de démarrage couvre les entretiens préliminaires déroulés en ligne avec les principaux acteurs de l'UNDAF+, l'examen documentaire et le développement d'outils de collecte de données. La phase de collecte de données primaires couvre les visites de terrain à Bangui, Bambari, Bangassou et Mongoumba, du 13 février au 03 mars 2022. Les informateurs clés ont été délibérément sélectionnés et interrogés à l'aide de guides d'entretien. L'échantillonnage raisonné a été utilisée pour sélectionner les groupes de bénéficiaires interviewés en FDGs.

Au total 98 informateurs clés (77% d'hommes contre 23% de femmes) ont été interviewés avec 50 ; 7,1 ; 17,3 ; 3,1 ; 4,1 ; et 18,4% des représentants des NU, du gouvernement, des autorités décentralisées, des donateurs, des leaders communautaires et des partenaires de mise en œuvre. Environ 25 % des entretiens ont été réalisés virtuellement, et 75% conduits en face à face. 07 FDGs répartis en 03 groupes mixtes, 02 de jeunes, et 02 de femmes ont été réalisés avec 37% de femmes et 73% des hommes. Une analyse de contenus et une analyse des critères standards ont été appliquées aux données qualitatives. Les données quantitatives et les statistiques recueillies ont été analysées en mettant davantage l'accent sur les statistiques descriptives sur Excel. Quatre échelles de Likert ont été adoptées pour décrire le niveau de performance moyen des indicateurs de produits et de résultats, tels que : très insatisfaisant (moins de 25 %), insatisfaisant (25-50 %), satisfaisant (50 - 75 %) et très satisfaisant (plus de 75%). La triangulation a été utilisée pour assurer la crédibilité et la validité des constatations et des conclusions. Quelques défis ayant

une incidence relativement limitée sur l'évaluation ont été identifiés, tels que la disponibilité et la qualité des données, l'indisponibilité de la plupart des donateurs et le calendrier modifié des travaux sur le terrain.

## Résultats et conclusions

L'UNDAF+ est pertinent et aligné au RCPCA, l'APPR et aux ODDs. L'UNCT a identifié des leviers structurels et des moteurs de changement lesquels concourent à réduire les vulnérabilités notamment à travers l'adoption de l'approche participative avec un ciblage des communautés vulnérables afin de soutenir le principe de « Ne laisser personne derrière ». Un focus essentiel a été mis sur le renforcement des aspects normatifs et réglementaire même si la dimension genre intégrée de façon transversale ne s'appuie pas sur des indicateurs spécifiques faute de données désagrégées.

L'UNDAF+ est resté flexible au regard de la complexité et de la fragilité du contexte de crise avec l'adaptation des interventions aux dynamiques du contexte politique, conflictuel et lié aux crises majeures telles que la Covid-19. Les aspects de sécurité ont été évalués notamment dans les zones touchées. Une place de choix a été accordée aux « Solutions Durables » malgré la dimension énorme des besoins qui nécessitent des efforts supplémentaires sur les plans humanitaires et développement.

**L'efficacité** de l'UNDAF+ est mitigée par l'adoption des indicateurs proxy depuis 2020 lesquels rendent difficile l'appréciation de la performance de l'UNCT sur les progrès accomplis. Nonobstant, l'UNCT a fourni des efforts très significatifs avec une performance très satisfaisante (84%) sur les trois piliers. Ce résultat a été soutenu par l'alignement de l'UNDAF+ sur les priorités du RCPCA et l'APPR, la volonté politique du gouvernement, l'implication du RCO dans la coordination globale et l'engagement des donateurs. Par contre, l'ampleur des violences, la volatilité du contexte et l'insécurité persistante, la faible implication des autorités dans la coordination et la promotion de la justice sociale, les capacités d'absorption limitées des partenaires techniques locaux et des lourdeurs administratives constituent les principaux facteurs inhibiteurs. Toutefois, l'UNDAF+ a significativement contribué à l'amélioration de l'agenda nationale en matière de renforcement des capacités nationales à travers le développement et la mise en œuvre des cadres légaux et réglementaires sur les droits humains, l'égalité genre, la protection et la cohésion sociale, le développement durable et les changements climatiques.

L'UNCT est **efficace** dans ses stratégies de gestion vers l'atteinte des résultats attendus, via les contributions des groupes de travail, les groupes thématiques, et le cadre institutionnel de coordination du RCPCA/CEM, et l'adoption des projets conjoints malgré l'absence d'une stratégie unifiée des Groupes thématiques.

L'adoption des solutions durables, de « l'UN-Info », le UNSDG Information Management System (IMS), le rapportage spécifique sur les questions transversales, et l'usage du KOBO ToolBox par le Secrétariat Permanent du RCPCA a fortement soutenu l'efficacité de l'UNDAF+, même si aucun rapport commun n'a été trouvé pour renseigner sur la situation actuelle des ODDs. De plus, l'UNCT a été efficace dans la réduction des coûts de transactions malgré le fait que certaines agences n'y sont pas impliquées. Le Code des opérations en cours d'exécution pourrait renforcer les efforts de réduction des coûts de transaction. Les freins à la mobilisation des ressources comprennent l'absence de bonne gouvernance dans la gestion des finances et politiques publiques et la crise sécuritaire qui n'attirent pas assez des donateurs. Un UNDAF+ axé sur une appropriation budgétaire, une sorte de « local multidonors trust fund » ou « pool fund » renforcerait les efforts de mobilisation des ressources.

L'UNCT a significativement développé des fonctions de **coordination** pour assurer la cohérence, l'harmonisation et la synergie entre les agences SNU en s'appuyant notamment sur le leadership de la RC, l'harmonisation des procédures et les projets conjoints même s'il n'existe pas de cadre consultatif et de partage formels entre agences. Aussi, les rôles de co-lead pour les Solutions Durables et les différentes actions ne sont pas forcément intégrées dans les budgets au niveau des bureaux locaux. Ce qui pose un réel problème d'harmonisation. Une coordination conjointe entre le gouvernement, UNCT et HCT est initiée dans le cadre du Nexus HDP, mais demeure en phase pilote. L'UNDAF+ a permis de renforcer significativement la position, la crédibilité et la fiabilité des Nations unies en tant que partenaire du gouvernement et comme acteur efficace dans le développement des partenariats. Mais l'appropriation et l'utilisation de ces acquis sont limitées faute d'indicateurs désagrégés. Des efforts supplémentaires sont nécessaires pour maintenir la crédibilité des UN auprès du gouvernement en l'impliquant davantage dans les études statistiques et la production des données, et de ce fait éviter ses suspicions et malaises.

La **durabilité** des acquis de l'UNDAF+ est perceptible à travers les appuis stratégiques relatifs aux politiques et outils de gouvernance lesquels pourront produire des effets à long-terme y compris les investissements dans le cadre des solutions durables. Par contre, plusieurs interventions de renforcement des capacités souffrent d'une appropriation réelle faute de moyens de fonctionnement. Certes, l'UNCT a consenti des efforts considérables dans le renforcement des capacités nationales, dans la fourniture aux populations de services essentiels comme éléments de résilience et de relèvement conformément aux trois piliers.

Le niveau d'appropriation nationale essentiel à la pérennité des acquis ainsi que le contexte politique et sécuritaire demeurent un défi qui réduit l'impact attendu de

l'UNDAF+. Des mécanismes de renforcement de la résilience économique et de la gestion des crises et des chocs ont été significativement développés y compris pour la réduction de la vulnérabilité des populations y compris la gestion de la pandémie de covid-19. La consolidation de ces acquis nécessiterait davantage de ressources financières et des approches d'assistance mieux structurées dont le lead devrait être porté par le gouvernement.

## Recommandations

Les recommandations de l'évaluation sont adressées à l'UNCT qui a la responsabilité de formuler, mettre en œuvre et suivre les interventions de l'UNDAF+.

### A. Recommandations stratégiques

**RS1** - Maintenir les trois piliers tout en assurant l'alignement au RCPCA avec une attention particulière sur les thèmes émergents à savoir la gouvernance, le genre, l'environnement et les changements climatiques : i) Aligner les résultats de l'UNDAF2023-2027 aux domaines d'impact prioritaires du RCPCA ; ii) Planifier les interventions sur la base des analyses de risques et les orientations du PRH ; iii) Renforcer le mécanisme de coordination avec le lead du gouvernement et la participation des ministères dans les clusters et groupes de travail ; iv) Poursuivre et améliorer les appuis du cadre normatif pour davantage renforcer les capacités institutionnelles de l'Etat afin de soutenir la pérennisation des acquis.

**RS2** - Renforcer la cohérence entre le cadre de coopération et d'autres cadres clés tels que le APPR et la vision stratégique de la mission, tout en étendant la collaboration à de nouveaux partenaires sur le relèvement et le renforcement de la résilience socioéconomique : i) Orienter la collaboration entre les groupes de travail sur la programmation commune ; ii) Etendre l'utilisation du BOS et le renforcement des capacités des agences à l'usage de « UN-Info » pour la collecte des données désagrégées ; iii) Avoir un comité de pilotage multipartenaire pour guider et superviser le travail et les activités avec des TDRs qui intègrent un système de suivi et évaluation (ex. PMT) ; iv) Opter pour la gestion des services communs au lieu d'avoir des représentants d'agences faisant de multiples efforts ; v) Mettre sur pied un cadre consultatif et de partage formels entre les agences et les autorités gouvernementales.

**RS3** - Renforcer l'approche Nexus HPD dans la programmation et optimiser les services et programmes communs : i) Clarifier les domaines de coopération pour améliorer la compréhension, l'action et le soutien dans les systèmes d'alerte précoce, la préparation aux situations d'urgence, l'évaluation et la gestion des risque, la résilience des communautés et le développement des moyens de subsistance ; ii) Recruter un expert Nexus pour soutenir le processus de planification et de suivi des collaborations conjointes ; iii) Impliquer des organismes régionaux et des agences

non-résidentes en fonction de leurs mandats et de leur avantage comparatif ; iv) Etendre le développement des solutions durables aux régions particulièrement pour les couches vulnérables tout en clarifiant les rôles et responsabilités de chaque agence dans la collaboration ; v) Renforcer la stratégie de mobilisation des ressources basée sur les avantages comparatifs et suivant une approche mutualisée ; vi) Intégrer les PTA et CPD dans le processus de planification et de mobilisation des ressources conjointes.

**RS4** - Renforcer et améliorer le système de suivi et d'évaluation, notamment en soutenant l'élaboration d'un cadre national de suivi et d'établissement de rapports sur les ODD : i) Renforcer les capacités des M&E sur l'utilisation de l'UNINFO pour la planification, le suivi et l'établissement de rapports interactifs afin d'assurer la cohérence, l'exactitude et la facilité d'accès aux données (indispensable à l'emploi des indicateurs proxy); ii) Uniformiser le système de rapportage pour faciliter l'appréciation des progrès vers l'atteinte des résultats escomptés ; iii) Opter pour une base de référence globale d'indicateurs (cadre des résultats) pour faciliter le processus de suivi et de rapport avec des informations fiables et crédibles ; iv) Mener un suivi régulier de la performance des groupes de résultats pour des résultats collectifs, leur contribution à l'atteinte des ODD et l'établissement des rapports (VNR et VLR) ; v) Établir un mécanisme de communication et des dialogues fréquents entre les acteurs aux niveaux national et local ; vi) Associer les spécialistes en S&E des agences dans la définition des indicateurs et mettre à disposition des agences nationales des fonds pour la collecte des données afin de mieux renseigner ces indicateurs de résultats.

**RS5** - Intégrer une composante genre dans l'élaboration du nouveau cadre de coopération afin de mieux apprécier les résultats désagrégés selon le genre en prévoyant par exemple un résultat spécifique au critère genre et d'autres axes sexospécifiques dans le cadre des résultats.

**RS6** - Renforcer les capacités des partenaires techniques locaux en optant davantage pour des offres de services qui impliquent la collaboration entre partenaires internationaux et locaux.

## **B. Recommandations opérationnelles**

RO1 - Renforcer le comité conjoint de pilotage et la communication entre les parties prenantes au niveau national sur leur implication à la mise en œuvre du cadre de coopération :

i) Plaidoyer au renforcement de la coopération du gouvernement au plus haut niveau tel que la Présidence et la primature ;

ii) Envisager un plan de leadership/coordination rotatif sur base mensuelle ou trimestrielle ;

iii) Améliorer la communication entre les agences du SNU des bureaux nationaux aux bureaux locaux ; iv) Adopter une communication et un plaidoyer forts sous la direction du UNCG ;

v) Rendre l'UNDAF+ holistique afin que le personnel soit connecté à son bureau national (Bangui).

**RO2** - Appuyer le gouvernement pour définir de manière franche un cadre transitoire qui rapproche au niveau conceptuel la situation réelle Humanitaire et la volonté de décoller sur le développement, ce faisant, il serait nécessaire d'impliquer le gouvernement par exemple dans les activités de planification des CCA afin de stimuler leurs capacités techniques.

**RO3** - Capitaliser les résultats de l'UNDAF+ et ceux du RCPCA afin d'identifier les meilleures pratiques pour informer sur la conception et la mise en œuvre du prochain cadre de coopération, en organisation des rencontres de synthèse durant des ateliers de capitalisation avec la participation de tous les acteurs clés (gouvernement, SNU et PTF).

---

# INTRODUCTION

## 1.1. But et objectifs de l'évaluation

1. Conformément aux Termes de Références (TDRs), cette évaluation a pour objectif principal d'apprécier de manière quantitative et qualitative la contribution des NU à l'atteinte des priorités nationales contenues dans le Plan National de Relèvement et de Consolidation de la Paix (RCPCA) et des progrès réalisés par la RCA vers l'atteinte des ODD. Par ailleurs, cette évaluation est un exercice indépendant d'examen des résultats globaux attendus et inattendus de la coopération du SNU en RCA, qui servira à alimenter le nouveau Plan Cadre de Coopération des Nations Unies pour le Développement Durable (UNSDCF) 2023-27. Plus spécifiquement, il s'agissait de:

- Dresser un bilan des réalisations, d'examiner les évolutions majeures et nouveaux défis de développement survenus lors de la mise en œuvre de l'UNDAF+ ;
- Evaluer l'efficacité avec laquelle les NU ont mis en œuvre les résultats stratégiques, y compris en considérant les principes de programmation des NU tels que les droits humains, l'égalité des genres, l'inclusion des jeunes et des personnes vulnérables, ainsi que le principe de « ne pas laisser personne pour compte », la durabilité et la résilience ;
- Evaluer comment les mécanismes de gestion et de coordination mis en œuvre par le SNU en RCA ont soutenu la mise en œuvre de l'UNDAF+2018-2022, y inclut l'analyse des partenariats, la mobilisation des ressources, l'adéquation des ressources par rapport aux résultats escomptés, les mécanismes et la stratégie de communication autour de l'UNDAF+ ;
- Déterminer les contraintes et leçons apprises de la mise en œuvre de l'UNDAF+, et formuler des recommandations et orientations concrètes à prendre en compte dans la formulation du prochain cadre de coopération. Ces recommandations et orientations pourront aussi formuler des hypothèses sur la prise en compte de l'épidémie de COVID-19 dans l'élaboration du prochain UNSDCF.

## 1.2. Focus de l'évaluation

2. La présente évaluation finale de l'UNDAF+ 2018-2022 est un examen de l'ensemble du cycle de l'UNDAF+, notamment des progrès réalisés par rapport aux résultats attendus et aux changements intervenus dans la vie des populations pour ses trois piliers à savoir : i) Consolidation de la paix, de la sécurité et de la cohésion sociale ; ii) Bien-être social et équité ; iii) Relèvement économique et durable. Cette évaluation finale permet le soutenir la redevabilité du Système des Nations Unies (SNU) auprès des parties prenantes de l'UNDAF+ à travers la vérification objective

des résultats atteints et l'appréciation de la manière dont le SNU a contribué plus efficacement et de façon plus efficiente aux efforts de développement national et de renforcement des capacités.

### 1.3. Portée de l'évaluation

3. Portée thématique : L'évaluation porte sur les réalisations et résultats programmatiques de l'UNDAF+ 2018-2022. Elle touchera les processus de conception, de mise en œuvre et de coordination ayant sous-tendu les interventions du SNU notamment autour de ses priorités programmatiques, à savoir :

- i) Priorité 1 - Consolidation de la paix, de la sécurité et de la cohésion sociale;
- ii) Priorité 2 - Bien-être social et équité ;
- iii) Priorité 3 - Relèvement économique et durable.

4. Portée géographique : elle couvre l'ensemble du territoire centrafricain puisque les interventions de l'UNDAF+ couvrent tout le pays. Cependant, les zones de concentration des interventions sont définies dans la section 3.2.

5. Portée chronologique : l'évaluation couvre la période 2018 à 2021 puisque la mise en œuvre de l'UNDAF+ se poursuit jusqu'en 2022. Toutefois, l'évaluation tient aussi compte des potentiels résultats réalisables à la fin du cycle de l'UNDAF+ en 2022.

### 1.4. Critères et questions d'évaluation

6. Conformément aux TDRs<sup>1</sup>, l'évaluation s'appuie sur 5 critères (pertinence, efficacité, efficience, coordination y compris la cohérence et connectivité, et durabilité). En plus et pour tenir compte des besoins de vulnérabilité, et d'équité, les questions de genre et des droits humains ont été intégrées dans les analyses en faisant ressortir les aspects sexo-spécifiques. La revue documentaire notamment des rapports annuels de 2019 et 2020 a permis à l'équipe de consultants de revoir le contenu et la forme des questions d'évaluation (tableau 1). Ainsi, l'équipe d'évaluation a tout d'abord affiné les questions principales et puis, décliné certaines d'entre elles en sous-questions dans le but de recueillir des réponses plus fines et spécifiques durant la phase de collecte des données primaires. Par conséquent, les questions ont été révisées et présentées selon chaque critère dans la matrice d'évaluation (Annexe 5).

---

<sup>1</sup>Les Termes de Références sont disponibles en annexe 1.

**Tableau 1: Critères et questions d'évaluation**

Critères	Questions clés
<b>1. Pertinence / adaptabilité</b>	<p>1.1. Les résultats identifiés dans l'UNDAF+ sont-ils consistants par rapport aux besoins du pays, aux priorités nationales, aux engagements internationaux et régionaux du pays?</p> <p>1.2. De quelle façon l'UNDAF+ a-t-il contribué à résoudre les causes profondes de l'inégalité de genre, la situation des femmes, des jeunes et des groupes marginalisés (personnes vivant avec handicap, atteintes de VIH) ?</p> <p>1.3. Dans quelle mesure l'UNDAF+ s'est-il adapté aux différentes mutations de crises pour mieux répondre aux besoins exprimés ?</p>
<b>2. Efficacité</b>	<p>2.1. Dans quelle mesure les résultats ont été atteints ?</p> <p>2.2. Quels sont les facteurs positifs et négatifs qui ont soit contribué à l'atteinte des résultats escomptés ou soit entraver leur mise en œuvre ?</p> <p>2.3. Dans quelle mesure la mise en œuvre de l'UNDAF+ a-t-il contribué à améliorer l'agenda nationale en matière de renforcement des capacités (les cadres légaux et réglementaires sur les droits humains, égalité, des genres, inclusivité) ?</p>
<b>3. Efficience</b>	<p>3.1. Dans quelle mesure les ressources et les stratégies de gestion ont-elles été utilisées de manière efficiente pour produire les résultats attendus de l'UNDAF+ ?</p> <p>3.2. Dans quelle mesure et de quelle manière les coûts de transaction ont-ils été réduits ?</p> <p>3.3. Quelles sont les contraintes liées à la mobilisation et à l'utilisation des ressources ?</p>
<b>4. Coordination (y compris Cohérence et connectivité)</b>	<p>4.1. Les fonctions de coordination ont-elles assuré la cohérence, l'harmonisation et la synergie entre les agences SNU ?</p> <p>4.2. L'UNDAF+ a-t-il amélioré la programmation conjointe entre les agences ?</p> <p>4.3. L'UNDAF+ a-t-il renforcé la position, la crédibilité et la fiabilité des Nations unies en tant que partenaire du gouvernement et d'autres acteurs, et a-t-il été utilisé efficacement comme véhicule de partenariat?</p>
<b>5. Durabilité</b>	<p>5.1. Dans quelle mesure les résultats enregistrés et les stratégies utilisées par le SNU sont-ils durables ?</p> <p>5.2. L'appui des Nations unies s'est-il étendu de manière à renforcer les capacités nationales et locales et à garantir un gain à long terme dans les domaines couverts par les effets de l'UNDAF+ ?</p> <p>5.3. Les Nations unies ont-elles appuyé le pays et la population dans le renforcement de la résilience économique y compris la réduction de la vulnérabilité face aux chocs et autres crises ?</p>

Source : Adapté et complété à partir des TDRs



## 1.5. Utilisateurs et plan du rapport

7. Le Gouvernement, le SNU, les partenaires techniques et financiers, la société civile, le secteur privé, les autorités locales et administratives seront les utilisateurs de cette évaluation. L'évaluation a été commanditée par l'équipe pays des Nations unies en RCA.

8. En plus de l'introduction, ce rapport final d'évaluation est organisé en sept chapitres :

i) Le chapitre 2 décrit brièvement le contexte national et fournit une description de l'UNDAF+, objet de l'évaluation ;

ii) Le chapitre 3 présente l'approche méthodologique adoptée, ainsi que les limites de l'évaluation ;

iii) le chapitre 4 présente les résultats organisés par critères d'évaluation ainsi que les conclusions préliminaires ;

iv) Le chapitre 5 résume les conclusions et les recommandations ; v) le chapitre 6 résume les leçons apprises de l'évaluation.



---

## **2. CONTEXTE NATIONAL**

## 2.1. Aperçu du contexte de développement pays

### 2.1.1. Généralités

9. Selon les données de la Banque Mondiale (2020), la RCA serait peuplée de près de 5 millions d'habitants dont sensiblement 51% de femmes en 2021 contre environ 4 745 179 en 2019 sur une superficie totale de 623 000 km<sup>2</sup> avec une densité moyenne de 6,2 hab/km<sup>2</sup>. Le taux de croissance démographique était de 19,8/1000 en 2019 avec une espérance de vie de 53,5 ans<sup>2</sup>. La valeur de l'Indice de Développement Humain (IDH) de la RCA pour 2019 s'établit à 0.397; ce qui place le pays dans la catégorie de « pays à développement humain faible » et au 188e rang parmi 189 pays et territoires<sup>3</sup> alors qu'elle fut classée 159e sur 189 en 2013. Entre 1990 et 2019, l'espérance de vie à la naissance en RCA a augmenté de 4.2 années, la durée moyenne de scolarisation a augmenté de 2.2 années et la durée attendue de scolarisation a augmenté de 2.3 années<sup>4</sup>. Le Revenu National Brut (RNB) par habitant de la RCA a diminué de près de 24.3 % entre 1990 et 2019. En termes de caractéristiques linguistiques et culturelles, la RCA compte environ 120 parlars. Les deux langues officielles sont le Français et le Sango.

### 2.1.2. Contexte sécuritaire et politique

10. Avec environ 20% de son territoire occupé par les groupes armés<sup>5</sup> et avec plus des deux tiers de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté, la RCA reste un pays fragile<sup>6</sup>. Près de deux ans après la signature de l'Accord Politique pour la Paix et la Réconciliation (APPR), la population centrafricaine est toujours l'otage d'un environnement sécuritaire instable et imprévisible. La poursuite des conflits dans plusieurs zones du pays, les faiblesses structurelles et de gouvernance conjuguées aux effets socio-économiques de la pandémie de COVID-19 et aux effets dévastateurs des catastrophes naturelles ont plongé 2,8 millions de personnes dans une grande vulnérabilité.

11. Le 27 décembre 2020, le pays a tenu des élections présidentielle et législatives dans un contexte socio-politique et sécuritaire instable. Malgré la signature de l'APPR-RCA, six groupes armés signataires ont dénoncé cet Accord, le 15 décembre 2020, et annoncé, le 17 décembre 2020, la formation de la Coalition des Patriotes pour le Changement (CPC) afin d'empêcher la tenue des élections, mettant ainsi en péril le processus démocratique et l'ordre constitutionnel<sup>18</sup>. Des violations et abus

<sup>2</sup>Banque Mondiale. *Profile pays de la RCA 2020*.

<sup>3</sup>Rapport sur le développement humain 2020, PNUD.

<sup>4</sup>Rapport sur le développement humain 2020, PNUD

<sup>5</sup>Plan de Réponse Humanitaire (PRH) de la RCA 2021.

<sup>6</sup>République Centrafricaine. *Plan National de Relèvement et de Consolidation de la Paix 2017-2021*.



du droit international, des droits de l'homme et du droit international humanitaire ont été commis dans le contexte de violence électorale et sur fond de tensions politiques autour des candidatures aux élections, de la composition de l'Autorité Nationale des Elections (ANE) et du paiement de ses agents, de la révision du calendrier électoral, de l'enregistrement des électeurs, de l'exclusion des réfugiés centrafricains, et du non-respect par les groupes armés de leurs engagements, en vertu de l'APPR-RCA (MINUSCA, 2021). Selon le Plan de Réponse Humanitaire de 2021 (PRH), entre janvier et août 2020, 1 104 violations de l'APPR ont été recensées, soit 13% de plus qu'en 2019 à la même période. Les agissements violents des groupes armés mais également les rivalités pour le contrôle des minerais précieux (or et diamants), la criminalité et les conflits intercommunautaires, y compris ceux liés à la transhumance, ont entretenu ou créé de nouvelles poches d'insécurité dans les préfectures de l'Ouham-Pendé, Haute-Kotto, Basse-Kotto et Bamingui-Bangoran.

12. La formation du nouveau Gouvernement après les élections de 2020 a donné un certain élan au processus de paix en vue de l'organisation d'un « dialogue républicain »<sup>9</sup>. Il est composé de 32 ministres, dont sept sont des femmes, ce qui représente une proportion de 21,9 % contre 14,7 % au Gouvernement précédent mais toujours inférieur au quota de 35 % établi par la loi sur la parité. Six ministres sont issus de groupes armés signataires de l'Accord politique pour la paix et la réconciliation qui ont renoncé à la violence, deux proviennent de la société civile et deux sont d'anciens candidats à la présidence<sup>10</sup>. La Conférence internationale sur la région des Grands Lacs a débouché sur l'adoption d'une feuille de route conjointe pour la paix en RCA. Au 30 septembre, 640 715 personnes étaient déplacées internes, soit une augmentation de 7% par rapport à 2019 à la même période. En outre, 3 078 réfugiés fuyant des violences armées en RDC sont arrivés en RCA début mai, faisant passer le nombre de réfugiés et de demandeurs d'asile en RCA à 10 037 au 31 octobre 2021. Selon le rapport de la situation humanitaire de 2021, la RCA est l'un des endroits les plus dangereux avec 344 incidents affectant les humanitaires entre janvier et septembre 2021<sup>11</sup>.

### 2.1.3. Contexte économique

13. La pandémie de coronavirus (COVID-19) a engendré une crise économique mondiale sans précédent, anéantissant les récents progrès de la RCA en matière de

<sup>7</sup>Plan de Réponse Humanitaire (PRH) 2021 de la RCA.

<sup>8</sup>MINUSCA (2021). Rapport public sur les violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire en République Centrafricaine durant la période électorale. Juin 2021.

<sup>9</sup>Rapport du Secrétaire général des Nations Unies, 12 octobre 2021

<sup>10</sup>Rapport du Secrétaire général des Nations Unies, 12 octobre 2021.

<sup>11</sup><https://reports.unocha.org/fr/country/car/>

<sup>12</sup><https://www.banquemondiale.org/fr/news/press-release/2021/08/04/economic-outlook-for-the-central-african-republic-investing-in-human-capital-to-protect-the-future>

développement économique. Selon la Banque Mondiale en 2021, la croissance du PIB réel a ralenti à 0,8 %, son plus bas niveau au cours des cinq dernières années. Du côté de la demande, la consommation privée s'est contractée en 2020, reflétant une baisse des revenus des ménages. Pour ce qui est de l'offre, la dynamique positive du secteur agricole a empêché l'économie d'entrer en récession, et les secteurs de la foresterie et des télécommunications ont mieux résisté que prévu.<sup>12</sup> Le rapport souligne également que malgré les pressions inflationnistes dues aux perturbations de la chaîne d'approvisionnement, l'inflation est tombée à 2,3 % en 2021 en deçà du critère de convergence régionale. La situation budgétaire s'est détériorée et la dette publique a encore diminué pour s'établir à 44,1 % du PIB en 2020 grâce à l'annulation et au rééchelonnement de la dette<sup>13</sup>.

14. En RCA, l'effet de la COVID-19 sur la santé a été limité mais les conséquences économiques de la pandémie ont été importantes en raison de la faible demande mondiale de matières premières agricoles et des ressources minières, du ralentissement des activités économiques et de la demande des ménages résultant des mesures prises pour contenir la propagation de la maladie. En 2020, les secteurs les plus touchés sont le commerce, l'hôtellerie, les mines et l'agriculture. La RCA a également connu une détérioration modérée de la balance du compte courant, de -5,0 % du PIB en 2019 à -5,7 % du PIB en 2020. Ce déclin reflète une baisse des exportations due à la déréglementation de la production et de la demande mondiale liée à la pandémie<sup>14</sup>. Les principaux indicateurs économiques selon les projections du FMI d'octobre 2021 regroupent<sup>15</sup>:

- i. PIB : \$1,95 milliard (Banque mondiale) et PIB par habitant (2017) : 382,21 USD (Banque mondiale) ;
- ii. Taux de Croissance du PIB : 2,9% en 2019 / 0,97 % en 2020 et -1 % projetés en 2021 ;
- iii. Inflation : 2,7 % en 2019 / 2,3 % en 2020/ et 3,7% en 2021 ;
- iv. Solde de la balance courante : - 4,5 % du PIB en 2019 / -8,6 % en 2020 et -6,9% du PIB en 2021.

#### **2.1.4. Contexte social**

15. Des années de conflit et de sous-investissement ont entraîné des conséquences catastrophiques sur l'accès aux services essentiels de base. Le nombre de personnes dans le besoin de services en eau, hygiène et assainissement a augmenté de 8%, soit 2,5 millions de personnes en 2021. La fermeture des écoles à la suite des mesures de restriction liées à COVID-19 et la poursuite des conflits armés ont privé un nombre croissant d'enfants âgés de 3 à 17 ans de leur droit à l'éducation. Par

rapport à 2020, le nombre d'enfants ayant des besoins urgents en services éducatifs a augmenté de 30% pour totaliser 1,3 million.<sup>16</sup>

16. Selon les résultats de la dernière analyse du Cadre Intégré de Classification de la Sécurité Alimentaire (IPC) de 2020, 1,9 million personnes sont affectées par une insécurité alimentaire aiguë, chiffre qui passe à 2,3 millions en situation projetée. Par ailleurs, de nouvelles poches de malnutrition sont apparues au sein des populations vivant dans les sites de déplacés ainsi que dans les communes, les villages, la brousse et les champs où l'accès aux soins de santé, à la nourriture, et aux services d'eau, hygiène et assainissement est limité. L'analyse de la sévérité des besoins nutritionnels montre que 81% des sous-préfectures sont en situation nutritionnelle sévère (Phase 3). Au niveau national, le taux de malnutrition aiguë sévère de 1,8% approche le seuil d'urgence de 2%.

17. Les restrictions liées à COVID-19 ont davantage fragilisé les femmes face à la violence domestique en raison des mesures de confinement, de la perte de leurs revenus et de leur autonomisation économique. Si le Système de Gestion de l'Information sur la Violence Basée sur le Genre (GBVIMS) ne couvre que 42% du pays, l'extrapolation des cas de Violences Basées sur le Genre (VBG) montre qu'au moins un cas serait enregistré chaque heure. La fermeture des écoles a également exposé les enfants aux VBG, au risque d'enrôlement dans les groupes armés et au travail forcé. Ainsi, sur l'ensemble des atteintes graves aux droits de l'enfant rapportées dans le cadre du monitoring de protection, 62% l'ont été au mois d'avril et mai 2020 après la fermeture des écoles. Les viols, y compris les viols à répétition sur les mineurs, les violences physiques et psychologiques se produisent en toute impunité en l'absence d'un système judiciaire performant.

<sup>13</sup>Plan de Réponse Socioéconomique contre la COVID-19 (2020).

<sup>14</sup>Perspectives économiques en Centrafrique selon la Banque Mondiale

<sup>15</sup><https://www.imf.org/en/Publications/WEO/weo-database/2021/October/>

<sup>16</sup> 4ème édition de cahiers économiques de la république centrafricaine (Banque Mondiale)

## 2.2. Statut national des ODDs, CIPD et aide publique au développement

### 2.2.1. Progrès vers la réalisation des ODDs et critères CIPD

18. D'après le rapport pays<sup>17</sup>, l'exercice de contextualisation et de priorisation des cibles des ODDs réalisé de manière inclusive en juin 2018, a démontré que les ODD 4,8,10,13,16 et 17 qui visent à créer les conditions de promotion de l'éducation de qualité, de l'État de Droit et de l'accès à la justice, de mise en place des institutions efficaces avec une économie prospère et de réduction des inégalités, facteurs de consolidation de la paix, ont connu quelques progrès. En effet, la proportion des enfants de moins de 5 ans ayant été enregistrés à l'état civil est passée de 60,7% en 2015 à 62% en 2018 ; les taux bruts de scolarisation au fondamental 1 sont passés chez les garçons de 108% en 2016 à 129% en 2018 contre 84% en 2016 à 103% en 2018 chez les filles ; les taux d'achèvement au fondamental 1 sont passés chez les garçons de 54% en 2016 à 59% en 2018 et chez les filles de 40% en 2016 à 42% en 2018. L'aide publique au développement demeure le principal soutien du pays car, grâce à la mise en œuvre satisfaisante des programmes économiques et sociaux conclus avec les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) ; la part des dépenses primaires dans les charges globales est passée de 48,8% en 2015 à 55,4% en 2018. Les transferts de fonds par les migrants sont passés de 707 millions en 2015 à 2,4 milliards de FCFA (\$4,14 millions) en 2018.

19. Cependant, beaucoup restent à faire pour la restauration totale de l'autorité de l'État, la réconciliation et l'égalité de genre. Les transferts financiers illicites qui ravitaillent les groupes armés ; le taux de criminalité et le niveau de violence psychologique et sexuelle, ont pris une proportion inquiétante dans les régions occupées en raison de la quasi-absence de l'autorité de l'État. La participation des femmes à la vie sociopolitique est très faible avec une différence salariale entre hommes et femmes de 33 315 FCFA (\$57,4), soit 18% du salaire moyen de la fonction publique. Le réchauffement climatique, la déforestation et la dégradation du sol ont affecté le système de production agricole. En perspectives, des mesures énergiques comme l'opérationnalisation de la Cour Pénale Spéciale, l'application de l'accord politique de paix et de réconciliation, l'accélération de la mise en œuvre de la stratégie de restauration de l'autorité de l'État, la bonne gouvernance, ainsi que le renforcement de la coopération bilatérale et multilatérale, sont nécessaires pour la reconstruction d'un État de droit prospère et durable, gage de l'atteinte de l'agenda 2030 des ODDs.

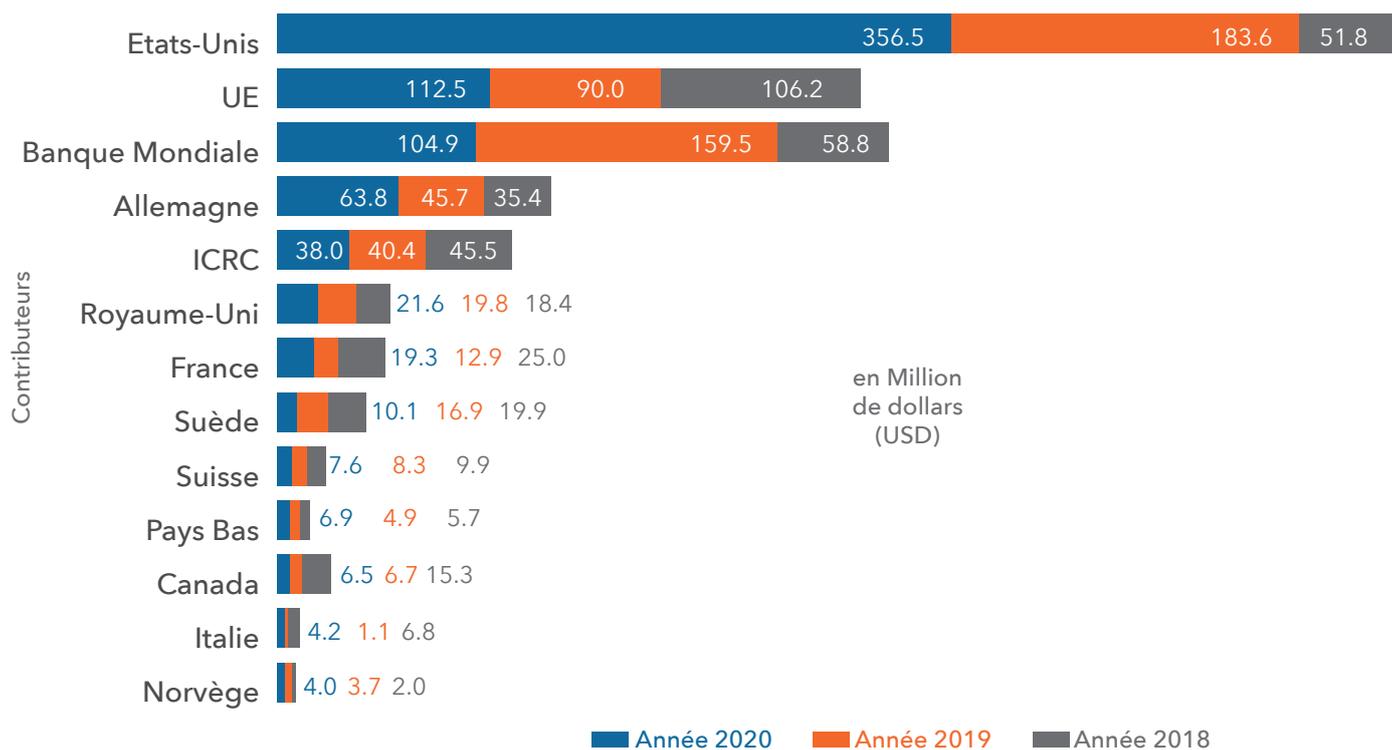
<sup>17</sup>Central African Republic... Sustainable Development Knowledge Platform (un.org)



## 2.2.2. Progrès de l'aide publique au développement (APD) et rôle de l'aide extérieure

20. Depuis 2018, 13 principaux donateurs soutiennent le financement public pour le développement en RCA à travers le cadre de coopération des NU (figure 1). Selon l'analyse de l'UNDAF+, le groupe de la Banque Mondiale, les Institutions de l'UE, l'Allemagne et les Etats-Unis sont les quatre plus grands donateurs avec des financements annuels au-delà de \$50 millions entre 2018 et 2020. Selon le rapport 2020 de UNDAF+, la RCA reste l'un des principaux bénéficiaires du Fonds pour la consolidation de la paix (PBF), qui est axé sur les programmes du nexus HDP avec une contribution de \$10 millions du PBF, qui s'ajoutent à près de \$33 millions mobilisés depuis la fin de 2017. Le PBF apporte un soutien essentiel pour surmonter les principaux goulots d'étranglement. Trois projets majeurs ont été approuvés en 2020, pour soutenir les solutions durables ainsi que la résolution des problèmes transfrontaliers, notamment la transhumance et le trafic illicite, la gouvernance locale et l'accès équitable aux dividendes de la paix. L'UE a mobilisé EUR480 millions au titre du Fonds Européen de développement (FED) sur la période 2017-2020 en appui à la mise en œuvre du RCPCA. Le fonds Ezingo, fonds multipartenaires pour la RCA qui se focalise sur la restauration de l'Autorité de l'Etat, la réconciliation et le relèvement, a bénéficié des contributions de cinq (5) donateurs - USA, Norvège, les Pays-Bas, le PBF et la France. En 2020, la contribution de la Norvège de \$1,113,437 a été affectée à la réponse à la COVID - 19 pour un montant de \$800,160 et à l'appui au processus électoral pour un montant de \$174,410.

21. La Banque mondiale a également soutenu la mobilisation de \$2,2 milliards de promesses de dons, incluant 2 milliards destinés à la reconstruction et 200 millions à l'aide humanitaire. En outre, suite à la signature de l'APPR en 2019, le Peace Building Fund a permis de rapidement mobiliser \$36 899 667.54 en 2019, réparti sur 14 projets conjoints visant la mise en œuvre de l'APPR (Rapport UNDAF 2019, p. 48). L'équipe pays des NU, travaillant dans le cadre de l'Assistance électorale Intégrée, a mobilisé \$29 millions dans le cadre du projet d'appui au processus électoral en RCA comprenant entre autres, les acquisitions, la logistique secondaire, l'éducation civique et le renforcement des capacités.



**Figure 1 : Principaux bailleurs à l'aide publique au développement en RCA entre 2018-2020.**  
 Source : Données du rapport annuel 2020 de l'UNDAF+, p. 40/

## 2.3. Réponse stratégique des Nations Unies et Programme pays

### 2.3.1. Orientations stratégiques

22. En réponse à l'appel des États membres pour une meilleure coordination des engagements des NU au niveau pays et au niveau global, le Groupe de Développement des Nations Unies (DCO), a adopté une approche commune pour la mise en œuvre effective et cohérente des appuis à l'agenda 2030. L'UNDAF+ constitue l'articulation de l'ensemble des engagements des NU au niveau du pays à soutenir le développement durable de la population de manière coordonnée et dans une approche intégrée. Il est également aligné sur le RCPCA2017-2021 et l'Agenda 2063 de l'Union Africaine (L'Afrique que nous voulons). Il est cohérent avec le bilan commun pays qui a servi à l'élaboration du CSI et s'articule également avec le Plan de Réponse Humanitaire PRH couvrant la période 2017-2019. L'analyse du cadre des résultats montre que L'UNDAF+ s'articule autour de trois domaines prioritaires à savoir :

- i. Consolidation de la paix, de la sécurité et de la cohésion sociale ;
  - ii. Bien-être social et équité ; et iii) Relèvement économique et durable (tableau 2).
- Ajouté à ces trois domaines d'intervention, l'action des NU couvre également cinq piliers relatifs au plan de la réponse COVID-19 à savoir : la santé d'abord ; la protection des personnes ; la réponse et le relèvement économique ; la réponse macroéconomique et la collaboration multilatérale ; la protection sociale et la résilience communautaire.

**Tableau 2 : Cadre des résultats stratégiques de l'UNDAF+2018-2022**

<b>Priorité 1 : Consolidation de la paix, de la sécurité et de la cohésion sociale (Lead PNUD)</b> <b>Agences impliquées : MINUSCA/DDR, /RSS, UNHCR, UNFPA, OIM, OCHA, OHCHR, ONU-Femmes, UNICEF, UNMAS</b>	
<b>Résultat stratégique 1 : La paix, sécurité et la cohésion sociale sont consolidées</b>	
<b>Effets</b>	<b>1.1</b> D'ici 2021, les institutions politiques et administratives et les OSC promeuvent et contribuent à la paix, la sécurité, la réconciliation nationale et les droits humains
	<b>1.2</b> D'ici 2021, les institutions politiques et administratives et les OSC promeuvent et encadrent l'État de droit et la bonne gouvernance
<b>Priorité 2 : Bien-être social et équité (Lead : UNICEF)</b> <b>Agences impliquées : UNESCO, UNHCR, UNICEF, PAM, UNFPA, MINUSCA, OMS, ONUSIDA, OIT, OIM, ONU-FEMMES)</b>	
<b>Résultat stratégique 2 : Le bien-être et l'équité sociale sont rétablis</b>	
<b>Effets</b>	<b>2.1</b> D'ici 2021 les populations centrafricaines, particulièrement les plus vulnérables, ou à risque de l'être, utilisent les services sociaux de base de façons durable, en particulier la santé, l'Éducation, la protection sociale, l'eau et l'assainissement selon les normes de qualité
	<b>2.2</b> D'ici 2021, les populations centrafricaines, en particulier les plus vulnérables ou à risque de l'être, utilisent de façon durable les services de qualité en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle
<b>Priorité 3 : Relèvement économique et durable (Lead : FAO)</b> <b>Agences impliquées : FAO, PNUD, ONU-FEMMES, OIM, UNICEF, MINUSCA</b>	
<b>Résultat stratégique 3 : L'économie centrafricaine est relevée de manière durable</b>	
<b>Effets</b>	<b>3.1</b> D'ici 2021, les institutions politiques et administratives, les OSC et le secteur privé mettent en œuvre des programmes et approches qui renforcent la résilience des communautés urbaines et rurales face aux crises et aux changements climatiques
	<b>3.2</b> D'ici 2021, Les institutions politiques et administratives, les OSC et le secteur prive mettent en œuvre des politiques, programmes et reformes axes sur la croissance économique inclusive

**Source : Cadre des résultats UNDAF+2018-2022.**

23. Avec pour but de restaurer l'État de droit et l'autorité publique sur toute l'étendue du territoire national, la transparence et la redevabilité dans la gestion des affaires publiques, la fin de l'impunité ainsi que la mise-en-œuvre d'un système de gestion des Armes Légères et de Petits Calibres (ALPC) provenant de la circulation des armes, la mise en œuvre du domaine d'impact 1 s'articule autour des actions suivantes :

► L'appui à la réalisation de l'objectif stratégique national de réduction de la violence à travers le désarmement et la réintégration des ex combattants et des enfants associés aux groupes armes, le respect des droits humains à tous les niveaux et dans tous les secteurs d'activités.

► La mise en place d'un processus de dialogue politique inclusif (avec participation effective des femmes) débouchant sur un retour à la cohésion et à la réconciliation nationale. Y compris une réforme des secteurs de la sécurité et de la



justice (en tenant compte des cas spécifiques des violences basées sur le genre et le sexe).

24. Le domaine d'impact 2 vise à appuyer la réalisation des priorités nationales de la RCA en matière d'éducation, d'accès à l'eau et à l'assainissement, de santé et de lutte contre le VIH-SIDA, de protection sociale, de relèvement et de résilience communautaires, de sécurité alimentaire et nutritionnelle. Le but est de contribuer à renouveler le contrat social entre l'État et la population. Le domaine d'impact 3 met l'accent sur le principe de la croissance inclusive répondant aux besoins des populations vulnérables en termes d'offres d'opportunités et de moyens de subsistance durables pour les sortir de la précarité. L'UNDAF+ envisage dans la mise en œuvre de ces domaines la prise en compte des spécificités liées à l'emploi des femmes puisqu'elles ont été les premières victimes du conflit et de ses conséquences économiques. La stratégie des NU en RCA prend en compte les thématiques transversales identifiées dans les documents d'analyse et de planification, notamment le Bilan Commun de Pays (BCP). Les plus importantes sont : i) le genre et l'Égalité des sexes ; ii) la bonne gouvernance, en particulier la transparence et la redevabilité à tous les niveaux ; iii) la participation des jeunes à la consolidation de la paix et au relèvement, et la prise en compte de leurs défis et besoins spécifiques et iv) la gestion des données/information statistiques.

25. Aussi, dans le CCA (Common Country Analysis) certaines interventions sous l'UNDAF+ 2018-2022 sont prévues pour être l'opportunité d'innover, de renforcer les mécanismes d'alerte précoce et de réponses précoces en collaboration avec les acteurs humanitaires. C'est le cas également dans la promotion de l'entrepreneuriat, de la mise en réseau entre les jeunes de la RCA et des jeunes d'autres pays pouvant partager des expériences en consolidation de la paix et en entrepreneuriat dans le cadre de la Coopération Sud-Sud et du partenariat triangulaire.

### **2.3.2. Coordination et mécanisme de mise en œuvre**

26. L'UNDAF+2018-2021 a été adopté conjointement par le gouvernement de la RCA et l'Équipe Pays des Nations unies (UNCT), composée de 14 agences et des différentes sections de la MINUSCA. Le format de l'UNDAF + a été choisi par l'Équipe Pays pour soutenir une stratégie commune de réponse aux priorités de la RCA telles qu'inscrites dans le RCPCA. Ils déclinent les contributions collectives et coordonnées de l'Équipe pays et de la MINUSCA aux priorités nationales. Il comprend une stratégie d'harmonisation avec le PRH 2017-2019 à travers un système d'assistance humanitaire et développement simultanée dans le but de réduire la vulnérabilité, les risques et les besoins humanitaires jusqu'à ce que l'aide humanitaire ne soit plus nécessaire.

27. Sa mise en œuvre a été marquée par la signature de l'APPR le 6 février 2019

entre le gouvernement de la République centrafricaine et 14 groupes armés (GA), sous les auspices de l'Union africaine et avec le soutien d'acteurs internationaux dont les NU. L'UNDAF+ propose une mise en œuvre à travers des programmes et plans de travail conjoints dans une perspective visant à intensifier l'articulation au PRH et la complémentarité entre les interventions et les actions de relèvement et de consolidation de la paix. Dans ce contexte, en s'inscrivant dans une approche de Nexus Humanitaire Développement et paix, l'articulation entre l'UNDAF et le PRH postule un système de relais et/ou de complémentarité entre les deux types d'intervention selon le type de besoin prééminent sur le terrain au moment de l'intervention.

28. La coordination de la mise en œuvre de l'UNDAF+ est impulsée par l'UNCT et se fait au travers de plusieurs groupes, notamment : l'Équipe de Gestion des Programmes (PMT), le Groupe de Gestion des Opérations (OMT), le Groupe de Communication des NU (GCNU), le Groupe de Travail sur le Suivi et Évaluation (GTSE) et les Groupes de résultats de l'UNDAF+ ainsi que l'Équipe conjointe des NU sur le VIH. En 2019, ces différents groupes, qui ne fonctionnaient pas convenablement, ont été redynamisés (notamment le GCNU et le GTSE), afin qu'ils puissent assurer pleinement leurs rôles. En outre, dans le domaine de l'État de Droit, les NU travaillent dans l'esprit du « Global Focal Point for the Rule of Law », avec la programmation conjointe. Les NU ont adopté un agenda pour l'efficacité en RCA à travers l'OMT présidé par l'équipe pays. Un projet One UN s'est concrétisé, fournissant une connectivité internet plus rapide et plus fiable aux agences.

### 2.3.3. Analyse financière et budget

29. Des fonds programmatiques et des fonds pour la mise en œuvre des interventions à impact rapide sont mobilisés pour certaines activités spécifiques dans le cadre des résultats stratégiques de l'UNDAF+. Le budget de la MINUSCA est assuré par les contributions des États membres et fixé annuellement par une résolution de l'Assemblée générale. Pour 2017-2018, le budget global de la Mission s'élève à \$921 580 500<sup>18</sup>. Tous les résultats du Pilier I et certains résultats des Piliers 2 et 3 de l'UNDAF + sont intégralement financés par le budget de la Mission pour la première année. Le tableau 2 présente le récapitulatif du budget de 2018 à 2021. Au total, \$1 026 210 996 (76%) ont été mobilisés sur un budget de \$1 353 200 166 planifiés. Le taux d'absorption du budget disponible est de 83,5% sur les deux années de mise en œuvre.

30. L'analyse des taux d'absorption du budget par pilier est impossible faute des données pour les fonds disponibles et planifiés en 2018 par pilier (tableau 4). L'on note une grande disparité entre les chiffres notamment sur le budget de 2018 du

<sup>18</sup>A ces fonds s'ajoutent les financements des thèmes transversaux dont le budget varie d'une année à l'autre pour couvrir les domaines suivants : i) le développement des capacités ; ii) la jeunesse ; iii) l'environnement ; et iv) le genre.

pilier 2 dont le montant s'élève à \$1,571,146,920, supérieur à la somme du budget pour les trois piliers réunis en 2018 du tableau 3. Les taux d'absorption ne tiennent compte que des fonds disponibles et les dépenses enregistrés entre 2018 et 2021.

**Tableau 3 : Récapitulatif Budget effectif et taux d'absorption de 2018 à 2021.**

Budget (\$USD)	2018	2019	2020	2021	Totaux
Fonds planifiés	308 931 217	338 905 819	333 363 130	371 000 00	1 352 200 166
Fonds disponibles	183 582 978	237 535 955	269 092 063	336 000 000	1 026 210 996
Fonds dépensés	128 519 934	174 869 180	286 836 807	267 000 000	857 225 921
<b>Taux d'absorption (%)</b>	<b>70</b>	<b>73,6</b>	<b>106,6</b>	<b>79,5</b>	<b>83,5</b>

Source : Adapté des rapports annuels 2020 et 2021 de l'UNDAF+.

**Tableau 4 : Matrice des ressources par pilier de 2018 à 2021.**

Budget par piliers	2018	2019	2020	2021	Totaux
<b>Pilier 1 - Consolidation de la paix, sécurité et cohésion sociale</b>					
Fonds planifiés		75 767 139	227 435 283	55 000 000	
Fonds disponibles	434 495 971	26 747 632	199 451 100	54 000 000	714 694 703
Fonds dépensés	280 623 017	49 019 507	204 837 889	50 000 000	584 480 413
<b>Taux d'absorption (%)</b>	<b>65</b>	<b>183,3</b>	<b>102,7</b>	<b>92,6</b>	<b>74,8</b>
<b>Pilier 1I - Bien-être social et équité</b>					
Fonds planifiés		189 991 876	65 818 729	271 000 000	
Fonds disponibles	1 206 956 862	91 721 643	34 468 415	238 000 000	1 571 146 920
Fonds dépensés	783 906 131	99 270 233	53 747 189	187 000 000	1 123 923 553
<b>Taux d'absorption (%)</b>	<b>65</b>	<b>108,2</b>	<b>156</b>	<b>78,6</b>	<b>71,5</b>
<b>Pilier 1II - Relèvement économique durable</b>					
Fonds planifiés		18 903 474	40 109 117	45 000 000	
Fonds disponibles	848 983 042	7 954 465	35 172 547	44 000 000	936 110 054
Fonds dépensés	314 538 256	10 949 009	28 251 728	30 000 000	383 738 993
<b>Taux d'absorption (%)</b>	<b>37</b>	<b>137,6</b>	<b>80,3</b>	<b>68,2</b>	<b>41</b>

Source : Adapté des rapports annuels 2019, 2020 et 2021 de l'UNDAF+.

31. En outre, la pandémie de COVID-19 survenue en mars 2020 a nécessité la mise en place d'un plan national de réponse pour un budget de \$222,5 millions duquel \$128,7<sup>19</sup> millions ont été mobilisés, avec un déficit de financement de 93,8 millions (58%)<sup>20</sup>. Par ailleurs, l'analyse du document de programme révèle que le FMI a approuvé un décaissement de \$38M au titre de la Facilité de crédit rapide et de \$4 M au titre du Fonds fiduciaire pour la lutte contre les catastrophes<sup>21</sup>. En outre, la BM a approuvé une subvention de \$7,5 M de l'Association Internationale



de Développement (IDA)<sup>22</sup> ; EUR54 M accordé par la Commission européenne en plus d'une réaffectation immédiate de 6,5M d'euros provenant des programmes en cours du FED et du « Bêkou Trust Fund » pour aider le secteur WASH<sup>23</sup>.

### 2.3.4. Théorie de Changement

32. Dans l'optique d'apprécier l'évaluabilité du programme, l'équipe d'évaluation a procédé à la formulation de la Théorie de Changement (TdC) pour assimiler la logique d'intervention d'UNCT-CAR (figure 2). Une attention particulière a été portée à l'analyse de la ToC de conception de l'UNDAF+ (annexe 3). Conformément au document de référence de l'UNDAF+2018-2022, l'évaluation a constaté que le cadre de résultats dispose de 95 indicateurs de produits dont 39 (41%) n'ont pas de baseline. De même, quatre indicateurs de résultats n'ont pas de baseline (exemple : résultats 2.1), ni de cibles, ce qui rend difficile la mesure de la performance pour ce résultat. Si l'on considère que les indicateurs de l'UNDAF+ permettent de se poser de bonnes questions pour apporter un meilleur soutien à la population et non pas de porter un jugement définitif, alors, en l'absence de certains indicateurs, l'on pourrait penser à une tendance à la gestion par résultats. Toutefois, l'absence de certains indicateurs ouvrirait un questionnement sur leur pertinence et aussi la validité de mesurer toutes les contributions de l'UNDAF+ sur la base d'indicateurs dans un contexte post-crise et volatile comme celui de la RCA.

33. L'UNDAF+ 2018-2021 est une réponse collective, coordonnée, cohérente et intégrée du SNU aux priorités nationales de relèvement et de consolidation de la paix en RCA. Avec les trois domaines prioritaires, les interventions de l'UNDAF+ visent à contribuer aux changements dans la vie de la population, des institutions nationales publiques, privées et communautaires, au niveau national, local et communautaire. Le domaine prioritaire 1 dont le lead est assuré par le PNUD et soutenu par l'UNICEF, FAO, PAM, ONU FEMMES, MINUSCA (Justice, DDR, SSR), HCR, UNMAS, UNFPA, OIM, OCHA, OHCHR-Section Droit de l'Homme), comporte 2 effets pour un total de 5 indicateurs. Le cadre budgétaire prévoit un montant de 306 181 163 \$USD pour ce résultat pour une moyenne annuelle de 60M\$. Compte tenu des enjeux de sécurité lié à la résurgence des conflits, les conditions de justice et état de droit et les enjeux de gouvernance entre autres liés à la restauration de l'autorité de l'État, aux élections de 2020, les besoins importants à couvrir sur l'ensemble du territoire national et les processus de réforme et la logistique nécessaires pour ce faire, son budget disponible pourrait avoir été sous-estimé. Le domaine prioritaire 2 dont le lead est assuré par l'UNICEF et soutenu par l'OMS, UNFPA, ONU-FEMMES, UNHCR, PAM, OIM, FAO, ONUSIDA, FIDA, et l'UNESCO, contient 2 effets pour un total de

<sup>19</sup> Les 128 M Inclus \$87.1 M des IFIs et l'UE et \$8.5M du SNU.

<sup>20</sup> Rapport d'Évaluation de l'impact socio-économique du PNUD en RCA.

<sup>21</sup> IMF Press release 20/175 <https://bit.ly/3eeVhEB>

<sup>22</sup> WB Press release 14 May 2020 <https://bit.ly/2VY6e7c>

<sup>23</sup> EU Press release 18 June 2020 [https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/en/ip\\_20\\_1074](https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/en/ip_20_1074)

13 indicateurs de résultats. Le cadre budgétaire prévoit un montant de 624 386 274 \$USD pour ce résultat pour une moyenne annuelle de 124M\$. Les besoins humanitaires de la RCA restent importants au regard du budget alloué. Cependant, avec les engagements relatifs aux nexus HDP, le domaine prioritaire 2 qui couvre en grande partie les questions humanitaires aurait adopté une approche de solutions durables dans les interventions assurant le pont entre l'humanitaire et la résilience. Le domaine prioritaire 3 dont le lead est assuré par la FAO et soutenu par le PNUD, ONU-Femmes, OIM, UNICEF, et la MINUSCA, dispose de 2 effets pour un total de 4 indicateurs. Le cadre budgétaire prévoit un montant de 215 942 700 \$USD pour ce résultat pour une moyenne annuelle de 43M\$. Ce qui pourrait apparaître insuffisant au regard des besoins importants, de l'état des infrastructures et la capacité des acteurs dans le pays pour relever durablement l'économie.

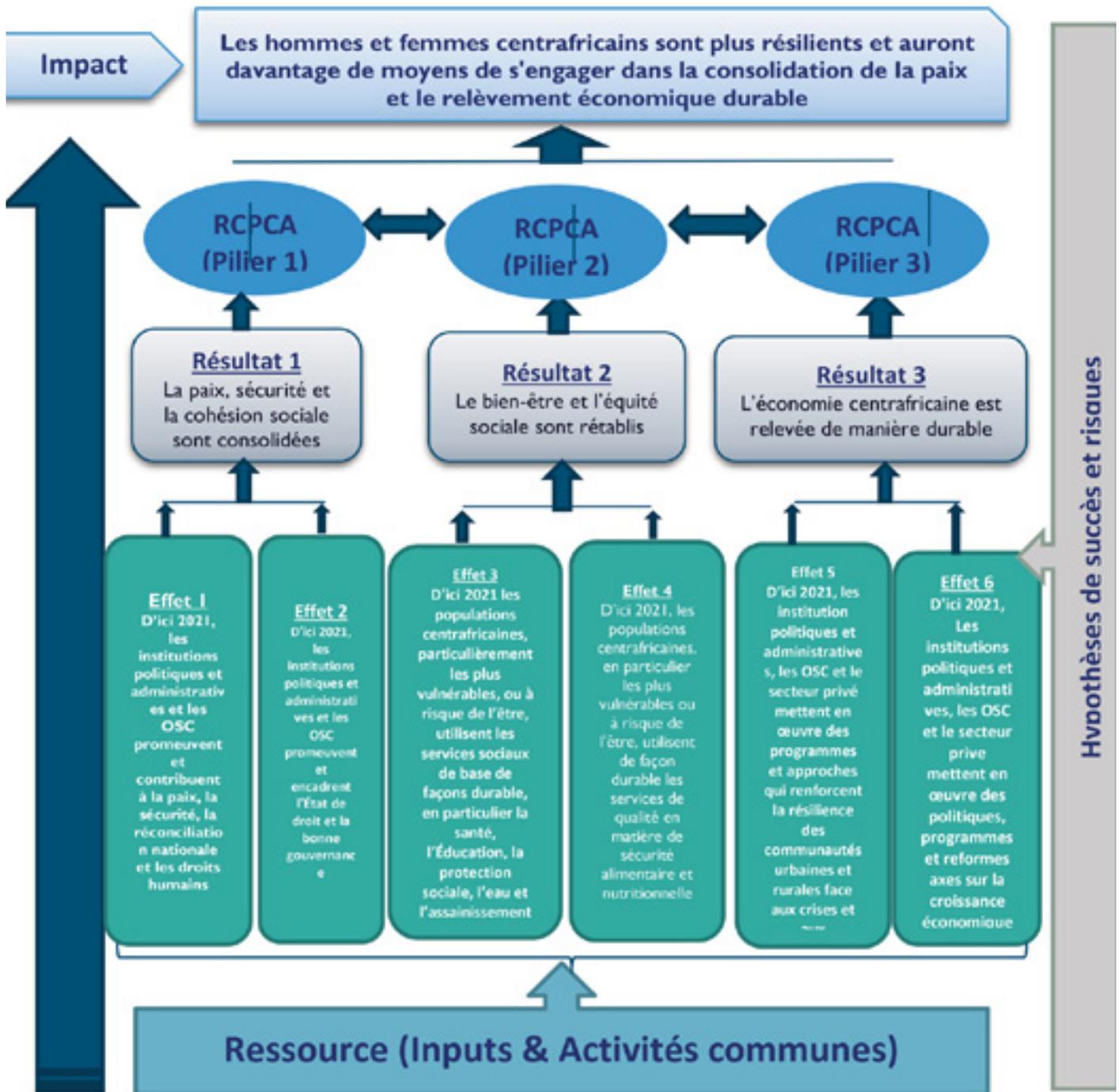
34. Le suivi et l'évaluation de l'UNDAF+ 2018-2021 est coordonné à celui du RCPCA. Plusieurs outils sont prévus pour soutenir le processus de suivi évaluation de l'UNDAF+ notamment le GTSE ; Un comité conjoint et multi acteur (GoCAR-UN) de pilotage, de suivi régulier et sensible au genre et des indicateurs élargis aux responsables des groupes de résultats ; des réunions mensuelles du Senior Leadership Team de la Mission et de l'Équipe Pays (SLT-MINUSCA) pour le partage des informations pertinentes et de réflexion sur les questions de partage de tâches ; les rapports annuels ; la revue des programmes à mi-parcours ; et l'évaluation finale indépendante. Ces mécanismes sont susceptibles de contribuer à l'atteinte des résultats escomptés à terme. L'évaluation fera une analyse approfondie de ces mécanismes pour apprécier l'efficacité de l'UNDAF+.

35. Trois hypothèses sont avancées pour l'atteinte de ces résultats stratégiques : i) Hypothèse 1 - Si la volonté politique, le leadership national et l'engagement des acteurs sont effectifs et déterminés ; ii) Hypothèse 2 - Si la légitimité démocratique des institutions est renforcée et sert de catalyseur pour les réformes politiques, sociales et économiques ; iii) Hypothèse 3 : Si les moyens nécessaires sont mis en oeuvre pour que les capacités soient en place pour doter les communautés, la société civile et les institutions des outils et compétences pour prendre en charge les populations, dans situation spécifique y compris en situation de besoin humanitaire et de manière inclusive, alors, les hommes et les femmes centrafricains seront plus résilients et auront davantage de moyens de s'engager dans la consolidation de la paix et le relèvement économique durable. En effet, selon l'hypothèse 1, même si la situation tend à s'améliorer et offrir une opportunité pour un relèvement effectif et une stabilisation, les NU comptent sur une forte volonté politique du Gouvernement, sur la bonne foi des protagonistes de la crise et un engagement réel des forces de sécurité et de défense pour une prise en charge des défis post conflit, sécuritaires et des besoins en renforcement des capacités. Par ailleurs, l'hypothèse 2 sous-tend que la légitimité démocratique des institutions, partant, la création d'un climat

de sérénité, la confiance envers les institutions étatiques est un prérequis pour conduire les chantiers de réformes ouverts depuis la transition comme par exemple le Programme de Désarmement, Démobilisation, Réinsertion et Retour (DDRR), la réforme du secteur de sécurité et autres réformes de gouvernance visant à restaurer l'autorité de l'État et l'allocation efficace des ressources publiques. L'hypothèse 3 quant à elle est fondée sur les déficits de capacités faisant obstacles à la réalisation des droits de l'homme en général. Pourtant, les droits de l'homme servent de cadre de référence de la présence commune des Nations Unies, et en tant que tel, toutes les interventions de l'UNDAF+ devront revêtir la forme de renforcement des capacités aussi bien sur l'État que sur toute la population centrafricaine.

36. Les risques majeurs pouvant influencer la mise en oeuvre des objectifs de l'UNDAF+ et qui dans la mesure du possible si elles surviennent devront être mitigés à travers la prévention, le plaidoyer et l'engagement politique incluent : i) L'insécurité au niveau national et l'instabilité de la sous-région ; ii) La complexité de la situation post-crise ; iii) Une conjoncture socio-politique ambiguë et l'ambivalence de certains acteurs ; et iv) La reconfiguration des forces internationales. Bien que le RCPCA offre un cadre de hiérarchisation des priorités du gouvernement en vue de surmonter les défis de la transition, la complexité du contexte post-crise pourrait retarder certains résultats attendus et par conséquent créer un état d'impatience ou de frustration au sein de la population engendrant des comportements d'insubordination civique. Un autre risque pourrait être lié à la configuration des intérêts politiques, les différends entre les groupes d'intérêts particuliers, les tensions sociales qui pourraient en résulter et leur potentiel à pouvoir influencer négativement les efforts de réformes structurelles majeurs de l'État, de la justice et du secteur de la sécurité et entraver toute stratégie de sortie de crise.

Figure 2 : Théorie de Changement de l'UNDAF+2018 – 2022



Source: UNDA+

## 2.4 Mapping des parties prenantes

37. L'équipe de pays des NU a établi des partenariats avec et entre divers types de parties prenantes nationales, régionales et globales. La gestion de l'UNDAF+ incombe à une équipe conjointe MINUSCA-Équipe Pays mise en place pour conduire le processus sous la supervision de PMT. Du côté du Gouvernement, un Comité Technique UNDAF+ de sept (7) membres au Ministère de l'Économie, du Plan et de la Coopération Internationale (MEPCI) a été également mis en place. Ce comité ministériel forme avec l'équipe conjointe des NU le Comité Technique conjoint GoCAR-UN pour l'UNDAF+. L'UNCT a également établi un bon partenariat avec les donateurs et les partenaires internationaux dans le pays. Par ailleurs, l'UNCT implique la société civile en tant que partenaire, notamment en apportant son soutien aux OSC pour mener efficacement son plan d'action. En outre, l'UNSDCF a prévu des alliances stratégiques avec le secteur privé.

38. Cette architecture avait pour objectif d'assurer et de garantir la participation de la partie nationale dans le processus de formulation et de mise en oeuvre de l'UNDAF+ 2018-2021. L'annexe 9 décrit les principales parties prenantes dans les trois domaines prioritaires, regroupées selon les groupes d'acteurs. Le tableau met également en évidence la contribution de chaque organisation à l'UNCF et au cadre de résultats. Durant le processus d'évaluation, les évaluateurs analyseront davantage les parties prenantes en cartographiant les relations et les dynamiques de pouvoir, en se concentrant sur les partenaires limitrophes de l'UNDAF+. Une attention particulière sera accordée à la participation des titulaires de droits, en particulier les femmes, les jeunes, les groupes vulnérables et marginalisés. En somme, les groupes de parties prenantes comprennent :

A. Nations Unies/ Mission/ Agences : DSRG/RC/HC, MINUSCA, UNCT, PMT, OMT, GCNU, GTSE et groupes de résultats, Groupe thématique genre, Groupe de travail Solutions Durables (GTSD), Equipe conjointe des NU sur le VIH, Equipe conjointe des NU sur le VIH, Agences (WFP, UNICEF, PNUD, Pool Fund, UNOPS, UNHCR, OMS, FAO, ONUFEMMES, IFAD, ONUSIDA, UNESCO, OIT, UNMAS, ONUDC), et OCHA.

B. Donateurs : FIDA, World Bank, Peacebuilding Fund, FMI, Fonds multipartenaires pour la RCA, et Partenaires bilatéraux et multilatéraux.

C. Gouvernement National et autorités de l'État : Ministères sectorielles sous la coordination du Ministère de l'Économie, du Plan et de la Coopération Internationale (MEPCI), Groupe de Résultats, GoCAR-UN (Comité Technique UNDAF+)/ Comité de pilotage, Autorité préfectorale (Préfets, Maire, Directeurs régionaux des ministères sectoriels).

D. Groupe de bénéficiaires (Membres de la communauté) : Femmes, Jeunes, Retournés & PDIs, Personnes vulnérables, Combattants, Leaders religieux.

E. Société civile /Secteur privé : Organisations de la société civile, ONG, Associations, et Secteur privé.



---

# 3. MÉTHODOLOGIE

## 3.1. Approche

39. L'évaluation a adopté une approche méthodologique fondée sur la théorie conforme aux normes et standards de l'UNEG (2011). À cette fin, les évaluateurs ont reconstruit de manière participative et évalué de manière critique le modèle logique de la façon dont les interventions ou contributions collectives de l'UNDAF+ ont abouti aux résultats escomptés. En outre, une analyse de contribution<sup>24</sup> utilisant la « Théorie de Changement » reconstruite a été appliquée pour analyser avec soin les résultats attendus, les activités et les facteurs contextuels et leur potentiel à atteindre les objectifs souhaités notamment les effets pour chaque domaine prioritaire<sup>25</sup>.

40. Les méthodes mixtes ont été adoptées suivant un processus de collaboration avec des communications et des consultations fréquentes avec le RCO et UNCT, des réunions par le biais d'entretiens et de groupes de discussion avec les bénéficiaires. Ceci a permis de soutenir un processus d'apprentissage et à une approche d'évaluation adaptés au contexte sensibles aux valeurs locales, compte tenu du contexte culturel en RCA et la diversité des trois domaines prioritaires.

41. L'évaluation s'est déroulée en quatre phases : i) phase de conception ; ii) Collecte de données ; iii) Analyse des données et production du rapport final ; iv) Réunion de débriefing et soumission du rapport final d'évaluation au RCO. Les données ont été collectées explicitement pour assurer une représentation équitable des femmes et des hommes, en les sélectionnant délibérément pour les entretiens et les FGD. Des données quantitatives ont été générées à partir de sources secondaires (documents de l'UNDAF+ tels que les rapports annuels) et de données primaires (KII, FGD et visites de sites). Des thèmes transversaux tels que les droits de l'homme, l'égalité des sexes et la gouvernance ont été examinés. Des données désagrégées ont été générées aux différents niveaux d'analyse des données. Une matrice d'évaluation, structurée autour des cinq critères d'évaluation, a été élaborée à partir des questions d'évaluation et détaillant les sources, les outils et les approches qui ont été utilisés pour répondre à chacun question d'évaluation.

42. Des normes éthiques internationalement reconnues pour la recherche et l'évaluation ont été appliquées. À cette fin, tous les KII et FGD ont été menés avec le consentement préalable, éclairé et volontaire des répondants. La confidentialité de tous les participants à l'évaluation a été protégée à moins que leur autorisation de partage n'ait été accordée par eux, et les données collectées peuvent être partagées sur demande.

<sup>24</sup> Le rapport d'une analyse de contribution n'est pas une preuve définitive, mais fournit plutôt des preuves et un raisonnement à partir desquels nous pouvons tirer une conclusion plausible qu'avec un certain niveau de confiance, l'UNDAF+ a apporté une contribution importante aux résultats documentés.

<sup>25</sup> L'accent a été mis sur l'analyse et l'interprétation de la cohérence logique de la chaîne des résultats.

## 3.2. Echantillonnage, sources et méthodes de collecte des données

43. Un résumé des méthodes d'échantillonnage et de collecte de données est disponible à l'annexe 7. La matrice d'évaluation résume les sources de collecte de données qui sont :

- i) les documents et fichiers de l'UNDAF+ issus de la recherche en ligne (compilés dans un SharePoint de l'UNRCO) ;
- ii) informateurs clés ;
- iii) Discussions de groupes avec les hommes, les femmes et les jeunes (filles et garçons) bénéficiaires ;
- iv) Observations sur le terrain avec visites structurées ; et v) Données issues des réunions de débriefing et de la communication par courriers électroniques. L'annexe 6 résume la stratégie d'échantillonnage et les sources de données de cette évaluation.

44. Les documents internes et externes de l'UNDAF+ ont été examinés comme indiqué dans la portée de cette évaluation. Les informations issues de l'examen documentaire ont été organisées selon les questions d'évaluation. Conformément au plan de travail approuvé, les évaluateurs ont rencontré 99 informateurs clés, qui représentent environ 85 % des personnes attendues organisés comme suit : 49 représentants d'agences des Nations Unies (71 % d'hommes et 29 % de femmes), 07 représentants du gouvernement (100 % d'hommes), 17 autorités décentralisées (70,6 % d'hommes et 29,4 % de femmes), 04 donateur (100 % d'hommes), 04 leaders communautaires (75 % d'hommes et 25% femmes) et 18 partenaires de mise en oeuvre (89 % d'hommes et 11% Femme). Cependant, les évaluateurs n'ont pas rencontré les représentants du ministère du Genre, Ministère de la Santé, Ministère de l'Éducation, et d'autres donateurs, car ces parties prenantes n'étaient pas disponibles au moment de la mission sur le terrain. La plupart des informateurs clés rencontrés étaient des hommes (77 %) et seulement 23 % étaient des femmes, car la plupart des femmes ne sont pas impliquées dans le développement et le travail humanitaire ou dans les organes décisionnels en RCA. Environ 25 % des entretiens ont été réalisés virtuellement dont 66,7 % d'hommes et 33,3 % de femmes), et 75% ont été réalisés en face à face à raison de (80,5 % d'hommes et 19,5 % de femmes).

45. Tous les groupes de discussion ont eu lieu en face à face dans le respect des mesures barrières contre la covid-19. Les hommes, les femmes, les garçons ou les filles de chaque groupe étaient libres d'exprimer leurs opinions. Au total 08 FDGs répartis en 03 groupes mixtes, 02 de jeunes, 03 d'hommes et 02 de femmes ont été déroulés avec 37% de femmes (38/103) contre 73% d'hommes (67/103). L'annexe 8 indique le nombre réel d'entretiens avec des informateurs clés et de groupes de discussion menés à Bangui, Bambari, Bangassou et Mongoumba. En dehors de Bossangoa et Bouar où les réunions de terrain ont été annulées à cause des problèmes de logistique, les évaluateurs ont pu effectuer des visites de site après chaque discussion de groupe dans les quatre Préfectures.

### 3.3. Analyse et production du rapport final de l'évaluation

46. Tous les outils de collecte de données ont été codifiés pour faciliter l'analyse des données. Toutes les analyses tiennent compte du sexe. Les données qualitatives ont été analysées à l'aide d'analyses thématiques et de contenu. Les réponses des personnes interrogées ont été examinées et codées par question et chacun des critères d'évaluation. L'équipe a conçu une rubrique d'analyse pour les données et saisir les thèmes émergents, sur la base d'une analyse des modèles (convergenents/divergents). Les réponses qualitatives ont été validées avec des informations quantitatives provenant des rapports de l'UNDAF+, des indicateurs de performance, des rapports d'avancement, des visites de sites communautaires, ainsi que d'autres résultats/données disponibles.

47. Les données quantitatives et les statistiques recueillies ont été analysées en mettant davantage l'accent sur les statistiques descriptives telles que la distribution des fréquences à l'aide d'Excel. Une estimation globale de la performance de l'UNDAF+ a été calculée pour les indicateurs de produits et de résultats. À cette fin, les rapports annuels (2018, 2019, 2020 et 2021) ont été mis à jour avec les chiffres existants, principalement à partir des activités récemment réalisées le long des trois piliers par les agences. Ces chiffres ont été recueillis lors d'entrevues avec des représentants de l'équipe de pays des Nations Unies. Quatre échelles de Likert ont été adoptées pour décrire le niveau de performance des indicateurs de produits et de résultats, tels que : très insatisfaisant (moins de 25 %), insatisfaisant (25 - 50 %), satisfaisant (50 - 75 %) et très satisfaisant (plus de 75 %). Cependant, les évaluateurs ne peuvent garantir la fiabilité et la validité de ces résultats. Les résultats globaux des extrants et des résultats ont été obtenus en calculant la moyenne des cibles (indicateurs) atteints pour ces trois groupes de résultats en trois ans. En outre, la triangulation (entre les sources, les méthodes et les informations de terrain) a été appliquée pour confirmer ou infirmer les conclusions des sources de données primaires et secondaires. De plus, les résultats ont été triangulés pour déterminer dans quelle mesure ils convergent ou diversifient. Les questions de contribution ont été analysées pour examiner dans quelle mesure l'UNCF a influencé ou pas les résultats observés. En outre, l'analyse de l'égalité des sexes a été développée pour identifier les obstacles sexospécifiques à la participation.

48. Les étapes suivantes ont été réalisées au cours de la phase de rapportage :

- i. Préparation des observations préliminaires après la mission sur le terrain en RCA;
- ii. Réception des commentaires du DSRS/RC/HC, le RCO, les membres du GTSE, le comité national de pilotage, et du gouvernement sur les conclusions préliminaires ;
- iii. Rédaction d'un rapport d'évaluation en utilisant les données de l'étude documentaire et du travail sur le terrain et les contributions de la réunion de débriefing ;
- iv) Examen des constatations, des conclusions et surtout des recommandations par l'équipe de pays des Nations Unies et ses structures et RCO

et DCO ; et v) atelier de validation avec les parties prenantes à Bangui. L'atelier pourra être organisé après l'approbation du projet de rapport final d'évaluation. On s'attend à ce que toutes les parties prenantes clés soient invitées à examiner d'autres opportunités, points d'entrée et nouvelles cibles potentiellement utiles à la formulation de l'UNDSCF2023-2027.

### 3.4. Limites et stratégies de mitigation

49. Le plan d'évaluation n'a pas été suivi comme espéré. Des contraintes de logistiques ont perturbé le plan de travail avec l'annulation des missions de Bouar et Bossangoa. Toutefois, l'équipe d'évaluation en collaboration avec le RCO a ajouté Mongoumba pour palier à cette contrainte. La disponibilité des informateurs clés a été très problématique étant donné le calendrier assez court des travaux de terrain et le niveau d'insécurité en RCA. Le tableau 5 résume certaines limitations clés et mesures d'atténuation adoptées durant le processus d'évaluation.

**Tableau 5 : Risques et stratégies de mitigation**

Principaux défis	Mesures d'atténuation
<b>Sécurité</b>	- Utilisation des notes de sécurité des partenaires de l'UNDAF+ tels que UNDSS pour chaque emplacement cible. - Le travail sur le terrain a été guidé par toutes les informations de sécurité disponibles, y compris les données quotidiennes de l'ONU. - Usage des appels téléphoniques pour les entretiens depuis Bangui pour l'annulation des voyages de Bouar et Bossangoa, puis substitution de Bouar par Mongoumba,
<b>Disponibilité et qualité des données</b>	- Priorité accordée aux rencontres en face à face avec des informateurs clés - Accès aux bases des données et exploitation des documents officiels ou des ensembles de données et informations pertinents - Triangulation des données par source et par méthode
<b>Disponibilité des staffs</b>	- Interviews via zoom, Teams, ou par Téléphone (WhatsApp)
<b>Timing de la mission de terrain</b>	- Maximisation des entretiens avec les informateurs clés qui pouvaient fournir des informations secondaires sur les opérations qui ne peuvent pas être observées directement et utilisation des évaluations disponibles telles que les évaluations individuelles ad hoc par les partenaires de mise en oeuvre. - Conduite des entretiens via Zoom ou WhatsApp et Teams pour les informateurs clés non disponibles.
<b>Impact de la COVID-19</b>	- Respect de la distanciation physique durant les entretiens et les FDGs et port du masque par les membres de l'équipe d'évaluation - Conduite des entretiens à distance pour des informateurs clés qui sont soit en quarantaine ou alors sont impactés d'une façon et d'une autre par la COVID
<b>Absence de contre-factuels</b>	- Triangulation : l'évaluation a utilisé les perceptions des informateurs clés sur le rôle et les effets des interventions de l'UNDAF+ en combinaison avec un jugement général pour évaluer la performance et le niveau d'atteinte des résultats.

### 3.5. Gestion de l'évaluation et assurance qualité

50. L'évaluation a été menée par une équipe sexospécifique et pluridisciplinaire composée de trois experts comme suit : un Chef d'équipe (Serge Eric Yakeu Djiam), une consultante internationale (Elisabeth Basemeg Kihel) et un consultant national (Martial Tanguy Ouakouma). Le consultant national a partagé les responsabilités en tant que consultant principal et membre de l'équipe couvrant le travail sur le terrain et les visites de sites en RCA. Il s'agit d'une équipe multidisciplinaire possédant une vaste expérience en évaluation, en développement et en planification stratégique, ainsi que des compétences en animation. Les membres de l'équipe d'évaluation n'ont pas été impliqués dans l'UNDAF+ et n'ont pas prévu d'être impliqués dans le prochain cycle. Les rôles et responsabilités des évaluateurs sont résumés en annexe 16. Un appui technique et une supervision rapprochée ont été fournis par le Bureau du RCO, le comité de pilotage et le GTSE. L'assurance qualité et les conseils techniques ont été fournis par des experts en évaluation du DCO conformément aux normes et standards de l'UNEG en matière d'évaluation. Cette assurance qualité n'interfère pas avec les opinions ou l'indépendance des évaluateurs mais garantit que le rapport fournit des preuves crédibles de manière claire et convaincante, pour soutenir des conclusions et recommandations sans biais. Les rôles spécifiques du comité de pilotage et du GTSE sont consignés en annexe 12.

### 3.6. Considérations éthiques

51. L'évaluation suit les normes et standards de l'UNEG pour les évaluations et a été guidée par les directives et principes éthiques de l'UNEG pour l'évaluation<sup>26</sup>. L'équipe d'évaluation n'a pas été impliquée dans la conception, la mise en oeuvre ou le suivi de l'UNDAF+, et n'a aucun autre conflit d'intérêts potentiel ou perçu. Tous les membres de l'équipe d'évaluation ont respecté les directives éthiques de l'UNEG 2020 et les directives 2014 sur l'intégration des droits de l'homme et de l'égalité des sexes dans les évaluations.

52. Un consentement explicite a été obtenu de tous les entretiens, réunions de groupe et participants à l'évaluation. Le principe est également conforme à l'Énoncé de politique des trois Conseils<sup>27</sup> : conduite éthique de la recherche impliquant des êtres humains, y compris le respect de la dignité humaine, le respect du consentement libre et éclairé, la vie privée et la confidentialité, l'inclusivité et la reconnaissance du potentiel de préjudice et la maximisation des avantages pour tous les acteurs concernés. Tout en appréciant le contexte de l'UNDAF+, l'évaluation a probablement identifié des exemples de bonnes pratiques, sur lesquels le futur UNDSFCF peut être construit. Par conséquent, l'évaluation évalue les défis rencontrés et les utilise comme opportunités d'apprentissage. L'accent a été mis sur ce qui fonctionne bien, tout en soulignant les domaines thématiques où des changements sont nécessaires. L'évaluation a été planifiée dans un délai réaliste et dans

<sup>26</sup> UNEG Norms and standards (2016): [www.unevaluation.org/document/download/2601](http://www.unevaluation.org/document/download/2601)

<sup>27</sup> Tri-Council Policy Statement: Ethical conduct for research involving Humans, 1998 (updated in 2000 and 2002).

les limites des ressources disponibles grâce à un processus inclusif. Une recherche efficace nécessite des contributions honnêtes et significatives à toutes les étapes de l'étude et la nécessité d'être sensible au contexte pays. L'équipe a adapté soigneusement les stratégies de recherche au contexte culturel de la RCA et considéré les mesures sanitaires pour prévenir et lutter contre le COVID-19. La taille de l'échantillon a été répartie sur les sites sélectionnés, incluant délibérément les hommes, les femmes et les groupes vulnérables tels que les jeunes (filles et garçons).

53. Les droits des répondants qui ont participé à cette évaluation ont été respectés. Au cours de son déroulement, des précautions ont été prises pour assurer la protection des droits des enquêtés. Les principes éthiques de respect et de justice ont été appliqués dans la sélection des répondants. Pour respecter ces principes, les stratégies de collecte de données comprennent les mesures suivantes : i) Aucune entrevue ne débute sans l'obtention du consentement éclairé de chaque répondant ; ii) Les entretiens ont été menés dans un cadre privé autant que possible. Les collecteurs de données (membres de l'équipe) contrôlaient toujours leurs notes écrites. La transmission électronique des données s'est faite dans le cadre de mesures sécurisées. iii) Les enquêteurs ont été informés que les informations fournies par les répondants ne devraient pas être discutées en dehors de l'environnement de travail ; iv) Les évaluateurs ont évalué la capacité de chaque répondant à prendre des décisions autonomes à travers une conversation dans sa langue avec une meilleure compréhension du consentement éclairé ; v) L'approche et les activités n'ont causé aucun préjudice aux participants impliqués dans cette évaluation.



---

# 4. RÉSULTATS

## 4.1. Pertinence

Les résultats identifiés dans l'UNDAF+ sont-ils consistants par rapport aux besoins du pays, aux priorités nationales, aux engagements internationaux et régionaux du pays ?

54. Les résultats attendus de l'UNDAF+ sont consistants par rapport aux besoins de la RCA notamment aux priorités nationales consignées dans le RCPCA, aux engagements régionaux notamment les accords de Maputo et la vision 2063 de l'Union Africaine ; et internationaux tels que les ODDs, l'agenda 1325 et 2250, et la convention CEDAW. La revue documentaire couplée aux entretiens d'avec tous les informateurs clés permettent d'affirmer que les priorités de l'UNDAF+ sont fortement alignées aux ODDs et aux priorités nationales telles que spécifiées dans le RCPCA qui est le document cadre de la politique du gouvernement. Les piliers de l'UNDAF+ sont alignés sur ceux du RCPCA (tableau 6). Par ailleurs, cet alignement conforme a favorisé la planification aisée des interventions de l'UNDAF+, ce qui a permis à chaque agence de définir ses priorités avec les sous-secteurs pour répondre aux préoccupations du gouvernement. En outre, l'UNDAF+ a bénéficié d'une bonne analyse du contexte humanitaire et de développement pays pour une programmation adaptée des activités de manière générale.

**Tableau 6: Alignement de l'UNDAF+ au RCPCA, et ODDs**

Priorités de l'UNDAF+		Priorités du RCPCA	ODDs correspondants
Piliers	Résultats stratégiques		
<b>Priorité 1</b> - Consolidation de la paix, de la sécurité et de la cohésion sociale	La paix, sécurité et la cohésion sociale sont consolidées	<b>Pilier 1</b> - Soutenir la paix, la sécurité et la réconciliation	ODD 1 - Pas de pauvreté ODD 5 - Egalité entre les sexes ODD 10 - Inégalités réduites ODD 16 - Paix, justice, et institutions fortes
<b>Priorité 2</b> - Bien-être social et équité	Le bien-être et l'équité sociale sont rétablis	<b>Pilier 2</b> - Renouveler le contrat social entre l'Etat et la population	ODD 2 - Zéro faim ODD 3 - Bonne santé et bien-être ODD 4 - Education de qualité ODD 5 - Egalité entre les sexes ODD 6 - Eau potable et assainissement ODD 10 - Inégalités réduites ODD 11 - Villes et communautés durables ODD 12 - Consommations et productions durables
<b>Priorité 3</b> - Relèvement économique et durable	L'économie centrafricaine est relevée de manière durable	<b>Pilier 2</b> - Assurer le relèvement économique et la relance des secteurs productifs	ODD 1 - Pas de pauvreté ODD 2 - Zéro faim ODD 8 - Travail décent et croissance économique ODD 9 - Industries, Innovations et Infrastructures ODD 12 - Consommations et productions durables ODD 15 - Vie terrestre ODD 16 - Paix, Justice et Institutions fortes

Source : Analyse documentaire de l'UNDAF+ et du RCPCA

55. En outre, les domaines prioritaires de l'UNDAF+ et ses interventions collectives mises en oeuvre par UNCT sont alignés sur l'orientation spécifique de l'APPR. La conception et la mise en oeuvre de ces domaines d'intervention sont conformes aux objectifs du gouvernement visant à mettre en oeuvre les priorités de l'APPR consignées à ses articles 1, 2 et 3. En son article 3 par exemple, l'Etat Centrafricain envisage de prendre des mesures pour l'adoption des textes règlementaires, législatives et constitutionnelles nécessaires à la promotion d'une paix durable en RCA. Un accent particulier est mis sur l'appui au processus d'aide humanitaire et de reconstruction ; l'établissement de la justice transitionnelle en région, et la réconciliation. Dans cet ordre d'idée, la revue des rapports de la MINUSCA ainsi que les entretiens d'avec les représentants du gouvernement confirment l'appui constant de l'UNDAF+ non seulement au développement de la politique sectorielle de la justice en étroite collaboration avec le ministère de la justice et des droits de l'homme, mais aussi et surtout l'accompagnement dans sa mise en oeuvre.

56. Par ailleurs, l'équipe de pays des Nations Unies initie divers partenariats avec des agences et une collaboration avec des donateurs, notamment par le biais du Fonds fiduciaire pour la réconciliation, la stabilisation et la résilience (PBF) financé par les fonds fiduciaires multipartenaires. Les preuves issues des examens documentaires et des entretiens avec les informateurs clés confirment que les fonds des donateurs ont répondu aux défis de développement de la RCA, bien que l'instabilité des agents du gouvernement et les problèmes de changement climatique aient entravé la réalisation des résultats et des produits attendus. En ce qui concerne l'instabilité des agents du gouvernement, par exemple, les agences et les partenaires de mise en oeuvre (PMO) ont signalé que le changement constant des autorités gouvernementales en raison des nominations spontanées de nouveaux agents remet en question diverses collaborations initiées avec les précédents, car ils doivent toujours recréer des liens avec de nouveaux agents. Plusieurs Préfectures en région n'ont pas de personnels de l'Etat. Toutefois, l'UNDAF+ contribue depuis 2018 à la restauration de l'autorité de l'Etat en termes de déploiement des agents de l'Etat et du personnel selon le niveau de sécurité et en fonction des zones et ceci conformément aux dispositions du pilier 1 du RCPCA. Il est aussi judicieux de noter que le choix des trois piliers prioritaires de l'UNDAF+ était non seulement conforme aux priorités nationales de développement, mais aussi et surtout au programme de consolidation de la paix et la stabilisation de l'économie. A ce titre, l'UNDAF+ et le RCPCA ont mis l'accent sur le renforcement des institutions, le renforcement des ressources humaines et des infrastructures, l'amélioration des institutions de prestation de services, l'appui à la gouvernance inclusive et le système de gestion économique.

### **De quelle façon l'UNDAF+ a-t-il contribué à résoudre les causes profondes de l'inégalité de genre, la situation des femmes, des jeunes et des groupes marginalisés (personnes vivant avec handicap, atteintes de VIH) ?**

57. L'UNDAF+ est intervenu sur des leviers structurels et des moteurs de changement qui concourent à réduire les vulnérabilités notamment à travers ses piliers 2 et 3. Comme le



témoignent l'ensemble des acteurs interviewés, ces priorités sont prises en compte dans le document de programme et sont reflétées dans les rapports annuels. Par exemple, l'adoption de l'approche participative avec un ciblage des communautés dans la mise en oeuvre des activités de résilience combinées aux aspects de protection sociale soutiennent convenablement le principe de « Ne laisser personne derrière ». L'OMS développe par exemple le plan national de développement sanitaire pour permettre une intégration multisectorielle dans les interventions destinées aux communautés. Au niveau de UNICEF, UNFPA, OMS, les éléments sur lesquels ils travaillent, concourent à réduire les mortalités infantiles, à réduire les vulnérabilités à travers leur avantage comparatif individuel. Et chaque agence a validé ensemble avec les sectorielles pour avancer avec les interventions correspondantes. Puisque c'est un pays qui est dans les urgences, le cluster santé a appuyé des actions par rapport à la réduction des questions humanitaires dans le pays et donc toutes ces interventions concourent au bien-être. En outre, la réinsertion et la réintégration des Ex-combattants par l'OIM permet de limiter les implications des populations dans les groupes armés, les cas de viols, braquages comme moyens de sortie de crise. Ils ont bénéficié de formation sur la cohésion sociale pour le changement de comportement, formation aux métiers et un accompagnement dans la gestion et suivi quelques mois pour assurer une certaine durabilité. L'enjeu étant que « si les jeunes sont engagés dans les processus de paix, les communautés préparés à accompagner ces jeunes, si les jeunes sont formés aux AGR, les communautés acceptent de les accueillir, il y aura la paix ». Avec ces interventions, la tentation de rejoindre les groupes armés a été annulée car les bénéficiaires ont résisté. Un suivi était fait à cet effet.

58. Dans la conception de l'UNDAF+, des questions de cohésions sociales, résiliences, protection des enfants, protection des femmes, les questions touchant la justice et les droits humains (volet justice et sécurité, sécurité : renforcement des capacités et juridictions spéciales) et le maintien de la paix ont été intégré selon l'avantage comparatif des agences dans la mise en oeuvre de leur plan de travail annuel. Le secteur de l'agriculture (pilier 3) a été également un des piliers qui a contribué à la réduction des causes profondes via la distribution des semences de bonne qualité par la FAO. Les élections locales en vue sont une manière de stopper le cycle de violence par l'implication des populations aux affaires publiques. Il est aussi à noter tous les projets développés par les agences qui appuient les THIMO, les VBG, la création d'AGR pour l'épanouissement économique des communautés comme un moyen de les détourner de la violence.

59. Au niveau institutionnel, le renforcement des aspects normatifs et réglementaire des questions liées au genre depuis 2016 visant à rendre visible les femmes et à leur donner l'occasion de s'impliquer dans les instances de prise de décision, de participer à différentes actions, permet aussi de développer l'envie de vouloir être présentes dans toutes les sphères et briser le cycle de la marginalisation. L'ensemble des informateurs clés reconnaissent une bonne évolution dans la représentation (selon la constitution, résultat le suffrage universel au parlement). ONU Femmes et le PNUD apportent un soutien constant au forum des femmes parlementaires de RCA créé dans le sillage de la sortie de crise

en 2015. Les groupes de bénéficiaires soulignent que sans les Nations Unies la situation serait catastrophique. Les appuis sont importants par ex. UNICEF a permis aux enfants d'accéder à l'éducation dans les coins les plus reculés. Dans le même volet, les projets de l'UNDAF+ ciblent les communautés notamment via un engagement de la MINUSCA pour la réduction des violences communautaires en collaboration avec les activités d'appui à la résilience économique soutenu par le PNUD. Ce qui permettrait d'atténuer les facteurs/causes immédiats des conflits notamment liés à la précarité. La réduction de la précarité les rend plus ou moins attentifs aux appels des groupes armés.

60. Nonobstant, les femmes n'ont pas été prises en compte au niveau stratégique (résultats et produits) mais aux niveaux des activités. La tendance de l'évaluation de l'UNDAF+ étant de rester au niveau stratégique, le genre sera vu de manière transversale, au niveau des résultats. En effet, les entretiens ainsi que la revue documentaire permettent de souligner qu'au niveau du groupe de travail genre et développement, il n'existe pas d'agenda et les questions de genre deviennent adhoc. La substance des rencontres du GTGD est remise en question car l'ensemble des activités se concentrent autour de l'organisation du 8 mars, et les activités pour harmoniser les contributions. De même, quand les 7 jours d'activisme approchent, le GTGD devient très actif. Il n'y a pas un cadre comme le font les autres groupes thématiques pour rapporter ce qui se passe. Les revues ne prennent pas systématiquement en compte le GTGD et même les éléments rapportés se limitent aux activités.

61. L'examen documentaire et les discussions de groupe témoignent de la sensibilité au genre du processus global de programmation et de mise en oeuvre fondé sur une participation active, libre et significative de toutes les parties prenantes. Ce processus tient aussi compte de la parité entre les sexes, l'inclusion et l'autonomisation des hommes, des femmes et surtout des jeunes en tant qu'agents de changement. En collaboration avec le HCT, une attention a été accordée à un soutien politique élevé aux niveaux national et local en réponse aux urgences humanitaires, principalement sur le terrain, ciblant les personnes et les communautés les plus vulnérables. L'évaluation note par exemple que les agences ont combiné à la fois le travail humanitaire et de développement pour fournir la plupart des services essentiels sur les programmes de santé, d'éducation et de formation, la protection et assainissement à une population massivement vulnérable, en abordant la vulnérabilité dans le cadre de programmes conjoints, de partenariats et d'un programme de relèvement et de résilience tel que constaté à Bambari, Mongoumba et Bangassou. À Bambari par exemple, la revue documentaire, des entretiens avec des informateurs clés ainsi que des visites de sites dans les centres de santé révèlent que l'UNCT et l'HCT ont accordé une attention particulière aux personnes vivant avec un handicap en assurant la sécurité sanitaire dans le cadre du système de surveillance des maladies endémiques, la santé reproductive et services maternels à des maternités sans risque, renforcement des capacités des services de santé et assistance technique à l'hôpital en collaboration avec les services de la Santé. UNCT a apporté une contribution stratégique dans la lutte contre le VIH et maladies infectieuses notamment par l'élaboration et la mise en oeuvre des

documents normatifs tels que les directives sur les approches de services différenciées, le Plan National de Développement Sanitaire (PNDS2), le Plan stratégique national de lutte contre les hépatites virales, le Plan opérationnel VIH dans les prisons, le Plan eTME, ou des processus de revue tels que l'évaluation de la riposte VIH/TB basée sur le genre (GAT) ou l'Examen Universel de la Santé et de la Préparation (UHPR).

62. En outre, les examens documentaires et les FDGs confirment que l'équipe de pays des Nations Unies a fourni un soutien important pour lutter contre la VBG tant pour la prévention que pour apporter des réponses avec la collaboration du ministère de la santé et de la population, en ciblant les adolescentes et les jeunes, et particulièrement les femmes enceintes. Cela comprend les services juridiques, psychosociaux, médicaux et de protection, les services d'accès en collaboration avec les ministères de la santé et les services de police relevant du tribunal mobile. Avec le ministère de l'Éducation et l'appui de l'UNICEF, une attention particulière a été portée à la scolarisation des adolescents non scolarisés, principalement issus des familles des rapatriés, et à la formation des rescapés des enlèvements et des jeunes soldats.

63. La stratégie de l'UNDA+ spécifie la prise en compte du genre dans toutes les interventions répondant à un besoin spécifique du RCPCA malgré l'absence des données désagrégées sur le genre. L'analyse des rapports annuels ainsi que les entretiens corroborent que la dimension genre reste cependant transversale dans l'UNDAF+, et ne s'appuie pas sur des indicateurs spécifiques. L'UNDAF+ n'est pas sensible au genre dans son processus du début jusqu'à la fin. Ce qui rend difficile la lecture claire des impacts des interventions liées au genre est au niveau des résultats. Cependant, l'on note que le RCPCA est basé sur le relèvement et le développement alors que l'UNDAF+ est basé sur le développement. Il y a un déphasage de l'UNDAF+ qui est porté sur le développement dans un contexte humanitaire. D'où la difficulté d'apprécier les résultats atteints dans le contexte où cela a été défini. La vision est portée aujourd'hui sur le Nexus, qui fait le rapprochement mais n'est pas soutenu nécessairement par l'UNDAF+.

### **Dans quelle mesure l'UNDAF+ s'est-il adapté aux différentes mutations de crises pour mieux répondre aux besoins exprimés ?**

64. L'UNDAF+ est resté flexible au regard de la complexité et de la fragilité du contexte de crise de plus en plus accentué de la RCA. Dans ce contexte, l'UNDAF+ a pris en compte les questions humaines et sécuritaires avec une flexibilité de gestion au fur et à mesure que survient chaque crise. UNCT ainsi que les représentants du gouvernement soutiennent que le processus de mise en oeuvre tient compte des orientations et engagements du pays et prend en compte les changements contextuels. Les éléments d'adaptation du système des nations unies au RCPCA sont très clairs. Par exemple, il existe des résultats qui permettent de travailler

dans le contexte de paix et sécurité au niveau de la gouvernance. De plus, des efforts ont été faits pour intégrer les dynamiques du contexte (processus politique, organisation des élections, question en lien avec l'APPR).

65. Les séances de revue à mi-parcours, les évaluations de l'évolution des besoins humanitaires et la situation sécuritaire permettent aux agences de se réadapter en fonction des urgences identifiées. Quand la crise de la pandémie Covid19 a commencé, chaque agence a pu mobiliser les ressources pour la réponse covid-19 afin de répondre aux besoins des bénéficiaires par rapport à son mandat sous la coordination du RCO. La revue du rapport de plan de réponse covid combinée aux entretiens d'avec l'ensemble des acteurs rencontrés permettent de noter la grande mobilisation de UNCT et HCT dans la mise en oeuvre des deux études approfondies sur l'impact socio-économique de la COVID-19<sup>28</sup> en mai et août 2020, en collaboration avec le gouvernement centrafricain. Les agences ont adapté leurs projets à la réalité qu'imposait les restrictions liées à la COVID-19. Des actions de sensibilisation par exemples passaient à la télé, de même que des tables rondes. Les enseignements pour les enfants passaient à la radio permettant de toucher un plus grand nombre d'enfant à distance.

66. Sur les aspects de la sécurité, les agences évaluent avec UNDSS les zones touchées avant d'organiser les activités. Face aux différents changements du contexte, l'UNDAF+ s'est adapté à travers la production de documents connexes. Par exemple, avec la COVID-19 une réorientation a été faite via le plan de réponse socioéconomique qui a permis de revoir les priorités. A la suite de l'accord de paix définit après le RCPCA et l'UNDAF+, le cadre légal de l'accord de paix a guidé les Nations Unies pour voir comment réconcilier leurs contributions à l'accord de paix. A cet effet, des résultats sur lesquels l'UNDAF+ s'aligne avec la mise en oeuvre de l'accord de paix en vue de réorienter ses priorités ont été identifiés et intégrés dans la programmation annuelle des activités. Par ailleurs, l'analyse globale du contexte commanditée par le RCO en cours d'achèvement pourra permettre de redéfinir les priorités sécuritaires afin que le prochain cadre de coopération soit mieux adapté au contexte actuel tout en donnant une place de choix aux « Solutions Durables », un cadre qui appelle à la réconciliation de l'humanitaire et du développement pour une réponse plus adapté au contexte centrafricain avec le nombre grandissant de personnes déplacées et retournées.

<sup>28</sup> Ces études ont bénéficié du financement de la Banque Africaine de Développement (BAD), l'Union Européenne et de la Banque Mondiale.

## Encadré 1 - Constats Pertinence (P)

**P1.** L'UNDAF+ est pertinent et ses piliers d'impact sont alignés aux priorités nationales consignées dans le RCPCA, aux engagements régionaux et internationaux tels que les ODDs. En outre, ses résultats prioritaires sont alignés sur l'orientation spécifique de l'APPR. Cet alignement de l'UNDAF+ au RCPCA soutenu par l'analyse du contexte humanitaire et de développement ont significativement favorisé la planification et l'adaptation des interventions pour répondre aux préoccupations du gouvernement et des populations. L'accent a été mis sur le renforcement des institutions, le renforcement des ressources humaines et des infrastructures, l'appui à la gouvernance inclusive et le système de gestion économique.

**P2.** Dans sa conception et sa mise en œuvre, l'UNCT a identifié des leviers structurels et des moteurs de changement qui concourent à réduire les vulnérabilités notamment à travers l'adoption de l'approche participative avec un ciblage des communautés pour des activités de résilience combinées aux aspects de protection sociale afin de soutenir le principe de « Ne laisser personne derrière ». Ainsi, le renforcement des aspects normatifs et réglementaire particulièrement sur les questions de cohésions sociales, résiliences, protections des plus vulnérables (enfants et des femmes), les questions touchant la justice et les droits humains et le maintien de la paix ont été intégré selon l'avantage comparatif des agences dans la mise en œuvre de leur plan de travail annuel. Cependant, la dimension genre a été intégré de façon transversale dans l'UNDAF+ et ne s'appuie pas sur des indicateurs spécifiques faute de données désagrégées. Ce qui rend difficile la lecture claire des impacts liées au genre au niveau des résultats.

**P3.** L'évaluation dénote que l'UNCT a apporté une contribution stratégique dans la lutte contre le VIH et maladies infectieuses notamment par l'élaboration et la mise en œuvre des documents normatifs tels que les directives sur les approches de services différenciées, le Plan National de Développement Sanitaire (PNDS2), le Plan stratégique national de lutte contre les hépatites virales, le Plan opérationnel VIH dans les prisons, le Plan eTME, ou des processus de revue tels que l'évaluation de la riposte VIH/TB basée sur le genre (GAT) ou l'Examen Universel de la Santé et de la Préparation (UHPR).

**P4.** L'UNDAF+ est resté flexible au regard de la complexité et de la fragilité du contexte de crise de plus en plus accentué en RCA, ceci à travers l'adoption et la mise en œuvre des questions humaines et sécuritaires avec une flexibilité de gestion au cas par cas, l'adaptation des interventions aux dynamiques du

contexte (processus politique, organisation des élections, conflits et crises y compris celle de la pandémie de Covid-19 notamment avec la mise en œuvre du plan de réponse socioéconomique aux impacts de la pandémie. Dans ce cadre, chaque agence a pu mobiliser les ressources sous la coordination du RCO, et adapté leurs projets à la réalité qu'imposait les restrictions liées à la COVID-19. Les aspects de sécurité ont été évalués avec UNDSS notamment dans les zones touchées avant d'organiser les activités. A la suite de l'accord de paix définit après le RCPCA et l'UNDAF+, les priorités de l'UNDAF+ ont été réorientées pour intégrer ces besoins dans la programmation annuelle des activités avec une place de choix accordé aux « Solutions Durables ». Cependant, les besoins demeurent énormes et nécessite davantage des efforts sur les plans humanitaire et développement de manière ciblée qui peuvent être renseignés par le plan de réponse humanitaire annuel et le RCPCA.

## 4.2. Efficacité

### Dans quelle mesure les résultats ont été atteints ?

#### 4.2.1. Analyse des indicateurs de résultats

67. Les indicateurs de résultats ont été analysés sur la base des documents de l'UNDAF+ notamment le document de conception pour vérifier les statuts pour chaque cible des résultats afin de guider le processus d'estimation de la performance accomplis par l'UNCT vers la réalisation desdits cibles de résultats de l'UNDAF+ (tableau 7). En dehors des indicateurs de résultats qui sont prédéfinis dans le cadre des résultats, les cibles et indicateurs de produits spécifiques sont renseignés et communiqués annuellement. La plupart des indicateurs de résultats sont Smarts mais 48% n'ont pas de cibles spécifiques (Résultats 1.1 et 1.2), et d'autres (52%) encore ne disposent pas de baseline (Exemple Résultats 1.1 ; 1.2 ; et 2.2). La mesure et la communication des progrès de résultats sur bon nombre d'indicateurs peuvent être difficiles car ils ne sont pas spécifiques. Ce qui pourrait rendre complexe le processus de rapportage mais aussi et surtout la mesure des progrès vers l'atteinte des résultats escomptés. Au total 25 indicateurs de résultats ont été définis pour mesurer la performance de l'UNDAF+ à l'horizon 2021/2022. Le nombre des indicateurs par pilier n'est pas le même et varie selon l'ampleur des activités. Par exemple, le pilier 2 (Bien-être social et équité) semble plus dense avec près de 50% des cibles d'indicateurs à atteindre. Toutefois, le nombre de cibles par pilier n'enlève en rien la teneur de chaque domaine d'impact de l'UNDAF+.

**Tableau 7 : Analyse des indicateurs de résultats de l'UNDAF+**

Résultats	Nombre d'indicateurs	Baselines (Oui/ Non)	Cibles définis (Oui/ Non)	Observations
Résultat 1.1	03	Non	Non	L'indicateur 1.1.3 n'est smart même si la base d'analyse est définie
Résultat 1.2	03	Non	Non	Tous les indicateurs sont Smarts
Résultat 2.1	12	Oui (08/12)	Oui (11/12)	L'indicateur 2.10 (protection sociale) n'est pas smart même la base d'analyse et la cible sont définies.
Résultat 2.2	02	Oui (2/2)	Non	Tous les indicateurs sont Smarts
Résultat 3.1	02	Oui (1/12)	Oui (1/2)	L'indicateur 3.1.1 n'est pas smart (indice de pauvreté)
Résultat 3.2	03	Oui (1/3)	Non	Tous les indicateurs sont Smarts
<b>Total (%)</b>	25 (100)	12/25 (48)	13/25(52)	Tous les indicateurs sont Smarts

Source : Reconstituée à partir des documents de l'UNDAF+.

68. Les entretiens d'avec UNCT soutiennent que le processus de rapportage sur les progrès accomplis peut prendre plusieurs mois. Les données sont compilées et soumises manuellement par les agences, ce qui peut créer des biais et affecter ainsi la fiabilité et l'exactitude des données sur les réalisations des indicateurs de résultats et de produits. Au début de chaque exercice annuel, le RC partage le modèle de rapport à l'équipe pays des Nations Unies. Chaque agence partage des données/ progrès spécifiques sur chacun des domaines de résultats avec le RC. Le RCO compile et consolide les soumissions de l'UNCT par domaines du groupe de résultats et les partage avec les membres du groupe des résultats. Le groupe de résultats examine et renvoie la version révisée au RCO. Le RCO incorpore les commentaires/apports dans le projet de rapport annuel et partage le projet de rapport annuel avec PMT pour examen. Le PMT partage les commentaires/contributions sur le projet de rapport annuel avec RCO. Le RC intègre les commentaires du PMT et les partage avec l'UNCT. L'UNCT renvoie au DSRSG/RC/HC tout commentaire sur le projet de rapport annuel, et le DSRSG/RC/HC partage le rapport annuel final avec l'UNCT pour diffusion.

69. Cependant, l'examen des rapports annuels et les entretiens avec UNCT permettent de noter que les cibles d'indicateurs de résultats varient considérablement avec l'évolution du contexte sécuritaire et des crises majeurs durant la vie du programme. De plus en plus, les indicateurs proxy (adaptés) sont plus utilisés. Toutefois, le système de rapportage « UN Info » utilisé ne répond pas au contexte puisque les données doivent d'abord être regroupées et désagrégées pour refléter les résultats sur le terrain. Ce qui n'est pas toujours le cas. Par conséquent, il est difficile de garantir la qualité des données collectées pour chaque domaine d'impact.



## 4.2.2. Progrès vers l'atteinte des résultats attendus de l'UNDAF+

70. L'analyse des progrès vers l'atteinte des résultats est focalisée sur l'estimation du taux de réalisation en évaluant essentiellement le nombre de cibles d'indicateurs de résultats atteints. Cependant, l'analyse des rapports annuels 2018, 2019, 2020 et même de la revue annuelle de 2021 démontre que l'accent n'était pas centralisé sur le renseignement des indicateurs, mais plutôt sur des cibles d'indicateurs qui ne reflètent pas ceux énumérés dans le cadre des résultats. Les entretiens d'avec UNCT révèlent que depuis 2020, les rapports annuels sont élaborés conformément aux nouvelles directives de rapportage du siège contrairement aux rapports précédents (2018 et 2019). Compte tenu du contexte fragile donc la situation de sécurité est constamment en mutation, UNCT s'est défini depuis 2020 des indicateurs 'proxy' pour certains indicateurs de l'UNDAF+ parce que certains indicateurs du cadre des résultats n'étaient pas renseignables, d'autres par ailleurs ne cadraient pas avec les actions menées.

71. Nonobstant ce constat, l'examen desdits rapports annuels, des entretiens et des discussions avec les groupes de bénéficiaires révèlent qu'indéniablement l'équipe pays des Nations Unies a fait des progrès significatifs vers la réalisation de ses indicateurs normatifs tels que l'achèvement notable des directives de gouvernance, des documents de politique, des cadres stratégiques pour les ministères de tutelle (Exemple ministère de la justice et des droits de l'homme). Aussi, les interventions de l'UNDAF+ ont permis l'acquisition d'un niveau de stabilité là où il y avait la crise notamment dans l'Ouham et Ouham Pendé, la Nana Gribizi et Kemo et à Bambari. En outre, les évaluateurs ont constaté que des progrès substantiels ont été réalisés dans le renforcement des services sociaux, l'amélioration de la sécurité alimentaire avec une tentative de relance des économies locales (piliers 2 et 3). La ville de Bambari par exemple a évolué positivement avec la relance de l'économie locale, les actions socio-culturelles et la sécurité grâce à l'action concertée du SNU. Par ailleurs, les initiatives comme le village intégré (solutions durables), contribuent à créer des pôles de développement. La cohésion sociale est au beau fixe de même que les relations hommes femmes. Toutefois, il y a un besoin de communication



Des centaines de personnes ont reçu un accompagnement à reprendre une vie normale. Certains ont reçu une aide à la résilience. On avait des beufs et tout a été détruit. On vivait dans la peur et la violence. On subissait des vols. Aujourd'hui, on dort bien ! On est à l'aise, on a la paix. On a des douches (3 portes), de l'eau, du savon, des nattes, les enfants se lavent et s'habillent, on reçoit des coupons et des vivres. Nous avons juste besoin de moyens pour démarrer des petits commerces, l'élevage. Des écoles pour les enfants, un hôpital ou les femmes peuvent aller accoucher car ils sont très éloignés.

*Témoignage tiré d'un FDG femmes à Bambari.*

à faire pour plus de visibilité des appuis consentis car plusieurs bénéficiaires ne savent pas d'où proviennent les aides qu'ils reçoivent.

72. Bien que des progrès notables aient été réalisés dans la consolidation de la paix et le renforcement de la gouvernance, et l'autonomisation des femmes et des jeunes, le mécanisme de paix et de gouvernance reste difficile et nécessite des efforts supplémentaires en ce qui concerne les arrangements de sécurité transitoires, la formation institutionnelle et le redéploiement de l'armée en province et dans les communautés.

## I) Progrès effectués vers l'atteinte des résultats du pilier 1 : Paix La Paix, sécurité et cohésion sociale sont consolidées

Suivant le tableau 8, l'UNCT a été très performant dans l'atteinte des cibles d'indicateurs du pilier 1 dans l'ensemble (83 et 107%). Concernant le résultat 1.2, quoique les indicateurs 2 et 4 soient évalués très satisfaisants, des efforts substantiels sont nécessaires pour améliorer les progrès à l'atteinte des cibles de l'indicateur 3 apprécié moins satisfaisant. Globalement, plusieurs réalisations ont été menées pour ce résultat. A titre d'illustration, l'analyse des rapports annuels 2019, 2020 et 2021

ainsi que les entretiens avec l'ensemble des informateurs clés permettent de relever que UNCT a contribué à doter la RCA d'une politique sectorielle de la justice avec un plan stratégique de 2020-2024. Sa mise en œuvre est fortement soutenue par l'adoption de la loi sur la Commission Vérité, Justice, Réconciliation et Réparations (CVJRR) en avril 2020. L'on note également



« Quand on regarde le niveau de développement du pays, le niveau de pauvreté est tellement profond. Si les Nations Unies n'étaient pas là qu'est ce qui serait arrivé. Tout ce qu'on voit qui semble tenir c'est grâce à l'action des partenaires ».

*Intervenant clé à Mongoumba*

l'adoption et la mise en œuvre du code de protection de l'enfant en juin 2020 qui pénalise toute violation sur mineur dans les conflits armés. L'UNCT soutient en permanence la réforme du secteur de la sécurité avec l'accompagnement de la police de proximité ; le développement du Plan Ministériel de l'approche genre 2021-2024 ; le lancement de la Charte Nationale sur la qualité des soins et les droits du patient. Dans le même ordre d'idées, l'UNCT en collaboration avec le gouvernement a contribué l'accès des populations et surtout des victimes des conflits armés aux cliniques juridiques avec l'assistance des agents psychosociaux juristes et parajuristes comme à Bangassou, Bangui et Bambari. Les entretiens de groupes et la revue documentaire soutiennent que ces efforts renforcent la confiance des populations en la justice formelle. Selon la MINUSCA et groupes de bénéficiaires rencontrés, des tensions ethniques dans les quartiers et communes ont fortement diminuées notamment à Bangui, Bambari et Mongoumba.

74. Des efforts importants ont été accomplis pour la restauration de l'autorité de l'État avec la réhabilitation des infrastructures publiques (bureaux équipés dans des communes), le développement des capacités et le déploiement des agents de l'état en province. Toutefois, la plupart de ces interventions sont ponctuelles, avec des réponses standards adaptées de manière adhoc. En outre, l'UNDAF+ est resté dans une logique de réponse humanitaire associée à un peu de développement. L'Etat de droit et la bonne gouvernance sont soutenus par le gouvernement et les OSC. L'évaluation a noté par exemple que UNCT a contribué à la réduction de la violence communautaire et la stabilisation efficace des conflits intercommunautaires. Depuis 2020, des ex-combattants et groupes vulnérables y compris des femmes, ainsi que les jeunes enclins à la violence, ont bénéficié des formations professionnelles, des kits de démarrage d'activités génératrices de revenus, et une sensibilisation à la coexistence pacifique en soutien aux mécanismes locaux de résolution des conflits. Sur le plan de la gouvernance, plusieurs campagnes d'éducation civique ont fortement soutenu la participation des citoyens aux dernières élections de 2020, lesquelles ont connu un niveau de participation plus élevé des femmes aux élections. Des débats éducatifs et campagnes de proximité (porte à porte) ont été organisés pour assurer la participation des électrices. Des volontaires communautaires ont été déployés et plusieurs femmes potentielles candidates ont bénéficié du programme de formation et de coaching parmi lesquelles une a été candidate à l'élection présidentielle et plus d'une centaine aux élections législatives. Les agents électoraux ont également bénéficié d'une formation sur le VIH en prélude à leur déploiement pour les élections présidentielle et législatives.

75. Quoique l'examen documentaire de l'UNDAF+ soit limité aux rapports annuels 2018, 2019 et 2020 ; les entretiens individuels et de groupes couplés aux observations de terrain permettent de noter tout de même que d'importantes réalisations ont été menées en 2021 notamment en renforcement des capacités. L'évaluation rapporte par exemple qu'environ 133 juristes ont été formés, 79% des comités de gestion des conflits liés à la transhumance sont opérationnels et actifs ; 72% des combattants sont désarmés et démobilisés ; 82% de bénéficiaires du programme ciblant les groupes armés ont été formés ; environ 29% des membres de forces de sécurité intérieure déployés sur l'ensemble du territoire national ; 74% des membres des forces de sécurité intérieure formés aux droits humains, la protection des civils et des enfants, la prévention des VBGs, et aux relations civiles et militaires ; plus de 105% des victimes de violences basées sur le genre ayant reçu une assistance juridique et judiciaire ; et 70 des cas de violations des droits humains et du droit humanitaire international, y compris les violences graves sur les enfants et VBG, sont enregistrés et traités.

**Tableau 8 : progrès atteint pour le pilier 1 – Paix, justice, sécurité et cohésion sociale**

Indicateurs	Baseline (Référence)	Réalizations				Performance (%)	Observations	Agences UN
		2018	2019	2020	2021			
<b>Résultat 1.1</b> - les institutions politiques et administratives et les OSC promeuvent et contribuent au maintien de la paix, la sécurité, la réconciliation nationale et les droits humains								
1.1.1. Pourcentage de personnes par région qui perçoivent que la sécurité personnelle s'est améliorée	45	49	60	47	47	113	Très Satisfaisant	UNDP
1.1.2. Pourcentage de la population par région qui perçoit une diminution des tensions ethniques/religieuses	83	-	83	87	87	77,5	Très Satisfaisant	UNDP
1.1.3. Pourcentage des réfugiés et de déplacés internes sur la population affectée	22,4	24,2	14,3	14,4	59	113	Satisfaisant	OCHA, IOM, UNHCR, UNOPS
<b>Moyenne (2018 - 2020)</b>					83,2	Très Satisfaisant		
<b>Résultat 1.2</b> - les institutions politiques et administratives et les OSC promeuvent et encadrent l'Etat de droit et la bonne gouvernance (UNDP, UNICEF, UNW, UNFPA, UNAIDS)								
1.2.1. Rang de la République Centrafricaine selon l'Indice de Mo Ibrahim de la Gouvernance en Afrique	50	-	50	50	50	75	Satisfaisant	UNDP
1.2.2. Pourcentage de dossiers traités par la CPS	0	0	0	0	4	100	Très Satisfaisant	UNDP
1.2.3. Pourcentage de la population qui a payé - ou qui a été sollicitée pour payer - un pot-de-vin à un représentant de l'Etat, par région	22 (Non désagrégés)	-	22 (Non désagrégés)	09 (Non désagrégés)	09 (Non désagrégés)	45.5	Moins Satisfaisant	UNDP
1.2.4. Pourcentage de la population exprimant leur confiance dans la justice formelle	22	50	50	45	47	218,2	Très Satisfaisant	UNDP
<b>Moyenne (2018 - 2020)</b>						107,2	Très Satisfaisant	

**Légende :** Moins de 25% = Très insatisfaisant  
50 - 75% = Satisfaisant

25 - 50% = insatisfaisant (25 - 50 %)  
Plus de 75% = Très satisfaisant



76. Suivant les données du rapport de revue annuelle 2021, des plaidoyers politiques multiples conduits par l'UNCT ont permis la création de la Commission Vérité, Justice, Réparation et Réconciliation (CVJRR) en 2021. Les 11 Commissaires, dont 5 femmes, ont prêté serment en juillet 2021 marquant ainsi le lancement officiel des activités de la CVJRR. Environ, 11 451 personnes victimes des violences basées sur le genre ont bénéficié d'assistance juridique, judiciaire et psycho-sociale à travers la société civile soutenue par le SNU. De même, durant les élections de 2020, le SNU a facilité l'impression et le déploiement de 13 884 listes d'électeurs, 1 880 000 bulletins de vote et formulaires pour les bureaux de vote ; le déploiement de 7 500 isolements réutilisables et 100 000 scellés dans 420 bureaux de vote. Le SNU a accompagné l'ENAM dans le recrutement de 60 nouveaux élèves magistrats et 40 élèves greffiers à travers un processus transparent, ainsi que la formation et le déploiement de 300 agents pénitentiaires. Sur le plan de justice pénitentiaire, les opérations de 4/8 prisons affectées par des violences électorales de décembre 2020 ont repris leurs activités en 2021 et la situation sécuritaire s'est améliorée dans 2 autres prisons qui sont restées opérationnelles malgré les attaques.

77. Avec le soutien du SNU et de ses partenaires, la représentation politique des femmes à l'Assemblée nationale s'est sensiblement améliorée par rapport à la dernière législature. Le pourcentage des femmes députées est passé de 7% à 13% (18 femmes élues sur 140 députés). Sur une cible de 2 000 personnes pour 2021, le soutien du SNU a permis le déploiement de 1 500 personnes (dont 87 femmes) de Forces de Sécurité Intérieure - police et gendarmerie - en région. L'appui du SNU à la digitalisation a doté 48 institutions étatiques (dont 4 au niveau décentralisé) d'équipements informatiques et de licences ZOOM, couplé d'une formation ciblée de 500 staffs, contribuant ainsi au maintien de la continuité des activités de l'administration pendant la COVID-19.

## **II) Progrès vers l'atteinte des résultats du pilier 2 : Bien-être et équité**

78. Tout comme le pilier 1, les résultats 2.1 et 2.2 du pilier 2 jugé très satisfaisant (87%) et satisfaisant (60%) respectivement (tableau 9). Plusieurs cibles d'indicateurs du résultat 2.1 ont été largement atteints voir même dépassés et le taux moyen d'exécution est très satisfaisant. Toutefois, l'atteinte des cibles d'indicateurs 2.1.2 et 2.1.8 nécessitent des efforts considérables car leur taux de réalisation est moins satisfaisant. Le même constat est fait pour l'indicateur 2.2.2 du résultat 2.2 dont le taux de réalisation est moins satisfaisant. L'analyse des rapports et les entretiens individuels et focus de groupes permettent de souligner que des réalisations importantes ont été effectuées par UNCT pour renforcer la protection sociale y compris de l'enfant en collaboration avec le ministère de la promotion de la femme, de la famille et de la protection de l'enfance. Ces efforts ont permis d'identifier et de soutenir 17 635 enfants (9 347 garçons et 8 288 filles) à risque ou victimes

de violence. En outre, 22% des réfugiés ont été couverts par les programmes de protection sociale en 2020 ; le plan de réponse prenant en compte les VBG et les abus et exploitations sexuelles (AES) a été déployé. Ainsi, 46 travailleurs sociaux ont été formés sur le processus de gestion des cas et à l'utilisation d'outils standardisés. Enfin, 22 services sociaux des préfectures de Bangui, Ouham, Nana-Mambéré et Mbomou ont bénéficié de ressources financières et techniques pour apporter une assistance directe aux enfants victimes de violence.

79. En outre, l'UNCT a adopté une approche basée à la fois sur le principe de "ne laisser personne pour compte" et sur l'égalité des sexes. Ce qui a favorisé l'accès aux services de santé reproductive adaptés aux filles et aux femmes vivant avec handicap, ainsi qu'un accès équitable à des services sociaux de base, y compris pour les populations les plus vulnérables telles que les réfugiés, les déplacés internes et les personnes vivant avec handicap. l'ensemble des organisations de jeunesse a été renforcé et mobilisé pour promouvoir la sante sexuelle et reproductive des adolescents vivant avec un handicap via les établissements pour PDI ; plus de 280% de structures offrant au moins trois services de santé reproductive adaptés aux adolescents et jeunes vivant avec un handicap ont été renforcées ; 70% de femmes enceintes recevant les ARV pour la PTME ; environ 70% des écoles sont dotés de latrines séparées (filles/ garçons) ; 72% sont dotées de point d'eau fonctionnels et 100% des cibles en infrastructures éducatives prévus construites. Cependant, il est difficile d'appréhender le progrès vers l'atteinte des cibles d'indicateurs de ce résultat faute de données désagrégées.

80. En termes de lutte contre la malnutrition, 24 754 enfants (11 882 garçons et 12 872 filles) souffrant de malnutrition aiguë sévère (MAS) ont été admis dans 520 points de service du programme thérapeutique ambulatoire et 47 centres de soins, cela représente 50% du nombre estimé de cas au niveau national. La qualité des programmes de traitement MAS est supérieure aux normes sphères minimales. L'équipe pays a élargi son soutien au programme de nutrition afin de fournir des services intégrés de nutrition communautaires dans 14 districts sanitaires y compris ceux de Bambari, Mongoumba et Bangassou. De plus, 3 870 agents de santé communautaires et 756 professionnels de la santé ont été formés pour promouvoir l'allaitement maternel exclusif et d'autres pratiques familiales. Parmi les agents de santé communautaire formés, 52,5% sont déjà actifs dans la promotion de l'ANJE (Alimentation des Nourrissons et des Jeunes Enfants). Ainsi, plus de 137 500 femmes enceintes et allaitantes ont bénéficié de conseils sur ANJE dans 567 centres de santé et dans les communautés - villages et sites de personnes déplacées. De plus, 91% des réfugiés atteints des cas de malnutrition aigüe sévère ont été guéris. Dans les 17 districts sanitaires soutenus par UNICEF, 58% des femmes enceintes ont effectué leur première consultation prénatale (CPN) et 45% ont effectué quatre CPN.

81. Les besoins sur les sites de déplacés en raison des conflits locaux et des inondations ont été adressés, y compris en termes d'accès à l'eau, l'hygiène et l'assainissement, primordiale pour la prévention des maladies. Ainsi, l'équipe pays a fourni l'accès à l'eau à 135 107 personnes et des installations sanitaires de base pour 39 201 personnes dans des situations humanitaires<sup>29</sup>. Dans le cadre du nexus, 156 500 personnes<sup>30</sup> supplémentaires vivant dans des zones relativement stables ont eu accès à l'eau potable grâce à la construction de forages mécanisés et manuels, et d'un réseau d'eau. L'équipe pays a préconisé la création d'un Comité national pour la sécurité alimentaire et la nutrition sous la direction du Premier ministre. L'élaboration d'un plan stratégique multisectoriel pour la nutrition a été reportée à 2021 en raison de la COVID-19. En 2020, les efforts de lutte contre la faim en réponse aux besoins alimentaires de 1,3 million de personnes vulnérables touchées par les conflits se sont poursuivis. Plus de 30,9 millions de tonne de nourriture ont été distribuées et 15,5 millions de dollars ont été décaissés par le biais d'une assistance en espèces. Ainsi, 361 399 personnes ont bénéficié des transferts monétaires en 2020, soit 72 280 ménages<sup>31</sup>.

---

<sup>29</sup>Données non désagrégées.

<sup>30</sup>Données non désagrégées.

<sup>31</sup>Données non désagrégées.



## Tableau 9 : Progrès atteint pour le pilier 2 – Bien-être social et équité

Indicateurs	Baseline (Référence)			Réalizations			Observations	Agences UN
		2018	2019	2020	2021	Performance (%)		
<b>Résultat 2.1-</b> les populations centrafricaines particulièrement les plus vulnérables ou à risque de l'être utilisent les services sociaux de base de façon durable, en particulier la santé, éducation, protection sociale, eau et assainissement selon les normes de qualité (UNICEF, WFP, WHO, UNFPA, UNAIDS, UNHCR, UNW, FAO, UNDP, UNOPS, IOM)								
2.1.1. Taux brut de préscolarisation par sexe (%)	7 (Non-désagrégé)	8 (Non-désagrégé)		8 (Non-désagrégé)		57,1	Satisfaisant	UNICEF
2.1.2. Taux net d'admission au fondamental I par sexe (fille/garçon)	76 (Non-désagrégé)	60 (Non-désagrégé)	-	42 (41,6% pour les réfugiés)		33,5	Moins satisfaisant	UNICEF, HCR
2.1.3. Taux d'achèvement au fondamental I par sexe (fille/garçons)	49 (Non-désagrégé)	50 (Non-désagrégé)	55 (Non-désagrégé)	42 (41,6% pour les réfugiés)		33,5	Très Satisfaisant	UNICEF, WFP
2.1.4. Taux de couverture vaccinale pour la rougeole (VAR) par région	-	-	-	82 (100% pour les réfugiés)	-	100	Très Satisfaisant	UNICEF, WHO
2.1.5. Pourcentage de femmes enceintes ayant effectué au moins 4 consultations prénatales	38	41	48	55 (36% pour les réfugiés)	60	134,2	Très Satisfaisant	UNICEF, WHO
2.1.6. Pourcentage des accouchements dans un centre de santé	40	45	50	55	60	131,2	Très Satisfaisant	UNICEF, WHO, UNFPA
2.1.7. Prévalence contraceptive moderne chez les femmes de 15 à 49 ans (urbain et rural)	-	-	-	14,4 (Non-désagrégé)	-	100	Très Satisfaisant	UNFPA, WHO
2.1.8. Proportion de la population ayant accès à une source d'eau sûre et abordable	80	-	-	103	-	32,2	Moins Satisfaisant	UNICEF, WFP
2.1.9. Proportion de la population utilisant les services d'assainissement surs et abordables	-	-	-	15,800	-	100	Très Satisfaisant	HCR, UNICEF, IOM, UNOPS
<b>Moyenne (2018 - 2020)</b>						<b>86,8</b>	<b>Très Satisfaisant</b>	
<b>Résultat 2.2-</b> les filles, femmes, garçons et hommes en Centrafrique, en particulier les plus vulnérables ou à risque de l'être, utilisent de façon durable les services de qualité en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle (WFP, FAO, UNICEF, UNHCR, UNW)								
2.2.1. Pourcentage de la population en situation d'insécurité alimentaire et ayant besoin d'aide alimentaire	70	59	44	58	-	57,5	Satisfaisant	WFP, FAO, UNHCR
2.2.2. Taux de prévalence de l'insécurité alimentaire sévère pour les ménages (désagrégé par sexe)	10 (Non-désagrégé)	7 (Non-désagrégé)	6 (Non-désagrégé)	-	-	32,5	Moins Satisfaisant	WFP, FAO, UNHCR



des formations en entrepreneuriat ; environ 2 500 personnes, dont 1 000 jeunes, ont pu disposer d'activités génératrices de revenus durables. Ces interventions ont aussi pris en compte la gestion durable de l'environnement et des ressources naturelles. Stratégiquement, deux documents ont été adoptés avec l'appui de l'UNCT, à savoir le Document stratégique de foresterie participative et la Stratégie nationale de développement durable et de l'environnement, lesquels sont nécessaires pour soutenir la promotion d'une croissance verte et durable en RCA<sup>32</sup>. Ainsi, les capacités nationales ont été renforcées en gestion stratégique de l'environnement. L'UNCT a appuyé le gouvernement dans sa politique énergétique décentralisée qui vise à favoriser l'accès des populations des zones rurales à l'électricité au moyen des microcentrales électriques et dont 83% des cibles ont été atteints. Enfin, la stratégie nationale de la sécheresse a été élaborée par l'université de Bangui sous la tutelle du gouvernement et l'appui de l'UNCT pour contribuer à une gestion et une adaptation aux catastrophes naturelles,

85. Cependant, l'évaluation note qu'il y a de moins en moins de suivi de la part des agences. Ce constat est visible par exemple dans la disparité des informations et la difficulté des agences de remonter les informations et pour imposer certaines orientations particulièrement sur le paquet d'interventions en matière de renforcement des capacités. A titre d'illustration, les entretiens de groupes d'avec les bénéficiaires montrent que parfois, des formations sont conduites sans remises de kits et outils d'accompagnement, et aucun suivi n'est fait pour remédier à ces manquements pendant plusieurs mois.

---

<sup>32</sup>Ces politiques visent à renforcer la gouvernance forestière notamment dans le domaine de l'exploitation forestière, via le centre de contrôle des statistiques sur le bois exporté, le contrôle de l'abattage et la commercialisation et son appropriation par la partie nationale.



**Tableau 11 : Performance globale de l'UNDAF+**

Piliers	Résultats	Taux de réalisation (%)	Taux moyen (%)	Observations
Pilier 1 : Paix La Paix, sécurité et cohésion sociale sont consolidées	R 1.1	83,2	95,2	Très satisfaisant
	R 1.2	107,2		
Pilier 2 : Bien-être et équité	R 2.1	86,8	70,3	Satisfaisant
	R 2.2	59,9		
Pilier 3 : L'économie centrafricaine est relevée de manière durable	R 3.1	116,8	84,8	Très satisfaisant
	R 3.2	52,8		
<b>Moyenne (2018 - 2020)</b>			<b>83,4</b>	<b>Très Satisfaisant</b>

**Légende :** Moins de 25% = Très insatisfaisant      25 - 50% = Insatisfaisant (25 - 50 %)  
 50 - 75% = Satisfaisant      Plus de 75% = Très satisfaisant

87. Cependant, les données de références n'étant pas désagrégées, il est difficile de mesurer/évaluer les améliorations sur la base des résultats fournis par les agences. Les entretiens individuels avec les agences UN révèlent que le reporting étant calqué sur l'UNDAF+ au niveau stratégique, les résultats n'apparaissent pas désagrégés dans la plupart des cas. Par exemple, faute d'indicateurs sensible au genre, l'on n'arrive pas à prouver le degré de représentativité des femmes à des postes ou aux élections. Les informations existent mais la plateforme UN ne permet pas de les rentrer. Les indicateurs dans UN info ne sont pas désagrégés par sexe et par âge. Quand on regarde par exemple les effectifs à la fonction publique on n'arrive pas à trouver qu'il y a des discriminations dans le système. Les outils de collectes d'informations de l'UNDAF + et reporting devraient être revu pour plus de sensibilité au genre.

## **Quels sont les facteurs positifs et négatifs qui ont pu contribuer à l'atteinte des résultats escomptés ou qui ont entravé leur mise en œuvre ?**

### **• Facteurs positifs**

88. Plusieurs facteurs positifs ont soutenu la réalisation des progrès accomplis vers l'atteinte des résultats escomptés. La revue des rapports annuels ainsi que les entretiens individuels et de groupes permettent de noter par exemple que l'alignement des résultats de l'UNDAF+ sur les priorités du RCPCA a facilité la planification des interventions. Ces efforts ont été soutenus par l'engagement et la disponibilité de la partie nationale et plus particulièrement sur le terrain dont la participation des autorités et des ONG locales a été d'un grand atout. Il est important de noter la volonté politique de certains acteurs tels que le ministre de la Justice qui produit un feedback sur le rapport annuel publique des droits de l'homme par réponse écrite en proposant un cadre de dialogue avec la MINUSCA, malgré le manque de moyen financier au niveau du gouvernement pour opérationnaliser les cadres et stratégies de la justice. L'accord de paix (APPR)

a largement facilité l'avancement des priorités de développement en instaurant une dynamique de paix. Ensuite, l'implication du RCO dans la coordination globale a été positive pour l'atteinte des résultats. La volonté de RCO de prioriser le genre de manière spécifique a été renforcé par ONU femme devenue une agence avec une stratégie genre qui s'aligne sur le RCPCA, avec la collaboration du ministère de la promotion de la femme. En outre, un élément fondamental positif et endogène est que l'UNDAF+ est un cadre qui fédère les efforts incluant les humanitaires et la perspective de Nexus HPD qui facilite les efforts de coordination, de plaidoyer et mobilisation des ressources. Le développement du cadre des solutions Durables en est un aboutissement.

89. Les initiatives conjointes ont été un facteur positif. Même si les interventions se font encore dans les mêmes zones (le Centre, l'Est, Ouaka/Bambari et peu dans le nord), cela n'a pas empêché pour autant que les synergies soient trouvées entre les uns et les autres avec la création d'une dynamique de travail avec les mêmes cibles, les mêmes acteurs et des actions plus complémentaires. Aussi, l'engagement des donateurs fidèles comme l'UE et les USA qui appui la justice et les forces de sécurités, le PBSOA fond pour la consolidation de la paix et le Japon ont été d'un atout indispensable. Enfin, la revitalisation de la diaspora centrafricaine est non négligeable et à considérer comme incitatifs pour attirer des investisseurs en RCA et partant, créer une niche de création de richesse.

### • Facteurs inhibiteurs

90. En termes de facteurs inhibiteurs, l'examen des rapports de l'UNCT et des entretiens individuels relatent que plusieurs éléments exogènes qui ne dépendent pas des agences tels que l'ampleur des violences, la volatilité du contexte et l'insécurité interchangeant d'une province à l'autre. En effet, la crise centrafricaine commence à durer dans un contexte où il y a d'autres foyers de crises émergentes qui tendent à capturer l'attention des bailleurs de fonds comme au Soudan du Sud, Yemen, et tout récemment en Ukraine. Au niveau du gouvernement, l'implication des autorités locales est très souvent interrompue à cause des crises. La question de la bonne gouvernance n'a pas été mise en avant. Les nominations ont continué à se faire sur une base ethnique, les complaisances dans la justice ont continué, pas de poursuite de haute personnalité. Dans le pilier 3, les aspects sécuritaires à savoir le blocage du corridor Douala-Bangui, le coup d'état manqué de janvier 2021 ont été les principaux défis pour l'atteinte des résultats. En matière de protection sociale, l'engagement du gouvernement est insuffisant pour éliminer le trafic de personne.

91. L'on note des défis d'ordre institutionnels relevés par les agences, notamment des lourdeurs administratives au niveau du gouvernement qui ne permettent pas d'intervenir comme l'on aurait souhaité. Par exemple, une analyse des besoins est faite sur le terrain entre les agences et les autorités locales et/ou la communauté. Mais les autorités locales n'ont pas de pouvoir de décision et il faut valider avec Bangui les

propositions venants des communautés. Le processus prend énormément de temps. Par ailleurs, la lutte contre l'impunité n'est pas une priorité pour le gouvernement malgré l'adaptation des lois relatives à l'impunité aux standards internationaux.

92. Sur le plan économique les sanctions (embargo) qui pèsent sur le pays affectent / limitent grandement les capacités du gouvernement à contribuer à son propre développement et partant, faciliter la tâche des agences du SNU de manière à ce que leur contribution soit perceptible. Les ressources humaines de la partie nationale sont très faibles et la contribution de l'État est limitée, les financements se font via les NU (PBF), les PTF à 90%. Or jusqu'à un point l'aide extérieure ne peut se substituer aux prérogatives de l'État. La mise en application du CVJRR reste orpheline de financement / d'un soutien de l'État. C'est également le cas pour plusieurs cadres stratégiques qui ont été développés avec l'appui du SNU mais souffrent de l'absence de financement pour leur mise en application.

93. Sur le plan opérationnel, l'évaluation a noté une faiblesse de partage de l'information. La faiblesse des données liées à la situation d'instabilité et l'enclavement du pays, les staffs des agences ont une surcharge de travail et les agences font face à un éternel recommencement. L'accès difficile à tout le pays, difficulté de transport qui se fait majoritairement par vol. Le monitoring et le Suivi Evaluation sont difficiles à cause des questions d'accès au lieu de détention tenu par les forces non conventionnelles, Les activités planifiées et non réalisées sont essentiellement les visites de terrain à cause de l'état de la route, d'insécurité et des contraintes de calendrier des agences de coordination. A cela s'ajoute, les conditions de transport qui posent un problème pour une mission conjointe avec les vols UNHAS (il est difficile de faire une mission conjointe avec toutes les parties prenantes en empruntant les vols UNHAS pour la simple raison que les places sont limitées).

94. En plus, l'appropriation des outils de formation sur le monitoring et la promotion des droits de l'homme est un facteur qui entrave la pérennisation des interventions. Les formations sont dispensées mais faute de moyens ne sont pas appliquées, relayées ni retransmises pour bénéficier d'un effet boule de neige. La vulnérabilité des populations qui touche la résilience économique qui ne diminue pas. La décentralisation est un goulot d'étranglement et l'absence de digitalisation des organisations publiques crée des problèmes de communication entre l'État et la population dans un contexte où l'information et la communication doivent se faire rapidement.

95. Enfin, les capacités techniques des ONG locales sont faibles. Elles sont appuyées pour leur fonctionnement par les agences NU. Par exemple, une ONG comme AIRD qui fait dans la logistique n'a aucun moyen roulant, pas de carburant ni de garage. Selon eux, ils sont censés recevoir l'appui de Bangui. Ils ont des budgets prévus mais qu'ils ne reçoivent pas en réalité. Plusieurs ONG ne connaissent même pas le RCPCA y compris certaines agences paraguayennes comme le Projet d'Appui au Retour et à la Réintégration (PARET) et la Commission Nationale pour les Réfugiés (CNR). Le manque d'expertise des ONG locale rend difficile le transfert de compétence en matière de financement et de renforcement des capacités techniques. Leur capacité d'absorption est assez limitée.



« Dans ce pays la réalité est que l'on est comme dans un cercle vicieux. Toute cette pauvreté que subit la population affecte le degré de confiance qu'elle a vis-à-vis de l'état. Et si ces personnes-là sont exposées aux groupes qui leur miroitent un semblant de protection, ils vont les suivre. La pauvreté et le nonaccès aux services entretiennent la méfiance vis-à-vis de l'état, l'insécurité, le conflit politique parce que tout le monde pense que c'est l'État qui a la solution. La situation va au-delà d'un plan ».

*Témoigne un informateur clé durant un entretien à Bangui.*

### **Dans quelle mesure la mise en œuvre de l'UNDAF+ a-t'il contribué à améliorer l'agenda nationale en matière de renforcement des capacités (les cadres légaux et réglementaires sur les droits humains, égalité, des genres, inclusivité) ?**

96. L'analyse des rapports annuels et les entretiens (individuels et de groupes) complétés permettent d'affirmer que l'UNDAF+ a significativement contribué à l'amélioration de l'agenda nationale en matière de renforcement des capacités notamment l'appui au développement et la mise en œuvre des cadres légaux et réglementaires sur les droits humains, l'égalité genre et l'inclusion des parties prenantes surtout les plus vulnérables. L'UNCT a apporté un renforcement et amélioration des cadres des normatifs, réglementaire, juridique ou institutionnels des questions liées au genre. En effet, des avancées en matière de cadre législatif (promotion du genre, protection de l'enfant, la loi sur la parité, un répertoire sur le genre existe sur le portail du ministère de l'action humanitaire, enfants associés aux groupes armés) et l'accompagnement des structures ont été réalisés.



« On peut s'estimer heureux au nombre de policier et gendarmes recrutés, formés, déployés aux bâtiments réhabilités et d'autres nouvellement construits, des écoles fonctionnelles dans beaucoup d'endroits même si le niveau d'enseignement laisse à désirer. Avec l'appui apporté, on sent un changement sur la question des droits de l'homme et la mise en œuvre vers un État de droit ».

*Un informateur clé durant un entretien à Bambari*

97. En outre, le code de protection de l'enfant trainait depuis plus de 20 ans, mais en 2ans l'appui des NU (UNICEF et MINUSCA) a permis de rendre effectif ce document. Ces réalisations ont bénéficié de l'appui de la coordination qui organise des rencontres par pilier, apporte des conseils via des plateformes d'information, de partage et de communication. Le renforcement des capacités se fait aussi dans chaque agence dans le cadre de leur PTA. En matière de transfert de compétences, UNFPA a formé beaucoup de personnels de la santé. D'autres agences ont fait des Formation des formateurs (Ex. police de proximité) et formation des apprenants (au bas de l'échelle qui font la duplication). Au niveau de l'éducation aussi, UNICEF a formé les enseignants et il existe dorénavant plus d'enseignants titulaires par rapport aux contractants qui n'étaient pas formés. Il est tout de même important de noter que le renforcement des capacités institutionnelles se fait au niveau des ministères à Bangui et dans les différents démembrements au niveau décentralisé dans presque toutes les communes du pays. Dans certains projets conjoints, il y a des comités de suivi technique au niveau de Bangui et au niveau local qui regroupent l'équipe de mise en œuvre (partenaires locaux, autorités locales et leaders communautaires), et conduisent des formations des points focaux genre, de communication, des experts en coordinations de l'aide et le spécialiste en S&E évaluation du RCPCA.

98. En matière de protection sociale, OIM a contribué à formuler un programme et une stratégie pour lutter contre le Trafic de personnes et toutes les victimes de crimes sexuels. Un projet transfrontalier a vu le jour impliquant UNODC et OIM Cameroun grâce à des plaidoyers divers, le renforcement des capacités des partenaires de mise en œuvre afin de répondre aux normes pour les abus (affaires sociales, réconciliation nationale, communication), formation des gendarmes et de la police sur l'identification des cas et la fourniture de réponses. Sur l'ensemble du territoire, le redéploiement des agents de l'état après une évaluation de l'état de lieu permet de renforcer les capacités locales (Ex. déploiement des enseignants par UNICEF ; appui du PNUD à la Haute Autorité chargée de la Bonne Gouvernance qui a permis de déclencher les procédures d'investigations, la création de l'UMIRR pour la répression contre les violences faites aux femmes et les enfants). Le PNUD accompagne par exemple le processus des élections locales et le développement d'une politique de décentralisation.

99. Sur le plan de la santé, le programme conjoint dirigé par ONUSIDA a joué un rôle fondamental dans l'élaboration du document stratégique sur le VIH SIDA au niveau du gouvernement. Ce qui a renforcé le leadership politique à ce sujet et créer un cadre d'engagement politique. Un comité national de lutte contre le VIH SIDA a été mis en place. Le ministère de la santé bénéficie d'un accompagnement pour identifier les goulots d'étranglement et pour y trouver des solutions. Un outil technique a été mis en place pour assurer la réponse sectorielle. Le plan stratégique national d'élimination du VIH a été élaboré avec des directives pour les soins et

traitements. Des outils de collecte de données ont été développés. Un appui est apporté au ministère de la santé via le comité de lutte contre le VIH SIDA pour améliorer la qualité des données. En outre, un renforcement des capacités des formations sanitaires et prescripteurs a été fait au niveau central, décentralisé et dans les districts sanitaires. Le renforcement des capacités passe aussi par l'appui du gouvernement avec des consultants nationaux et internationaux. Un appui financier régulier est apporté à la société civile. Le gouvernement bénéficie d'un plaidoyer et d'un accompagnement pour la mobilisation des ressources.

100. En matière d'environnement et changement climatiques, la contribution de l'UNCT a abouti à l'adoption de la Stratégie nationale de développement durable, du Plan national d'adaptation aux changements climatiques, et à l'élaboration de la Contribution déterminée au niveau national. Ces politiques sont également pris en compte dans la mise en œuvre des solutions durables.



Photo 1 : Focus de groupes avec les hommes à Bambari

Photo 2 : Focus de Groupe avec les femmes à Bambari

101. D'autres appuis ont été apportés à la société civile pour la protection et la promotion des droits de l'homme, la formation des forces de défense et sécurité et suivi de leur profil HRDDP (Human Right due Diligence Policy). Plusieurs plaidoyers menés par l'UNCT ont abouti à la mise en place de la commission des droits de l'homme, institution indépendante pour la prévention à l'incitation à la haine et à la violence ; la mise en place du comité national de prévention du génocide suivi de l'organisation des missions (une dizaine par année) pour l'installation des points focaux. Aussi, un lien a été établi avec la société civile et les structures relais appelées « Forum locaux » pour agir comme relais dans les zones difficiles d'accès, agissant de manière confidentielle, pour soutenir des actions ciblées. Enfin, l'UNCT a soutenu le gouvernement dans le développement et la mise en œuvre du plan de réponse contre la covid-19 à travers le conseil stratégique soutenu par la mise en place de 12 forums (constitué de la société civile, leaders traditionnels, autorités locales) associés aux 12 bureaux de terrains de la MINUSCA pour servir de relais avec le terrain.

## Encadré 2 - Constats Efficacité (Ef)

**Ef1** - Contrairement aux prévisions du cadre des résultats de l'UNDAF+ en 2018, les indicateurs proxy sont utilisés depuis 2020 pour renseigner sur les progrès accomplis même si « UN Info » adopté ne répond pas au contexte puisque les données ne sont pas toujours désagrégées pour refléter les résultats. Il est difficile de garantir la qualité des données collectées pour chaque domaine d'impact puisque l'accent est focalisé plutôt sur des cibles d'indicateurs qui ne reflètent pas ceux énumérés dans le cadre des résultats.

**Ef2** - L'UNCT a été très performant dans l'atteinte des cibles d'indicateurs du pilier 1 (95%). Globalement, plusieurs réalisations majeures ont été menées même si elles sont ponctuelles par exemple pour doter la RCA d'une politique sectorielle de la justice avec un plan stratégique de 2020-2024, la restauration de l'autorité de l'État avec la réhabilitation des infrastructures publiques, le développement des capacités et le déploiement des agents de l'état en province. Aussi, l'UNDAF est resté dans une logique de réponse humanitaire avec moins d'attention sur les interventions de développement.

**Ef3** - La performance de l'UNDAF+ à la réalisation des indicateurs de résultats du pilier 2 est satisfaisante (73%). L'UNCT a de manière très satisfaisante atteint les cibles d'indicateurs de résultats du pilier 3 (85%). Pour ces piliers (2 et 3), un accent particulier a été mis sur l'adoption du principe de croissance inclusive avec l'autonomisation des femmes et le développement des solutions durables qui répondent aux besoins des populations les plus vulnérables en termes d'offres d'opportunités et de moyens de subsistance durables. Toutefois, moins de suivis ont été réalisés. Ce qui pourrait être par exemple à l'origine des disparités observées sur les informations disponibles et la difficulté des agences de remonter ces informations pour la prise des décisions particulièrement sur le paquet d'interventions liées au renforcement des capacités économiques.

**Ef4** - La performance de l'UNDAF+ satisfaisante sur les trois piliers avec un taux de réalisation moyen de 63%. Des efforts considérables sont nécessaires pour l'atteinte des résultats du pilier 3 dont la performance est estimée moins satisfaisante (34,5%). Bien évidemment, cette performance pourrait s'améliorer sur les années 2021 et 2022 avec le retour à la stabilité, toutefois, elle pourra être compromise par l'absence des ressources financières notamment avec la crise Ukrainienne en cours. Cependant, les données de références n'étant pas désagrégées, il est difficile d'évaluer les améliorations sur la base des résultats fournis par les agences puisque les résultats ne sont pas toujours désagrégés.

### Encadré 3 - Constats Efficacité (Ef), suite et fin

**Ef5** -- L'alignement des résultats de l'UNDAF+ sur les priorités du RCPCA ayant facilité la planification des interventions, l'engagement et la disponibilité de la partie nationale et plus particulièrement sur le terrain, la volonté politique du gouvernement, l'APPR, l'implication du RCO dans la coordination globale avec la prise en compte des initiatives conjointes et des efforts incluant les humanitaires et la perspective de Nexus HPD, sont autant de facteurs positifs qui ont soutenu la réalisation des progrès accomplis vers l'atteinte des résultats escomptés. Aussi, l'engagement des donateurs fidèles comme l'UE et les USA qui appui la justice et les forces de sécurités, le PBSOA fond pour la consolidation de la paix ont été d'un atout indispensable. L'on note également que la revitalisation de la diaspora centrafricaine pourrait constituer aussi un facteur incitatif pour attirer des investisseurs en RCA.

**Ef6** - Cependant, l'ampleur des violences, la volatilité du contexte et l'insécurité persistante, la faible implication des autorités dans la coordination, le blocage du corridor Douala-Bangui, le coup d'état manqué de janvier 2021, l'engagement du gouvernement est limité pour éliminer le trafic de personne en matière de protection sociale, et des lourdeurs administratives induisent des pertes de prend énormes ont été les principaux défis à l'atteintes des résultats escomptés. Les ressources du gouvernement sont très limitées, ce qui ne permet pas la mise en application de plusieurs initiatives à l'instar du CVJRR et plusieurs cadres stratégiques développés. Par ailleurs, l'évaluation a noté une faiblesse de communication et partage de l'information entre les agences. L'enclavement et l'insécurité du pays ne facilite pas le monitoring des activités. Enfin, les capacités techniques et d'absorption des partenaires techniques locaux (ONG et OSCs) sont faibles et nécessitent d'ample accompagnement.

**Ef7**- L'UNDAF+ a significativement contribué à l'amélioration de l'agenda nationale en matière de renforcement des capacités particulièrement avec un focus sur l'appui au renforcement des cadres normatifs à savoir le développement et la mise en œuvre des cadres légaux et réglementaires sur les droits humains, l'égalité genre, la protection et la cohésion sociale particulièrement des plus vulnérables à l'instar du programme de lutter contre le Trafic de personnes et toutes les victimes de crimes sexuels. De plus, la mise en œuvre des programmes conjoints comme sur la santé a permis un renforcement des capacités des formations sanitaires et prescripteurs, l'élaboration du document stratégique et la mise en place d'un comité de lutte contre le VIH SIDA. Les appuis de l'UNCT ont été déterminants par exemple dans l'adoption de la Stratégie nationale de développement durable, du Plan

national d'adaptation aux changements climatiques, et la mise en œuvre des solutions durables. Plusieurs plaidoyers menés par l'UNCT ont abouti à la mise en place de la commission des droits de l'homme et le renforcement des capacités des OSC en la matière, la formation des forces de défense et sécurité et suivi de leur profil HRDDP. Enfin, le gouvernement a bénéficié d'un plaidoyer et d'un accompagnement pour la mobilisation des ressources pour le financement du RCPCA.

### 4.3. Efficience

#### **Dans quelle mesure les ressources et les stratégies de gestion ont-elles été utilisées de manière efficace pour produire les résultats attendus de l'UNDAF+ ?**

102. Les entretiens individuels menés auprès des agences lesquels sont soutenus par la revue des rapports annuels et rapports spécifiques des agences UN démontrent que plusieurs stratégies de gestion ont été utiles pour rendre efficace l'UNDAF+ vers l'atteinte des résultats attendus. Celles-ci reposent essentiellement sur des orientations stratégiques notamment les groupes de travail tels que les Groupes de Résultats, Groupe de Travail de Suivi et d'Evaluation (GTSE), Groupe de Travail des Solutions Durables (GTSD), Groupe de Travail Socio-économiques (GTSe), Groupe de Communication des Nations Unies (GTC), Groupe de Travail sur la Protection Sociale (GTPS), l'Equipe conjointe des Nations unies sur le VIH/SIDA, les Clusters Interagences, et le Cadre institutionnel de coordination du RCPCA/CEM. Chaque groupe de travail a des TDRs spécifiques. Par ailleurs, l'adoption des projets conjoints ont permis d'obtenir des contributions harmonisées qui répondent aux préoccupations des bénéficiaires. Par exemple, le programme conjoint des Nations Unies sur le VIH comptant 10 sponsors avec des tâches repartis suivants leurs mandats et des outils de coordination et suivi (réunion mensuelle, plan conjoint, joint programme avec un système de suivi qui permet de suivre l'état de mise en œuvre). En outre, des échanges pour les partenariats avec les médias ont été très utiles pour renforcer la communication et la visibilité des interventions auprès du public. Toutefois, il n'existe pas de stratégie unifiée des Groupes thématiques laquelle aurait renforcé la cohésion et la coordination interagences.

103. Les solutions Durables sont une porte d'entrée pour améliorer l'efficience des résultats de l'UNDAF+ avec les zones de convergences qui offrent une opportunité et une possibilité de faire des actions complémentaires et harmonisées. Aussi la mise en place des agents communautaires de la MUNISCA pour le partage d'information d'alerte a permis d'être plus efficaces dans les interventions. Cependant, le narratif devrait être revu pour rendre effectif le Nexus HDP. La nouvelle réforme des NU qui

confère au RC un rôle à la fois dans le développement, l'humanitaire et la mission ainsi que la volonté du gouvernement sont une base excellente pour renforcer l'efficacité des programmes de coopération.

104. Depuis 2020, l'UNCT a adopté un plan de rapportage basé sur « UN-Info », le UNSDG Information Management System (IMS), le rapportage spécifique sur les questions transversales, et l'usage du KOBO ToolBox par le Secrétariat Permanent du RCPCA. De même, la revue documentaire et les entretiens individuels permettent de confirmer que des rapports semestriels et annuels sont produits pour informer sur les progrès accomplis vers l'atteinte des cibles d'indicateurs de résultats. Toutefois, il a été constaté que l'évaluation à mi-parcours de l'UNDAF+ telle que prévue dans le document de conception n'a pas eu lieu. En fait, seules les revues annuelles sont effectuées conformément aux nouvelles directives UN. Ce qui aurait permis à l'UNCT d'identifier les goulots d'étranglements et d'y apporter les corrections convenables. Concernant l'analyse intégrée de pays, l'UNCT procède à l'analyse des personnes laissées pour compte, mais l'analyse de progrès de mise en œuvre de l'Agenda 2030 est effectuée par agence et aucun rapport commun n'a été trouvé pour renseigner sur la situation actuelle des ODDs en RCA. Enfin, en dehors de la mise en commun des plateformes de travail et de réflexion interagences via les groupes de travail, les ressources financières sont largement mobilisées et utilisées individuellement par agence. Bien évidemment, ceci exclu certains projets conjoints comme le plan de riposte contre la covid-19 et les mobilisations pour les élections de 2020.

### **Dans quelle mesure et de quelle manière les coûts de transaction ont-ils été réduits ?**

105. L'évaluation a identifié plusieurs mécanismes de gestion qui concourent à la réduction des coûts de transactions. En effet, la revue des rapports pays et des rapports annuels combinée aux informations issues des entretiens d'avec l'UNCT révèlent que les agences disposent des bases communes sur le terrain (Ex. PNUD UNICEF à Bossangoa) avec ce que cela comporte comme partage de coûts d'internet, de loyer et d'électricité. On compte aussi le logement de sous bureau de certaines agences à la MUNISCA, l'organisation des missions conjointes qui permettent de sauver des coûts logistiques. La présence de la MUNISCA a beaucoup aidé sur une bonne partie du pays et elle sert de relais et d'accompagnement en termes logistique ce qui contribue à la réduction des coûts.

106. La synergie entre agences et les différents groupes thématiques permet de faire plus d'économie et par conséquent rendre l'UNDAF+ plus performant. Les projets conjoints aident à faire des réunions virtuelles, contribuent à la réduction des

<sup>33</sup>Les TDRs des groupes de travail sont disponibles dans le Guide des Opérations des Nations unies en République Centrafricaine République Centrafricaine développé en septembre 2020 par les Nations Unies (2020\_Guide\_Opérations\_Nations unies\_V2).

coûts logistiques, et permettent de diminuer des doublons. En effet, avec l'adoption dans certains cas d'une administration et une logistique communes sous l'appui de l'UNOPS, certaines agences ont opté pour une approche conventionnelle pour l'entretien des véhicules, et réduisent les coûts d'exploitation, en particulier dans les bureaux régionaux. Plusieurs agences ont harmonisé les pratiques de recrutement et leur approche financière pour le transfert en espèces des ressources du programme vers les sites sur le terrain, réduisant ainsi les délais et les coûts de fonctionnement. La même approche a été appliquée pour le service d'approvisionnement en élargissant le portefeuille d'accords à long terme, pour répondre aux exigences des agences en matière de solutions de services communs, et réduisant de ce fait les coûts et en améliorant l'efficacité et l'efficience dans la mise en œuvre des interventions de l'UNDAF+.

107. Des entretiens avec des agences et des visites de sites par exemple à Bambari, Bangassou et Mongoumba attestent de la mise en œuvre d'achats conjoints et recrutement des partenaires de mise en œuvre. Le plus souvent, deux ou trois agences contractent les mêmes ONG avec des modalités communes et partagent les coûts des opérations pour les mêmes cibles et au même endroit. Par conséquent, il y avait beaucoup d'épargne, d'économies d'échelle et une livraison en service moins longue. Ce processus permet également une méthode standard d'établissement des coûts et de tarification qui dicte le montant qu'une agence peut facturer pour un service dans un lieu spécifique. Cependant, certaines agences ne voient pas l'avantage de se joindre à certains services communs, en particulier sur les questions concernant la gestion financière et la mobilisation des ressources. Ils soutiennent que cela retarde la gestion financière et le processus de regroupement des dépenses dans la mesure où chaque agence a son propre budget spécifique et hiérarchique pour les opérations. D'autres agences telles que le PAM et la MINUSCA utilisent leur propre procédures internes dans le cadre de collaborations conjointes.

108. Les entretiens d'avec les agences et les donateurs permettent de soutenir que le Code des opérations signé en 2020 et dont la mise en œuvre a débuté en mars 2021 pourrait renforcer les efforts d'harmonisation des procédures et des processus car la nouvelle formule de travail commun et l'adoption des services communs ne sont pas encore entièrement achevés, notamment dans les bureaux UN en province ou en région. Certes, le code est signé et adopté au niveau de Bangui, mais sa reconnaissance est moins connue au niveau des bureaux UN sur le terrain. En outre, certaines agences adhèrent à l'Approche Harmonisée pour le Transfert d'Espèces (HACT) dont les composantes sont le transfert sur le compte des partenaires, lesquels partenaires sont sélectionnés sur la base de micro-évaluations. Ce qui facilite les contrôles de choix des partenaires et de réduire les coûts. Le GTC bénéficie de l'expertise des agences comme le designer de HCR et OCHA, qui lui

permet de travailler sur les messages, la formulation des activités de communication et de faire des propositions sur les outils de communication adaptés aux agences. La mise en place de cartographies par certaines agences (par exemple UNFPA avec les VBG, OMS, et OIM) permet des interventions complémentaires et d'éviter le gaspillage de ressources.

Quelles sont les contraintes liées à la mobilisation et à l'utilisation des ressources ? 109. Plusieurs contraintes à la mobilisation et l'utilisation des ressources ont été identifiées. L'examen des documents de l'UNDAF+ combiné aux affirmations des informateurs clés notamment de l'UNCT soulignent l'absence de bonne gouvernance dans la gestion des finances et politiques publiques dont les progrès sont insignifiants à date en RCA. A cette contrainte s'ajoute la crise sécuritaire à répétition dans le pays qui n'attire pas assez des donateurs lesquels sont de moins en moins intéressés. Les entretiens d'avec les donateurs permettent de soutenir que la mobilisation des ressources est un sérieux problème dans la mesure où la communauté internationale, considère la Centrafrique comme un pays à crise humanitaire et que UNDAF+ parle du développement. Les bailleurs de fonds se déclinent à financer le développement en Centrafrique entre autres pour cette raison. La majorité des financements viennent sous forme de fonds humanitaire géré par OCHA lesquels sont plus orientés vers les interventions humanitaires et donc moins vers les actions d'appui au développement. Par conséquent, les ressources financières mobilisées ne répondent pas aux besoins des programmes mis en œuvre dans le cadre de l'UNDAF+ vu que les besoins humanitaires sont encore considérés comme urgents et prioritaires dans le pays.

110. Bien plus encore, le fonds Humanitaire mobilise beaucoup plus de ressources, tandis que le fonds de développement en mobilise beaucoup moins. La réalité est que les donateurs sont toujours très généreux à répondre à la crise humanitaire et moins aux actions de développement pour des raisons de visibilité, d'émotion, et de compassion. Pourtant l'UNDAF+ dans sa conception est orienté vers développement mais le pays fait face à une crise humanitaire et sécuritaire dans un contexte d'urgence. Par conséquent, l'accent est plutôt mis sur des interventions ponctuelles et de courtes durées, lesquelles sont moins susceptibles d'améliorer les conditions de vie des populations à long-terme.



« On trouve que parler des ODD ce sont des chimères alors qu'il y a des gens meurent par manque d'accès aux ressources de base (santé et alimentation). Mais si on lit les analyses de conflit, à la base ce sont des problèmes de développement. Le manque d'équité de développement est le problème de fond ».

*Témoignage d'un Informateur clé durant un entretien à Bangui*

111. Certes, le guide des opérations prévoit la mobilisation des ressources conjointes. Celle-ci s'est fait notamment via les programmes conjoints<sup>34</sup> et les fonds Ezingo. Cependant, il n'existe pas de mobilisation conjointe des ressources en dehors des périodes électorales. Chaque agence y va de son mandat à travers leur CPD. Pourtant, l'UNDAF+ devrait être un programme axé sur une appropriation budgétaire totale, une sorte de « local multidonors trust fund » pour couvrir le gap budgétaire. De plus, il serait nécessaire que les IFI, la BAD et la BM travaillent avec le SNU beaucoup plus sur les questions de développement. Les personnes enquêtées affirment qu'il n'existe pas d'engagement clair de travail et de collaboration entre UNCT conjointement avec les institutions financières. Ils ont de ressources mais ils font leur propre coopération avec le gouvernement que ce soit au niveau de l'aide ou des subventions.

112. Par ailleurs, la mobilisation des ressources individuelles est contraire avec la réforme du SNU, c'est pourquoi dans les guidelines du cadre de coopération à venir il serait recommandé de mettre en place un « pool fund » où les ressources seront mobilisées ensemble idéalement sans « earned marking ». Par exemple, il existait autrefois Le « Multipartner Trust Funds (MPTF) » qui a mobilisé un certain nombre de ressource entre 2013-2014 concentré sur trois domaines programmatiques : la Restauration de l'autorité de l'état, relèvement post-crise, la réconciliation et médiation. L'Orientation avait été donné par la RC pour renforcer la collaboration afin que le MPTF devienne un fonds solutions durables et partant, le Nexus dans le contexte de la Centrafrique est une justification cohérente pour la mobilisation des fonds. Dans la même logique, les bailleurs de fonds sont plus enclins à financer les solutions durables plutôt que d'avoir des domaines qui ne sont pas vraiment adaptés aux priorités en lien avec la réalité du pays.

113. Sur un autre angle, les seuls cadres de financement qui fonctionnent en RCA est le fonds humanitaire et le fonds mondial. Par exemple, ONUSIDA mobilise les ressources au niveau mondial et redistribue à divers niveaux (siège, régional, National) chaque année le « country envelop ». Les principaux donateurs sont le Fonds mondial, les États Unies via le PEP FAR<sup>35</sup> . Les agences mobilisent les ressources additionnelles dans le cadre des réponses liées à leurs mandats (ex de UNICEF dans le cadre de l'élimination de la transmission mère enfant). Enfin, une autre contrainte à la mobilisation et l'utilisation des ressources réside dans l'ambargo qui pèse sur la RCA. L'UNDAF+ pourrait aider le pays à sortir de cette grande contrainte qui lui est imposé par les Etats-Unis. Cet ambargo économique limite par ailleurs les échanges et dont l'utilisation des ressources mobilisées dans la mesure où plusieurs partenaires ont gelé l'aide budgétaire pour certains projets tant que la situation politique n'est pas réglée.

<sup>34</sup>Au moyen du Peace Building Fund (PBF), les agences des Nations unies sont supposées travailler ensemble afin de développer des programmes conjoints en réponse aux différents Trust Funds des Nations unies.

<sup>35</sup>PEP FAR is a led and managed by the U.S. Department of State's Office of the U.S.



## Encadré 4 - Constats Efficacité (Eff)

**Eff1** - L'UNCT a développé des stratégies de gestion pour rendre efficient l'UNDAF+ vers l'atteinte des résultats attendus, notamment les contributions des groupes de travail avec des TDRs spécifiques tels que les GR, GTSE, GTSD, GTSe, GTC, GTPS, l'Equipe conjointe des Nations unies sur le VIH/SIDA, les Clusters Interagences, et le Cadre institutionnel de coordination du RCPCA/CEM. En outre, les projets conjoints ont permis d'obtenir des contributions harmonisées qui répondent aux préoccupations des bénéficiaires. L'implication des médias a été très utile pour renforcer la communication et la visibilité des interventions auprès du public. Cependant, une stratégie unifiée des Groupes thématiques aurait renforcé la cohésion et la coordination interagences. Par ailleurs, l'adoption des solutions durables avec la mise en œuvre des actions complémentaires et harmonisées, de « l'UN-Info », le UNSDG Information Management System (IMS), le rapportage spécifique sur les questions transversales, et l'usage du KOBO ToolBox par le Secrétariat Permanent du RCPCA a fortement soutenu l'efficacité des résultats de l'UNDAF+. Quoique l'UNCT procède à l'analyse des personnes laissées pour compte et les progrès de mise en œuvre de l'Agenda 2030 effectuée par agence, aucun rapport commun n'a été trouvé pour renseigner sur la situation actuelle des ODDs en RCA.

**Eff2** - L'adoption des bases communes sous l'appui de l'UNOPS, le logement de sous-bureau de certaines agences et les appuis multiformes de la MUNISCA, l'adoption des projets conjoints, les synergies entre agences et les différents groupes thématiques permettent de réduire les coûts de transaction. Plusieurs agences ont harmonisé leurs procédures d'achats pour répondre aux exigences en matière de services communs, réduisant ainsi les délais et les coûts de fonctionnement, favorisant des économies d'échelle et une livraison en service rapide. Nonobstant, certaines agences ne voient pas l'avantage de se joindre à certains services communs, en particulier sur les questions concernant la gestion financière et la mobilisation des ressources dans la mesure où cela retarde le processus de regroupement des dépenses. Le PAM et la MINUSCA utilisent leur propre procédures internes dans le cadre de collaborations conjointes. Toutefois, le Code des opérations signé en 2020 et dont la mise en œuvre a débuté en mars 2021 pourrait renforcer les efforts d'harmonisation des procédures et des processus car la nouvelle formule de travail commun et l'adoption des services communs ne sont pas encore entièrement achevés, notamment dans les bureaux UN en province ou en région. L'approche harmonisée pour le Transfert d'Espèces (HACT) faciliterait le contrôle du choix des partenaires, la communication entre agences renforcerait la complémentarité et permettrait de réduire davantage les coûts.

**Eff3** - L'absence de bonne gouvernance dans la gestion des finances et politiques publiques et la crise sécuritaire à répétition dans le pays qui n'attire pas assez des donateurs, constituent des freins à la mobilisation des ressources. De ce fait, les ressources financières mobilisées ne répondent pas aux besoins des programmes mis en œuvre dans le cadre de l'UNDAF+. Certes, le guide des opérations prévoit la mobilisation des ressources conjointes via les programmes conjoints et les fonds Ezingo. Force est de constater qu'il n'existe pas de mobilisation conjointe des ressources en dehors des périodes électorales. Un UNDAF+ axé sur une appropriation budgétaire, une sorte de « local multidonors trust fund » ou « pool fund » renforcerait les efforts de mobilisation des ressources. Dans la même logique, les bailleurs de fonds sont plus enclins à financer les solutions durables plutôt que d'avoir des domaines qui ne sont pas vraiment adaptés aux priorités en lien avec la réalité du pays. Enfin, une autre contrainte à la mobilisation et l'utilisation des ressources réside dans l'embargo économique qui pèse sur la RCA. Ce qui limite les échanges et dont l'utilisation des ressources mobilisées dans la mesure où plusieurs partenaires ont gelé l'aide budgétaire pour certains projets tant que la situation politique n'est pas réglée.

#### **4.4. Coordination (y compris cohérence, et connectivité)**

##### **Les fonctions de coordination ont-elles assuré la cohérence, l'harmonisation et la synergie entre les agences SNU ?**

114. L'évaluation trouve que les fonctions de coordination ont effectivement assuré la cohérence, l'harmonisation et la synergie entre les agences SNU. En s'appuyant sur les rapports annuels et documents de l'UNDAF+ y compris ceux de la MINUSCA, et des entretiens conduits avec les agences, le leadership de la DSRSG/RC/HC a été déterminant pour maintenir la cohérence et la connectivité. Plusieurs mécanismes sont en place et fonctionnels pour mettre en œuvre les réformes du système qui prône le travail en synergie et l'harmonisation des procédures et des interventions. A titre d'illustration, l'organisation des réunions régulières par le RCO pour la réorientation des objectifs attribués aux piliers et aux groupes de thématiques, les consultations via DSRSG & RCO, les échanges d'information via le groupe de travail MARA<sup>36</sup> pour les aspects genre, ainsi que les rencontres régulières (One to one) constituent des mécanismes de coordination qui alimentent la cohérence, l'harmonisation et la synergie entre les agences SNU. Par ailleurs, la participation des partenaires avec les agences y compris la MINUSCA pour le dialogue humanitaire permet une meilleure prise en compte des droits de l'homme, la mise en œuvre des actions visant à soutenir les réformes judiciaires et leur application.

115. L'on note également le travail en équipe via les groupes thématiques, des cadres

de discussions et des échanges pour harmoniser ce qui se fait, des consultations et reporting annuels pour alimenter chaque rapport annuel de l'UNDAF+. Avec le GTC par exemple, le premier rapport semestriel de l'UNDAF+ a été produit pour la première fois en juin 2021. Jusqu'à lors, l'UNDAF+ produisait uniquement un rapport annuel au mois de mars de chaque année. Le GTC suscite l'adhésion de toutes les agences et de la population, assure la visibilité des réalisations des agences. Chaque deux semaines, il se tient une rencontre avec toutes les agences (point focal communication). L'UNCT participe régulièrement aux tables rondes avec les médias, dynamise les réseaux sociaux (Facebook, Twitter, site web) avec l'appui du GTC. Cependant d'autres groupes de travail comme le GTGD ne bénéficient pas de l'accompagnement de la coordination dans leur fonctionnement dans la mesure où il n'existe aucun financement dédié au groupe de thématique genre.

116. Le RCO a des outils pour faciliter le travail conjoint dans la planification et l'analyse (Ex. PMT, OMT, et les GT). Toutefois, le défi majeur réside dans la disponibilité des membres à participer à ces instances de coordination et le budget que cela implique au niveau des agences. Par exemple, en dehors des agences comme OMS, les agences ne disposent pas de staffs impliqués au suivi de la mise œuvre de l'UNDAF+. Ce qui crée un problème au niveau de la participation à la fois qualitative, substantielle et physique. Certains membres de PMT auraient souhaité une participation plus stable du PMT, la participation n'est pas constante et le PMT en RCA n'inclut pas tous les Deputy de chaque agence. Certes le processus de suivi et évaluation de l'UNDAF+ a été redynamisé et intégré à l'agenda PMT, toutefois, ce dispositif devrait être revu et les TDRs devraient inclure la dimension suivi et évaluation de manière explicite.

117. L'élaboration de l'UNDAF+ a été un processus participatif entre les agences et la partie nationale. Et chaque agence définit son programme de coopération CPD aligné à l'UNDAF+. C'est donc un élément de base pour créer les synergies. A titre d'illustration, chaque année chaque agence définit son PTA qui est la mise en œuvre du CPD. Cet exercice est également inclusif entre agences du même pilier. Cependant, selon les modalités et approches des différentes agences dans la mise en œuvre du plan de travail (PTA), il n'existe pas de cadre consultatif et de partage avec les autres pour la mobilisation des ressources et la mise en œuvre du PTA. Les approches de mise en œuvre aussi changent et varient selon les agences (Implémentation direct, Exécution nationale (NIM), et quelquefois les deux). Ce qui pose un réel problème d'harmonisation.

118. Les visites de terrain ainsi que les entretiens individuels au niveau régional permettent de noter que la cohérence, l'harmonisation et la synergie entre les

<sup>36</sup>Groupe de travail « Monitoring Analysis and Reporting Arrangements » en application de la Résolution 1960 du Conseil de Sécurité des Nations Unies.

agences SNU au niveau de la coordination ont été ressenties lors de l'ouverture des sous bureaux des agences du SNU à Bambari avec le projet du plan opérationnel de stabilisation immédiate de la ville de Bambari (POSIB). La synergie et l'harmonisation des plans de travail ont également été fait à plusieurs égards. Par exemple, la MINUSCA (section droits de l'Homme) a travaillé en synergie avec le PNUD, ONU Femme notamment dans le cadre du processus de création et mise en œuvre du CVJRR. L'harmonisation avec le gouvernement s'est faite à travers la mise en place du cadre de coordination de suivi des instances au niveau des ministères. Pour certaines interventions, les droits de l'homme apportent l'expertise et le PNUD apporte les fonds. Les interventions harmonisées rendent les agences plus performantes. Néanmoins, l'évaluation a relevé une incompréhension des rôles de co-lead pour les Solutions Durables et les différentes actions ne sont pas forcément intégrées dans les budgets au niveau des bureaux locaux. Chaque agence fait comme elle peut avec les moyens dont elle dispose (Ex. le PAM aide au transport des biens dans le cadre du cluster logistique, HCR assure le transport des PDI, OIM collecte les briques et les pailles pour les maisons, PNUD fait le reprofilage de la route).

119. En ce qui concerne le Nexus HDP, le développement du cadre des solutions Durables était très participatif avec une coordination conjointe entre le gouvernement, UNCT et HCT. Mais, son implémentation reste en phase pilote. Toutefois, l'implication du RCO a permis la création d'un village intégré à Bambari et à Mongoumba pour permettre à des milliers de personnes particulièrement les DPI de se réinstaller. L'on note aussi un cadre de communication autour de cette approche de solutions durables qui a permis de développer un outil de suivi « SolDur » avec l'appui du PNUD. De même, un expert conseiller Solutions Durables a été recruté au PNUD pour vraiment s'assurer des synergies, et le reporting soit fait.

## **L'UNDAF+ a-t-il amélioré la programmation conjointe entre les agences ?**

120. L'architecture de l'UNDAF+ organisée autour des trois piliers avec des agences leaders lui confère à priori une programmation conjointe des interventions. La revue des rapports spécifiques par agence, des rapports annuels ainsi que les entretiens individuels menés avec UNCT dénotent que chaque agence inscrit dans un pilier collabore pour une programmation conjointe. L'action conjointe, la synergie et l'harmonisation des interventions à travers les groupes thématiques et les processus consultatifs permet de parler d'une voix face au gouvernement évitant les demandes répétitives à plusieurs agences en même temps et permettant de travailler effectivement en complémentarité et répondre à plus de besoins. Globalement, l'UNCT et HCT ont convenu d'une approche de travail basée sur la résilience et la mise en œuvre du Nexus HDP dans leur programmation en tant que nouvelle façon de travailler en RCA. Bien que la mise en œuvre de l'approche Nexus

tende à fournir des progrès, il est trop tôt pour évaluer les résultats puisque le cadre d'opérationnalisation (définition des résultats collectifs, financement collectif, mise en œuvre et suivi) du Nexus n'a pas encore été fait concrètement selon l'approche méthodologique Nexus retenue. Par ailleurs, l'opérationnalisation du BOS est effective seulement depuis environ un an. Les deux entités (UNCT et HCT) explorent actuellement les moyens d'une analyse conjointe en vue d'une compréhension mutuelle des défis existants. Leur engagement dans des approches inter piliers et multidisciplinaires pour ne laisser personne de côté et pour remédier aux inégalités sous-jacentes que produisent les crises constituent une avancée notable.

121. En outre, l'élaboration du CCA en cours et de l'UNSDCF sont des moments fédérateurs. Toutes les agences se mettent ensemble pour une coordination des thématiques ciblées dans une approche de complémentarité. Sur un autre angle, l'évaluation note que les différentes réformes à l'échelle du SNU (ex. exigence de travailler en coordination et avoir des synergies, vision commune via one UN) ont favorisé la redynamisation des interventions conjointes et plus de synergie entre les agences et un effort considérable a été fourni notamment à travers les projets conjoints. L'on note une coordination de la planification dans les projets conjoints pour assurer la synergie qui crée une dynamique de travail avec les mêmes cibles (bénéficiaires et partenaires d'exécution). Pour le GTGD, le fait d'avoir un point focal genre au niveau de la coordination a grandement aidé. A cela s'ajoute les réunions ordinaires chaque dernier vendredi du mois et des réunions extraordinaires même si en termes de participation la présence effective des membres est mitigée à cause des défis liés à la disponibilité des agences. Le GTGD a mis en place une quinzaine de programmes et projets conjoints sur les élections, leadership, résilience, VIH sida. (ONU Femme, ONUSIDA, FAO, PNUD, UNFPA) y compris la MINUSCA avec la participation de la section genre par exemple. Le PNUD, UNFPA, FAO et OIM ont mis en œuvre le projet conjoint jeune. L'on relève aussi le projet conjoint sur la justice transitionnelle avec le PNUD et la MINUSCA. Enfin, l'exemple de synergie d'appui à la partie nationale notamment à travers le projet conjoint PBF pour la transhumance avec UNFPA et FAO a été salutaire. En termes de visibilité dans le cadre des programmations conjointes, le GTC joue un rôle très important à travers les conférences, la communication, le partage d'expérience, et même dans la réflexion sur le renforcement de la police et le secteur de la justice, et surtout le GTC présente les agences comme une seule entité avec le logo UN contextualisé.

122. Par ailleurs, le caractère conjoint de la mise en œuvre devrait partir du cadre de coopération avec un fort mécanisme de redevabilité. Par exemple, les activités au niveau de groupe de travail de Suivi et Evaluation de UNDAF+ se font sur la base des Termes de références approuvés par le RCO. Ces TDRs sont alignés sur le PTA élaboré pour le suivi d'un plan de travail comme cadre d'avancement du suivi de la mise en œuvre de UNDAF+. Cependant, la planification conjointe pose un

problème dans sa mise en œuvre à cause de manque de fonds et des contraintes relatives au mandat et mécanismes de gestion interne de chaque agence. A titre d'illustration, le projet de développement local était défini entre plusieurs agences mais la réalisation est assurée presque totalement par le PNUD. De plus, le plan de travail de l'UNDAF+ est basé sur les activités conjointes organisées par pilier en lien avec les indicateurs de l'UNDAF+. Déjà, les agences n'ont pas les mêmes durées des projets afin d'harmoniser les indicateurs. Par exemple, l'ONUSIDA relève que l'examen des résultats a permis de revoir la stratégie pour atteindre la cible visée soit atteindre 90% des personnes vivants avec le VIH SIDA qui connaissent leur statut sérologique, et qui ont accès à un traitement ARV.

### **L'UNDAF+ a-t-il renforcé la position, la crédibilité et la fiabilité des Nations unies en tant que partenaire du gouvernement et d'autres acteurs, et a-t-il été utilisé efficacement comme véhicule de partenariat ?**

123. L'évaluation relève que l'UNDAF+ a significativement renforcé la position, la crédibilité et la fiabilité des Nations unies en tant que partenaire du gouvernement et comme acteur efficace dans le développement des partenariats. En effet, la plupart des acteurs interviewés y compris durant les focus de groupes dans les localités visités soulignent que la collaboration entre l'UNCT et gouvernement a connu une nette amélioration avec ce cadre de coopération comparativement au précédent UNDAF qui était un cadre stratégique intérimaire de 2016-2017. L'UNDAF+ est signé entre la RC et le gouvernement et avec toutes les agences. Le mécanisme de partage d'information entre le RCO et le secrétariat permanent du RCPCA pour la consolidation des données constitue une belle avancée. Par exemple, le RCPCA propose un canevas de collecte de données au RCO qui à son tour partage ce canevas à toutes les agences concernées afin que les données soient collectées. Il existe également un point focal communication au RCO qui collabore avec le RCPCA. Cette collaboration a par exemple contribué à l'organisation d'une grande conférence largement médiatisée en octobre 2020 sous la coordination des ministères du plan et le ministère de la communication pour la présentation des réalisations.

124. Les NU sont les premiers partenaires du gouvernement sur les questions genre et égalité de sexe. Même si en termes de ressources l'UE donne beaucoup on ne les cite pas en référence car les UN ont su mettre en place une stratégie (ex. stratégie d'élimination des violence basées sur le genre présidé par le président) pour asseoir l'omniprésence de leur appui partout. Du côté de ONUSIDA, l'équipe conjointe a renforcé sa position et sa crédibilité. Il est un interlocuteur de choix qui facilite la liaison entre le gouvernement et les ONG œuvrant dans le domaine de la santé (VIH) et travaillent avec eux pour lever les goulots d'étranglement. Dans un tout autre registre, les agences se sont mises ensemble pour accompagner le processus

électoral et les élections locales (préalable est la mobilisation des ressources, consensus politique pour organiser les élections), le mandat d'accompagnement des Nations Unies tend à créer un consensus. La mise en place d'un pool de l'expertise international à la portée du gouvernement donne un niveau de confiance apprécié. Aussi, une formation sur l'utilisation des outils de suivi tels que l'UN-INFO et un outil de collecte des données en ligne a été fait pour renforcer la position, la crédibilité et la fiabilité des Nations unies en tant que partenaire du gouvernement et d'autres acteurs. Cependant, l'appropriation et l'utilisation de ces outils posent un problème vu que les agences n'ont pas la possibilité d'ajuster par exemple la présentation des indicateurs de façon désagrégée. Par ailleurs, la fiabilité des NU est largement reconnue notamment dans sa capacité à mobiliser les fonds non seulement pour l'UNDAF+ mais aussi et surtout pour soutenir la mise en œuvre du RCPCA. Cette collaboration passe par un comité conjoint de pilotage qui réunit le RC, le ministre du plan, et les chefs d'agences. Aussi, la coordination sectorielle permet l'interaction régulière entre les agences et les ministères sectoriels. Dans le cadre de la coordination sectorielle, les acteurs rencontrés évoquent que OMS par exemple fait des efforts pour innover dans sa réponse en matière de santé. Cet exercice a permis d'impliquer les deux parties et le gouvernement a pu discuter de la santé en conseil des ministres présidé par le Président de la République. Ainsi, le gouvernement a accepté de mettre en place une coordination sectorielle qui n'existait pas.

125. Toutefois, la crédibilité et la fiabilité des NU sont parfois mitigées car les acteurs agences elles-mêmes soulignent la nécessité pour elles d'être unies dans la diversité pour une meilleure collaboration, une bonne complémentarité et d'être plus efficient et que l'expertise technique soit utilisée de manière optimale. L'évaluation montre par ailleurs que les appuis des NU sont limités en région du fait de l'absence des agents de l'Etat notamment dans certaines Directions régionales (DR). Par contre sur le terrain, les DR lorsqu'elles existent (puisque à Mongoumba par exemple, il n'y a presque pas de DR) sont très impliqués et collaborent bien avec les agences même s'il s'agit souvent du directeur régional seul qui constitue son service puisque des fois il n'y a pas de personnel affecté ou ceux - ci désertent. Par exemple, le DR environnement à Bambari, participe au CCM, reçoit les comptes rendus des rencontres de concertation chaque mois, et fait des recommandations. De même la création du village intégrée s'est fait avec un appui fort des autorités locales. Le DR urbanisme a contribué physiquement dans la délimitation du site, le lotissement du site octroyé depuis 2010 et qui n'avait pas obtenu de titre de propriété. Pour certains projets comme le projet femme agriculture et changements climatiques, la DR a été impliquée dans l'identification des sites. Les acteurs interviewés soulignent que le fait de travailler ensemble élargi la vision et la perception de chaque agence au-delà de son propre mandat par le gouvernement. Ainsi, il y a plus de visibilité vis-à-vis du gouvernement et de prévisibilité tant que les agences UN sont arrimées aux documents stratégiques et aux attentes et priorités du gouvernement. Se mettre

ensemble pour parler le même langage, pour expliquer les méthodes de travail au gouvernement a augmenté la transparence des chiffres, la crédibilité auprès du gouvernement.

126. Enfin, la MINUSCA fait preuve de disponibilité et de volonté et participe avec une contribution substantielle, proactivité et discipline interne. Ce qui donne une dynamique positive entre la mission et les autres agences tels que PNUD. Il reste néanmoins encore beaucoup à faire pour maintenir la crédibilité des UN auprès du gouvernement. Il est donc fort possible que le manque de transparence, l'absence de l'implication du gouvernement dans les études statistiques et la production de ces données qui crée le malaise et la suspicion.

### Encadré 5 - Constats Coordination (C)

**C1** - L'UNCT a significativement développé des fonctions de coordination pour assurer la cohérence, l'harmonisation et la synergie entre les agences SNU notamment en s'appuyant sur le leadership de la DSRSG/RC/HC, l'harmonisation des procédures et des interventions à travers l'organisation des réunions régulières pour la réorientation des objectifs attribués aux piliers et aux groupes de thématiques, les consultations via DSRSG & RCO, les échanges d'information via le groupe de travail MARA pour les aspects genre, ainsi que les rencontres régulières (One to one). Cependant, la participation des agences aux instances de coordination devrait être renforcée dans la mesure où les agences ne disposent pas de staffs dédiés au suivi de la mise œuvre de l'UNDAF+. Certes le processus de suivi et évaluation de l'UNDAF+ a été redynamisé et intégré à l'agenda PMT, toutefois, ce dispositif devrait être revu et les TDRs devraient inclure cette dimension de manière explicite. Conformément aux modalités et approches de mise en œuvre du PTA, il n'existe pas de cadre consultatif et de partage formels entre agences. Ce qui pose un réel problème d'harmonisation. Néanmoins, la cohérence, l'harmonisation et la synergie entre les agences SNU ont été ressenties lors de l'ouverture des sous bureaux des agences du SNU à Bambari, la mise en œuvre du CVJRR et la mise en place du cadre de coordination de suivi des instances au niveau des ministères. Néanmoins, une incompréhension des rôles de co-lead pour les Solutions Durables et les différentes actions ne sont pas forcément intégrées dans les budgets au niveau des bureaux locaux.

**C2** - Quant au Nexus HDP, le développement du cadre des solutions durables était très participatif avec une coordination conjointe entre le gouvernement, UNCT et HCT. Mais, son implémentation reste en phase

pilote. Nonobstant, le cadre de communication autour de cette approche de solutions durables qui a permis de développer un outil de suivi « SolDur ». De même, un expert conseiller Solutions Durables a été recruté au PNUD pour vraiment s'assurer des synergies, et du reporting. L'architecture de l'UNDAF+ organisée autour des trois piliers avec des agences leaders lui confère à priori une programmation conjointe des interventions notamment avec la participation de chaque agence par pilier à travers les groupes thématiques et les processus consultatifs. Quoique l'opérationnalisation du BOS est effective seulement depuis environ un an, leur engagement de UNCT et HCT dans des approches inter piliers et multidisciplinaires pour ne laisser personne de côté et pour remédier aux inégalités sous-jacentes que produisent les crises constituent une avancée notable. En outre, l'élaboration du CCA en cours et de l'UNDAF+ sont des moments fédérateurs. Le GTGD a mis en place une quinzaine de programmes et projets conjoints qui ont été salutaires. En termes de visibilité, le GTC joue un rôle très important à travers la communication en présentant les agences comme une seule entité avec le logo UN contextualisé. Cependant, la planification conjointe pose un problème dans sa mise en œuvre à cause de manque de fonds et des contraintes relatives au mandat et mécanismes de gestion interne de chaque agence. De plus, le plan de travail de l'UNDAF+ est basé sur les indicateurs proxy qui coûtent plus d'efforts que prévus puisque les agences n'ont pas les mêmes durées des projets afin d'harmoniser les indicateurs. Ce qui inhibe les efforts de coordination et de cohérence entre agences du SNU.

## Encadré 6 - Constats Coordination (C), suite et fin

**C3** - LL'UNDAF+ a permis de renforcer significativement la position, la crédibilité et la fiabilité des Nations unies en tant que partenaire du gouvernement et comme acteur efficace dans le développement des partenariats. La collaboration entre l'UNCT et gouvernement a connu une nette amélioration avec ce cadre de coopération comparativement au précédent UNDAF avec la mise en place d'un mécanisme de partage d'information entre le RCO et le secrétariat permanent du RCPCA, et la création d'un point focal communication au RCO qui collabore avec le RCPCA. Les NU sont les premiers partenaires du gouvernement sur les questions genre et égalité de sexe, l'appui au processus électoral et les élections locales. De plus, la mise en place d'un pool de l'expertise international à la portée du gouvernement donne un niveau de confiance apprécié. L'on note aussi que la fiabilité des NU est largement reconnue notamment dans sa capacité à mobiliser les fonds non seulement pour l'UNDAF+ mais aussi et surtout pour soutenir la mise

en œuvre du RCPCA. Cependant, l'appropriation et l'utilisation de ces outils posent un problème vu que les agences n'ont pas la possibilité d'ajuster par exemple la présentation des indicateurs de façon désagrégée.

**C4** - La crédibilité et la fiabilité des NU sont parfois mitigées dans la mesure où les appuis des NU sont limités en région du fait de l'absence des agents de l'Etat notamment dans certaines Directions régionales (DR). Lorsqu'ils sont présents, les DR collaborent avec les agences notamment dans la création des villages intégrés, dans certains projets comme le projet femme agriculture et changements climatiques, Toutefois, des efforts supplémentaires sont nécessaires pour maintenir la crédibilité des UN auprès du gouvernement à cause des suspicions de malaises dû à l'absence du gouvernement dans les études statistiques et la production des données.

## 4.5. Durabilité

### Dans quelle mesure les résultats enregistrés et les stratégies utilisées par le SNU sont-ils durables ?

La durabilité des résultats est mitigée suivant le ou les résultat(s) concerné(s). En effet, l'examen des résultats de l'UNDAF+ permet de noter que l'ensemble des appuis stratégiques notamment en ce qui concerne l'élaboration et/ou la mise en œuvre des politiques et outils de gouvernance



« On avait des beufs et tout a été détruit. On vivait dans la peur et la violence. On subissait des vols. Aujourd'hui, on dort bien! On est à l'aise, on a la paix »

*Témoignages de femmes FGDs à Mongoumba*

constituent une base solide et sont susceptibles de produire des effets à long-terme. L'on peut citer par exemple la politique sectorielle de justice et son plan stratégique au ministère de la justice et des droits de l'homme, le renforcement et l'amélioration du cadre normatif et juridique en matière de genre qui a conduit à la création du comité stratégique de VBG, l'amélioration de la loi foncière avec un travail d'accompagnement technique au niveau communal pour la production des chartes locales de gouvernance foncière qui a permis aux autorités d'octroyer aux populations déplacées<sup>37</sup> des parcelles de terres avec des certificats /titres fonciers entériné par le cadastre. Le changement de perspectives avec la mise en œuvre de la stratégie de solutions durables qui a permis la création des villages intégrés à Bambari et à Mongoumba pour les personnes déplacées leur offrant ainsi une perspective d'avenir. En outre, dans le cadre du renforcement de la participation politique, la mise en place des volontaires communautaires dans presque toutes les communes est un élément fondamental de l'appropriation locale des interventions.

<sup>37</sup>Données non-désagrégées.



Photo 3 : Village intégré construit à Mongoumba

128. Néanmoins, la durabilité de plusieurs acquis émanant des investissements physiques tels que les infrastructures publiques ne seront pas durables si la gouvernance et la situation de sécurité demeurent très fragile et instables. Plusieurs agences se substituent très souvent au

gouvernement là où les représentants de l'Etat notamment les maires et sous-préfets sont absents comme à Mongoumba et surtout lorsqu'ils ne disposent pas de moyens pour faire leur travail. Dans ce contexte et de manière générale à toutes les agences du SNU, la plupart des interventions privilégient la participation communautaire (organisation de jeunesse, organisation féminine, leaders communautaires) dans une vision de pérennisation. Toutefois, les interventions souffrent d'une appropriation réelle faute de moyens de fonctionnement. C'est le cas par exemple de la mise en place d'un centre multimédias de formation à Bambari, les UN fournissent les infrastructures et les équipements. Mais le fonctionnement pose un problème car le centre ne peut se financer et par conséquent, les investissements ne produisent pas les effets escomptés.

129. Par ailleurs, la durabilité des interventions est tributaire du contexte. Le contexte humanitaire est tel que les personnes et les infrastructures construites sont exposées à tout moment à des crises et conflits. Par exemple, 32 % des infrastructures sanitaires (1013) ont été détruits du fait de la violence. Le personnel de santé est parfois pris en otage ou chassé des formations sanitaires. Les enseignants et le personnel administratif fuient leurs postes de travail à cause des conflits. Dans une dynamique pareille d'instabilité, la seule réponse qui tient c'est la réponse adhoc qu'impose le contexte humanitaire. Ainsi, les agences sont toutes plus ou moins dans l'urgence lorsqu'il s'agit des interventions sur le terrain. Certaines ne s'adaptent pas trop à cette dynamique comme la FAO et PNUD qui restent rigides dans leur approche d'intervention. Somme toute, pour avoir des actions durables, il faut des bases, des prérequis comme des écoles et des enseignants, des hôpitaux et du personnel de la santé. L'évaluation a relevé que là où des écoles sont construites il n'y a pas d'enseignants. Souvent lorsqu'ils sont disponibles, ils sont payés par l'APE et doivent faire une dizaine de km pour aller dispenser des enseignements. À Ikoumba I, HCR a construit des salles de classes qui accueillent 419 enfants soit, 187 filles. Il y a juste 4 maitres payés par l'APE. La situation est similaire à Sakobo où on demande aux retournées de payer des frais de scolarité afin de payer les enseignants.

130. Le contexte politique qui laisse à désirer est un enjeu important pour la

durabilité. A titre d'illustration, deux ans après la fin du projet conjoint ONU femmes-PNUD pour l'accès à la justice, la Commission Justice Réparation et Réconciliation (CVJRR) n'était pas en place pour des raisons politiques. Et même depuis qu'elle a été mise en place, elle ne dispose pas encore de bureau, ni de siège pour travailler. Pourtant le PNUD et ONU femmes ont dans leurs stocks des équipements et matériels à donner pour renforcer le CVJRR.

131. Un autre problème de pérennité pas nécessairement lié à l'UNDAF+ est la rétention du personnel au niveau du gouvernement à tous les niveaux, soit que le personnel change beaucoup, soit qu'il est chroniquement absent. En 2019 et après COVID-19, des préfets ont été nommés dans une région mais n'ont jamais mis les pieds dans leur lieu de service. C'est pareil quand on parle d'accès à la justice avec les policiers qui ne sont pas présents dans leur lieu de travail. C'est un perpétuel recommencement avec le changement des interlocuteurs et une faiblesse importante de mener des interventions sans la participation de la partie nationale principalement sur le terrain.

### **L'appui des Nations unies s'est-il étendu de manière à renforcer les capacités nationales et locales et à garantir un gain à long terme dans les domaines couverts par les effets de l'UNDAF+ ?**

132. La force et l'avantage comparatif des agences du SNU réside essentiellement dans le renforcement des capacités nationales en matière de résilience. Les agences du SNU apportent un appui catalytique à la restauration de l'autorité de l'État qui est un élément fondamental pour la pérennisation des interventions. Ce constat est largement soutenu par l'ensemble des résultats atteints lesquels sont résumés dans les rapports annuels et qui ressortent unanimement des entretiens (individuels et de groupes), et des visites structurées dans les localités visitées. Cependant, le contexte Centrafricain est singulier dans la mesure où le gouvernement est fortement affaibli par des crises répétitives sur les plans politiques et sécuritaire. L'appui des agences par exemple, dans plusieurs zones du pays ont permis de connaître un regain de vie et de confiance, et de créer des pôles de développement en dehors de Bangui.

133. L'UNDAF+ a réussi à renforcer les capacités nationales de résilience et de relèvement en ce qui concerne plusieurs cibles d'indicateurs de produits et de résultats sur les trois piliers, axés sur les cadres légaux/réglementaires dans divers domaines tels que la gouvernance, le genre, la justice, la paix et la sécurité, l'environnement et les changements climatiques), les politiques et cadres stratégiques sectoriels. Par exemple, le PNUD, en coordination avec la MINUSCA, et ONU Femmes, a renforcé les capacités des ministères de la justice et des droits de l'homme, notamment en matière de justice et de promotion d'Etat de droits, l'accès à la justice et aux droits humains, des appuis multiformes aux capacités

opérationnelles des forces nationale et police sur la justice traditionnelle autour des tribunaux en ce qui concerne les VBG. En outre, ces entités gouvernementales ont été impliquées dans diverses formations telles que la révision ou la rédaction de nouvelles réformes, l'application des dispositions de l'APPR pour la résolution des conflits communautaires, et dans la rédaction de nouvelles stratégies ou la mise à jour des plans et stratégies sectorielles, lesquelles sont développées dans les sections pertinence et efficacité.

134. Les entretiens de groupes et la revue documentaire de l'UNDAF+ permettent de soutenir que les appuis des agences impliquent également les jeunes et les femmes dans les activités de consolidation de la paix et d'autonomisation économique, lesquels sont des acteurs de changements malgré le niveau d'appropriation encore limité. D'autres actions susceptibles de durer sur le court et moyen termes comprennent les contributions du PNUD et de la MINUSCA dans la réhabilitation des prisons et de la police favorisent l'application des règles de droits, la sécurité communautaire pour réduire la violence, la construction et la réhabilitation des infrastructures fonctionnelles dans les points chauds des conflits, la formation des acteurs locaux de paix et sectoriels, leur accès à la justice. La plupart des travaux des agences ont été éclairés par des enquêtes courtes et localisées, par exemple sur les sources de conflits.

135. 97. En collaboration avec l'UNICEF, le PAM, et l'UNESCO, des capacités nationales en matière d'éducation ont été renforcées non seulement par la formation et le déploiement des enseignants, mais aussi par la construction des infrastructures scolaires durables. Cependant, ces appuis en renforcement des capacités et/ou transfert de compétences sont assez limités au regard des besoins énormissimes d'appui au développement de la RCA. Ces efforts sont fortement limités par l'enclavement de plusieurs localités, ce qui rend le plus souvent difficile le déploiement des équipes UN sur le terrain. Même la disponibilité des agents de l'Etat, la capacité et le niveau de compréhension des acteurs formés posent parfois un problème. Ce qui induit un manque d'appropriation. Aussi, l'ancrage structurel et institutionnel est un réel défi dans la mesure où les capacités de coordination et managériale du gouvernement pour assurer la pérennité des acquis est tellement faible. Par conséquent, les capacités nationales nécessiteraient davantage d'efforts qui s'inscrivent dans le long-terme, mais avec un accent combiné entre le développement et l'humanitaire selon des approches différenciées et décentralisées, et dépendamment des contextes spécifiques aux localités du pays.

### **Les Nations unies ont-elles appuyé le pays et la population dans le renforcement de la résilience économique y compris la réduction de la vulnérabilité face aux chocs et autres crises ?**

136. Des mécanismes de renforcement de la résilience économique et de la

gestion des crises et des chocs existent et ont été significativement développés y compris pour la réduction de la vulnérabilité des populations face à ces fléaux. Dans la mise en œuvre de l'UNDAF+, le SNU a agi sur des leviers stratégiques et les interventions améliorent l'environnement judiciaire nécessaire pour la résilience économique. Par exemple, le déploiement des fonctionnaires, des magistrats avec la RESA permet de desserrer l'Étau des acteurs de conflit autour de communautés, donner des moyens aux communautés et offrir des alternatives de développement local. Par ailleurs, les visites à Mongoumba, Bambari et Bangassou montrent par exemple que la FAO, l'OIM, l'ONUSIDA, le PNUD, le HCR, l'UNICEF et la MINUSCA ont aidé les autorités décentralisées à diverses formations sur le redressement de l'économie grâce à une approche globale visant à renforcer et à rétablir la confiance.

137. Des entretiens avec l'équipe de pays des Nations Unies et le gouvernement affirment que l'UNFPA, en collaboration avec la FAO, le PNUD et l'OMS ont largement soutenus les ministères de la santé, des finances et de la planification, de l'agriculture, à travers l'élaboration d'enquêtes démographiques. En outre, l'accès des populations aux services sociaux de base est très amélioré notamment via des appuis au développement des capacités productives avec la fourniture d'intrants et d'outils agricoles par le PAM et la FAO, la réhabilitation des centres de santé (UNFPA et OMS), WASH et la construction et la réhabilitation d'écoles (UNICEF, UNHCR, et PNUD), le renforcement des unions coopératives et des unions de jeunes (PNUD, FAO et UNICEF), la réhabilitation des routes et des marchés locaux (PAM, PNUD et MINUSCA). Ces efforts ont été facilités par le soutien humanitaire fourni par le HCT (OCHA) et la MINUSCA pour le retour des familles déplacées.

Par ailleurs, l'évaluation note que la résilience économique et le développement des mécanismes de gestion des crises notamment intercommunautaires sont au centre même des interventions des agences du SNU. Plusieurs projets mis en œuvre dans le cadre de l'UNDAF+ ont fortement renforcé la résilience économique avec le fonds MPTF, le PBF et HSTF. Par exemple, le projet conjoint jeune qui regroupait presque toutes les agences, le renforcement de la résilience autour de l'agriculture avec AGR, le développement des travaux THIMO qui offrent des opportunités d'emplois même si elles sont temporaires, les réhabilitations des marchés. L'on peut citer à titre d'illustration le projet femme agriculture et changements climatiques mis en œuvre par ONU Femme et FAO dans deux sites pilotes de la Lobaye et de la Ouaka dont 1250 bénéficiaires regroupant environ 50 groupements de femmes qui ont pu élaborer des plans d'affaires financés à hauteur de \$US1,500 environ. Sous l'égide du ministère de l'agriculture, la FAO soutient la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance, aide les acteurs nationaux à renforcer le secteur de l'élevage, par exemple avec la vaccination contre les maladies animales, comme à Bambari et Mongoumba. Aussi, plusieurs programmes d'autonomisation économique des femmes, d'épargne et crédit ont été mis en place et seront durables dans le temps car

ils sont portés par les communautés bénéficiaires elles-mêmes.

137. Des entretiens avec l'équipe de pays des Nations Unies et le gouvernement affirment que l'UNFPA, en collaboration avec la FAO, le PNUD et l'OMS ont largement soutenus les ministères de la santé, des finances et de la planification, de l'agriculture, à travers l'élaboration d'enquêtes démographiques. En outre, l'accès des populations aux services sociaux de base est très amélioré notamment via des appuis au développement des capacités productives avec la fourniture d'intrants et d'outils agricoles par le PAM et la FAO, la réhabilitation des centres de santé (UNFPA et OMS), WASH et la construction et la réhabilitation d'écoles (UNICEF, UNHCR, et PNUD), le renforcement des unions coopératives et des unions de jeunes (PNUD, FAO et UNICEF), la réhabilitation des routes et des marchés locaux (PAM, PNUD et MINUSCA). Ces efforts ont été facilités par le soutien humanitaire fourni par le HCT (OCHA) et la MINUSCA pour le retour des familles déplacées.

138. Par ailleurs, l'évaluation note que la résilience économique et le développement des mécanismes de gestion des crises notamment intercommunautaires sont au centre même des interventions des agences du SNU. Plusieurs projets mis en œuvre dans le cadre de l'UNDAF+ ont fortement renforcé la résilience économique avec



le fonds MPTF, le PBF et HSTF. Par exemple, le projet conjoint jeune qui regroupait presque toutes les agences, le renforcement de la résilience autour de l'agriculture avec AGR, le développement des travaux THIMO qui offrent des opportunités d'emplois même si elles sont temporaires, les réhabilitations des marchés. L'on

peut citer à titre d'illustration le projet femme agriculture et changement climatiques mis en œuvre par ONU Femme et FAO dans deux sites pilotes de la Lobaye et de la Ouaka dont 1250 bénéficiaires regroupant environ 50 groupements de femmes qui ont pu élaborer des plans d'affaires financé à hauteur de \$US1,500 environ. Sous l'égide du ministère de l'agriculture, la FAO soutient la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance, aide les acteurs nationaux à renforcer le secteur de l'élevage, par exemple avec la vaccination contre les maladies animales, comme à Bambari et Mongoumba. Aussi, plusieurs programmes d'autonomisation économique des femmes, d'épargne et crédit ont été mis en place seront durable dans le temps car ils sont portés par les communautés bénéficiaires elles-mêmes.

139. En matière de crise encore, l'évaluation permet de relever le rôle conjoint des agences dans le développement, la recherche des financements et la mise en œuvre du plan de réponse socioéconomique national contre la covid-19 entre

2020 et 2021 (en deux phases). Ainsi, le SNU a soutenu de manière rapprochée le gouvernement pour mettre en œuvre le plan de réponse socio-économique covid-19, mais la capacité institutionnelle est faible à cet égard. L'UNFPA soutient la conception du projet de politique nationale de reproduction qui est en attente d'adoption par le ministère de la santé pour réduire les crises sanitaires. À Bambari par exemple, des discussions avec les autorités de l'État révèlent que presque tous les agents de santé continuent d'assurer le suivi médical des populations affectées grâce à la formation et aux équipements reçus tels que des ambulances, des véhicules, du matériel médical pour l'hôpital et du matériel de bureau. L'ONUSIDA aide à coordonner le renforcement des capacités et la réponse de gestion autour du VIH / SIDA avec les ministères de tutelle, étant donné que le programme est dominé par la consolidation de la paix. Toutefois, il est nécessaire d'avoir suffisamment des marqueurs pour identifier les goulots d'étranglement du développement sur le VIH / SIDA. Les agences ont contribué à la création et au suivi de la maison de l'espoir au niveau du gouvernement qui accueille les femmes victimes des VBG à Mongoumba et Bangassou.

140. Malgré ces avancées notables des appuis du SNU pour la résilience économique et la gestion des crises et catastrophes, le niveau de sécurité assez fragile et le contexte politique sont susceptibles de compromettre l'ensemble des efforts déployés. La consolidation de ces acquis nécessiterait davantage de ressources financières et des approches d'assistance cloisonnées dont le lead devrait être porté par le gouvernement avec des renforts continus du SNU.

## Encadré 8 - Constats Durabilité (D)

**D1** - Les appuis stratégiques notamment en ce qui concerne l'élaboration et/ou la mise en œuvre des politiques et outils de gouvernance constituent une base solide et sont susceptibles de produire des effets à long-terme (renforcement et l'amélioration du cadre normatif et juridique en matière de genre, l'amélioration de la loi foncière avec un travail d'accompagnement technique au niveau communal pour la production des chartes locales de gouvernance foncière). Plusieurs investissements sont durables dans le cadre de la mise en œuvre des solutions durables avec la création des villages intégrés comme à Bambari et à Mongoumba pour les personnes déplacées. Cependant, plusieurs interventions de renforcement des capacités souffrent d'une appropriation réelle faute de moyens de fonctionnement. En fait, la durabilité des interventions est tributaire du contexte humanitaire et politique.

**D2** - L'UNCT a consenti des efforts considérables dans le renforcement des capacités nationales notamment à travers un appui catalytique à la restauration de l'autorité de l'État malgré le caractère affaibli du gouvernement par des crises répétitives. Les agences du SNU ont permis aux populations de connaître un regain de vie et de confiance, et de créer des pôles de développement en dehors dans plusieurs régions. De plus, l'UNDAF+ a réussi à renforcer les capacités nationales de résilience et de relèvement sur les cadres légaux/réglementaires dans divers domaines tels que la gouvernance, le genre, la justice, la paix et la sécurité, l'environnement et les changements climatiques, les politiques et cadres stratégiques sectoriels. Une attention particulière a été accordée aux jeunes et les femmes dans les activités de consolidation de la paix et d'autonomisation économique, malgré le niveau d'appropriation encore limité.

**D3** - Cependant, ces appuis en transfert de compétences sont assez limités au regard des besoins énormissimes d'appui au développement de la RCA. Aussi, l'ancrage structurel et institutionnel est un réel défi dans la mesure où les capacités de coordination et managériale du gouvernement pour assurer la pérennité des acquis est tellement faible. Ce qui nécessiteraient davantage d'efforts qui s'inscrivent dans le long-terme, mais avec un accent combiné entre le développement et l'humanitaire selon des approches différenciées et décentralisées, et dépendamment des contextes spécifiques aux localités du pays.

**D4** - Des mécanismes de renforcement de la résilience économique et de la gestion des crises et des chocs ont été significativement développés y compris pour la réduction de la vulnérabilité des populations face à ces fléaux. L'accent a été mis sur des leviers stratégiques pour améliorer l'environnement judiciaire grâce à une approche globale visant à renforcer et à rétablir la confiance. L'UNCT a fortement soutenu le gouvernement dans la gestion de la pandémie notamment avec la mise en œuvre du plan de réponse socioéconomique national contre la covid-19, mais la capacité institutionnelle est faible. Les agences ont contribué à la création et au suivi de la maison de l'espoir au niveau du gouvernement qui accueille les femmes victimes des VBG à Mongoumba et Bangassou. La consolidation de ces acquis nécessiterait davantage de ressources financières et des approches d'assistance cloisonnées dont le lead devrait être porté par le gouvernement.



---

# 5. CONCLUSIONS

141. Les conclusions découlent des constats établis par critère d'évaluation.

## Pertinence

142. Au regard du contexte politique et sécuritaire, l'UNDAF+ est très pertinent et ses piliers d'impact sont alignés au RCPCA, aux engagements régionaux et internationaux tels que les ODDs. Ses résultats prioritaires soutenus par les PRH sont alignés sur l'APPR **(C1)**. L'UNCT a identifié des leviers structurels et des moteurs de changement lesquels concourent à réduire les vulnérabilités notamment à travers l'adoption de l'approche participative avec un ciblage des communautés pour des activités de résilience combinées aux aspects de protection sociale afin de soutenir le principe de « Ne laisser personne derrière ». Un focus essentiel a été mis sur le renforcement des aspects normatifs et réglementaire, de justice, les droits humains et le maintien de la paix. Nonobstant, la dimension genre intégrée de façon transversale dans la conception et la mise en œuvre de l'UNDAF+ ne s'appuie pas sur des indicateurs spécifiques faute de données désagrégées **(C2)**. L'UNCT a apporté une contribution stratégique aux préoccupations des populations des plus vulnérables à travers la lutte contre le VIH et maladies infectieuses avec l'élaboration et la mise en œuvre des documents normatifs tels que les directives sur les approches de services différenciées, le PNDS2, le Plan stratégique national de lutte contre les hépatites virales, le Plan opérationnel VIH dans les prisons, le Plan eTME, ou des processus de revue tels que l'évaluation de la riposte VIH/TB basée sur le genre (GAT) ou l'Examen Universel de la Santé et de la Préparation (UHPR). L'UNDAF+ est resté flexible au regard de la complexité et de la fragilité du contexte de crise avec l'adaptation des interventions aux dynamiques du contexte politique, conflictuel et lié aux crises y compris celle de la pandémie de Covid-19. Les aspects de sécurité ont été évalués avec UNDSS notamment dans les zones touchées. Dans la programmation annuelle des activités, une place de choix a été accordée aux « Solutions Durables » malgré le fait que les besoins demeurent énormes et nécessitent davantage des efforts sur les plans humanitaire et développement de manière ciblée **(C3)**.

## Efficacité

143. L'adoption des indicateurs proxy depuis 2020 rend difficile l'appréciation de la performance de l'UNCT vis-à-vis des progrès accomplis dans la mesure où « UN Info » ne répond pas au contexte de rapportage avec les données non désagrégées. Néanmoins, l'UNCT a fourni des efforts très significatifs dans l'atteinte des cibles d'indicateurs du pilier 1 (95%) et 3 (85%), et sa performance est satisfaisante pour les cibles d'indicateurs de résultats du pilier 2 (73%). Des efforts considérables sont nécessaires pour améliorer la réalisation de ce pilier. En somme, la performance de l'UNDAF+ satisfaisante sur les trois piliers avec un taux de réalisation moyen de 84%. Cette performance pourrait s'améliorer en 2021 et 2022 avec le retour

à la stabilité politique depuis février 2021, mais possiblement compromise par l'absence des ressources financières **(C4)**. Les facteurs positifs à l'atteinte des résultats comprennent entre autres l'alignement de l'UNDAF+ sur les priorités du RCPCA, la volonté politique du gouvernement, l'APPR, l'implication du RCO dans la coordination globale y compris des efforts de Nexus HPD, et l'engagement des donateurs. La revitalisation de la diaspora centrafricaine pourrait constituer aussi un facteur incitatif pour attirer des investisseurs en RCA. Néanmoins, l'ampleur des violences, la volatilité du contexte et l'insécurité persistante, la faible implication des autorités dans la coordination et la promotion de la justice sociale, et des lourdeurs administratives qui induisent des pertes de temps énormes, constituent les principaux facteurs inhibiteurs. L'irrégularité de communication et de partage de l'information entre les agences, l'enclavement et l'insécurité du pays ne facilitent pas le monitoring des activités. Enfin, les capacités d'absorption des partenaires techniques locaux sont faibles et nécessitent d'ample accompagnement **(C6)**.

144. L'UNDAF+ a significativement contribué à l'amélioration de l'agenda nationale en matière de renforcement des capacités avec un focus sur l'appui au renforcement des cadres normatifs à savoir le développement et la mise en œuvre des cadres légaux et réglementaires sur les droits humains, l'égalité genre, la protection et la cohésion sociale. Les appuis de l'UNCT ont été déterminants par exemple dans l'adoption de la Stratégie nationale de développement durable, du Plan national d'adaptation aux changements climatiques, et la mise en œuvre des solutions durables. L'UNCT a contribué à la mise en place de la commission des droits de l'homme et le renforcement des capacités des OSC en la matière, la formation des forces de défense et sécurité et suivi de leur profil HRDDP. Enfin, le gouvernement a bénéficié d'un accompagnement dans la mobilisation des ressources pour le financement du RCPCA **(C6)**.

## Efficiences

145. L'UNCT est efficace dans ses stratégies de gestion vers l'atteinte des résultats attendus, via les contributions des groupes de travail, les Clusters Interagences, et le Cadre institutionnel de coordination du RCPCA/CEM, et l'adoption des projets conjoints pour des contributions harmonisées. Cependant, une stratégie unifiée des Groupes thématiques aurait renforcé la cohésion et la coordination interagences. Néanmoins, l'adoption des solutions durables, de « l'UN-Info », le UNSDG Information Management System (IMS), le rapportage spécifique sur les questions transversales, et l'usage du KOBO ToolBox par le Secrétariat Permanent du RCPCA a fortement soutenu l'efficacité de l'UNDAF+, même si aucun rapport commun n'a été trouvé pour renseigner sur la situation actuelle des ODDs en RCA **(C7)**.

146. L'UNCT a été efficace dans la réduction des coûts de transactions à travers l'adoption des bases communes, l'adoption des services et projets conjoints. Les synergies entre agences et les différents groupes thématiques permettent de faire plus d'économie via l'harmonisation des procédures d'achats et leur approche financière pour le transfert des ressources. Cependant, certaines agences n'y sont pas impliquées, en particulier sur les questions de mobilisation des ressources. Le Code des opérations signé en 2020 et effectif en 2021 pourrait renforcer les efforts d'harmonisation des procédures et des processus pour soutenir la réduction des coûts de transaction. L'absence de bonne gouvernance dans la gestion des finances et politiques publiques et la crise sécuritaire qui n'attirent pas assez des donateurs, constituent des freins à la mobilisation des ressources **(C8)**.

147. Certes, le guide des opérations prévoit la mobilisation des ressources conjoints via les programmes conjoints et les fonds Ezingo. Force est de constater qu'il n'existe pas de mobilisation conjointe des ressources en dehors des périodes électorales. Un UNDAF+ axé sur une appropriation budgétaire, une sorte de « local multidonors trust fund » ou « pool fund » renforcerait les efforts de mobilisation des ressources. Enfin, une autre contrainte à la mobilisation et l'utilisation des ressources réside dans l'embargo économique qui pèse sur la RCA. Ce qui limite les échanges, la mobilisation et l'utilisation des ressources mobilisées **(C9)**.

## Coordination

148. L'UNCT a significativement développé des fonctions de coordination pour assurer la cohérence, l'harmonisation et la synergie entre les agences SNU en s'appuyant notamment sur le leadership de la DSRSG/RC/HC, l'harmonisation des procédures et des interventions à travers les groupes de travail communs. Cependant, la participation des agences aux instances de coordination devrait être renforcée avec des TDRs par exemple des PMT qui intègrent le suivi et évaluation de manière explicite. Il n'existe pas de cadre consultatif et de partage formels entre agences. Aussi, les rôles de co-lead pour les Solutions Durables et les différentes actions ne sont pas forcément intégrées dans les budgets au niveau des bureaux locaux. Ce qui pose un réel problème d'harmonisation **(C10)**. Une coordination conjointe entre le gouvernement, UNCT et HCT est initiée dans le cadre du Nexus HDP, mais, son implémentation reste en phase pilote. Quoique l'opérationnalisation du BOS est effective depuis 2021, l'engagement de UNCT et HCT dans des approches inter piliers et multidisciplinaires pour ne laisser personne de côté et pour remédier aux inégalités sous-jacentes que produisent les crises constituent une avancée notable. En outre, l'élaboration du CCA en cours et de l'UNDAF+ sont des moments fédérateurs. Toutefois, la planification conjointe pose un problème faute de ressources à sa mise en œuvre et des contraintes relatives au mandat et mécanismes de gestion interne de chaque agence. De plus, le plan de travail de

l'UNDAF+ est basé sur les indicateurs proxy qui coûtent plus d'efforts que prévus. Ce qui inhibe les efforts de coordination et de cohérence entre agences du SNU **(C11)**.

149. L'UNDAF+ a permis de renforcer significativement la position, la crédibilité et la fiabilité des Nations unies en tant que partenaire du gouvernement et comme acteur efficace dans le développement des partenariats, à travers une collaboration commune par la mise en place d'un mécanisme de partage d'information entre le RCO et le secrétariat permanent du RCPCA, et la création d'un point focal communication au RCO. L'on note aussi que la fiabilité des NU est largement reconnue notamment dans sa capacité à mobiliser les fonds, sur les questions genre et égalité de sexe, et l'appui au processus électoral. Néanmoins, l'appropriation et l'utilisation de ces outils sont limitées faute d'indicateurs désagrégés **(C12)**. La crédibilité et la fiabilité des NU sont parfois mitigées dans la mesure où les appuis des NU sont limités en région du fait de l'absence des agents de l'Etat dans certaines régions. Des efforts supplémentaires sont nécessaires pour maintenir la crédibilité des UN auprès du gouvernement en l'impliquant davantage dans les études statistiques et la production des données, et de ce fait éviter ses suspicions et malaises **(C13)**.

## Durabilité

150. La durabilité des acquis de l'UNDAF+ est mitigée. Les appuis stratégiques notamment en ce qui concerne l'élaboration et/ou la mise en œuvre des politiques et outils de gouvernance constituent une base solide et sont susceptibles de produire des effets à long-terme. Les investissements dans le cadre des solutions durables avec la création des villages intégrés sont durables. Par contre, plusieurs interventions de renforcement des capacités souffrent d'une appropriation réelle faute de moyens de fonctionnement. Aussi, le contexte politique laisse à désirer, la rétention et/ou l'absence du personnel au niveau du gouvernement y compris le changement des interlocuteurs causent des retards et induit un perpétuel recommencement dans la mise en œuvre **(C14)**.

151. L'UNCT a consenti des efforts considérables dans le renforcement des capacités nationales notamment à travers un appui catalytique à la restauration de l'autorité de l'État. Les agences du SNU ont permis aux populations de connaître un regain de vie et de confiance, et de créer des pôles de développement dans plusieurs régions. De plus, l'UNDAF+ a réussi à renforcer les capacités nationales de résilience et de relèvement sur les trois piliers. Une attention particulière a été accordée aux jeunes et femmes dans les activités de consolidation de la paix et d'autonomisation économique, malgré le niveau d'appropriation encore limité. Aussi, l'ancrage structurel et institutionnel est un réel défi pour la pérennité des acquis. Ce qui nécessiteraient davantage d'efforts qui s'inscrivent dans le long-

terme, mais avec un accent combiné entre le développement et l'humanitaire selon des approches différenciées et décentralisées **(C15)**. Des mécanismes de renforcement de la résilience économique et de la gestion des crises et des chocs ont été significativement développés y compris pour la réduction de la vulnérabilité des populations face à ces fléaux, l'accompagnement du gouvernement dans la gestion de la pandémie de covid-19. Cependant, le niveau de sécurité et le contexte politique fragile sont susceptibles de compromettre l'ensemble des efforts déployés. La consolidation de ces acquis nécessiterait davantage de ressources financières et des approches d'assistance cloisonnées dont le lead devrait être porté par le gouvernement **(C16)**.

---

# 6. RECOMMENDATIONS

152. Les recommandations proposées ci-dessous sont basées sur les constats et les conclusions de l'évaluation ainsi que sur la consultation active avec les principales parties prenantes. Chaque entretien a vérifié les perceptions des différentes parties prenantes concernant les principales recommandations pour aider l'équipe de pays des Nations Unies à discuter de leurs besoins. Ces recommandations sont adressées à l'équipe pays des Nations Unies car elle a la responsabilité principale de formuler, gérer et mettre en œuvre le cadre de coopération des Nations Unies. Un atelier de validation a permis de passer en revue ces recommandations. Les recommandations stratégiques visent à éclairer la conception du prochain UNDAF 2023-2027 pour la RCA (tableau 12).

## 6.1. Stratégiques ou programmatiques

153. Comme l'objectif principal du RCPCA reste lié à consolider la paix et développer l'économie, les piliers actuels de l'UNDAF+ restent valables pour le prochain UNSDCF2023-2027. Par conséquent, les recommandations suivantes ont été rédigées pour mieux éclairer son processus de conception.

**Tableau 12 : Recommandations stratégiques**

No	Conclusions	Recommandations (Moyen-terme)	Niveau de priorité
RS1	C2, C5, C13, C15	<p><b>Maintenir les trois piliers tout en assurant l'alignement au RCPCA avec une attention particulière sur les thèmes émergents à savoir la gouvernance, le genre, l'environnement et les changements climatiques :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Aligner les résultats de l'UNDAF2023-2027 aux domaines d'impact prioritaires du RCPCA</li> <li>• Planifier les interventions sur la base des analyses de risques et les orientations du PRH</li> <li>• Renforcer le mécanisme de coordination avec le lead du gouvernement et la participation des ministères dans les clusters et groupes de travail.</li> <li>• Poursuivre et améliorer les appuis du cadre normatifs pour davantage renforcer les capacités institutionnelles de l'Etat afin de soutenir la pérennisation des acquis.</li> </ul>	Très Elevé
RS2	C5, C8, C10, C12, C13	<p><b>Renforcer la cohérence entre le cadre de coopération et d'autres cadres clés tels que le APPR et la vision stratégique de la mission, tout en étendant la collaboration à de nouveaux partenaires sur le relèvement et le renforcement de la résilience socioéconomique :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Orienter la collaboration entre les groupes de travail sur la programmation commune</li> <li>• Etendre l'utilisation du BOS et le renforcement des capacités des agences à l'usage de « UN-Info » pour la collecte des données désagrégées</li> <li>• Avoir un comité de pilotage multipartenaire pour guider et superviser le travail et les activités avec des TDRs qui intègrent un système de suivi et évaluation (ex. PMT)</li> <li>• Opter pour la gestion des services communs au lieu d'avoir des représentants d'agences faisant de multiples efforts.</li> <li>• Mettre sur pied un cadre consultatif et de partage formels entre les agences et les autorités gouvernementales.</li> </ul>	Elevé



RS3	C5, C9, C10, C12, C14, C16	<p><b>Renforcer l'approche Nexus HPD dans la programmation et optimiser les services et programmes communs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Clarifier les domaines de coopération pour améliorer la compréhension, l'action et le soutien dans les systèmes d'alerte précoce, la préparation aux situations d'urgence, l'évaluation et la gestion des risques, la résilience des communautés et le développement des moyens de subsistance</li> <li>• Recruter un expert Nexus pour soutenir le processus de planification et de suivi des collaborations conjointes</li> <li>• Impliquer des organismes régionaux et des agences non-résidentes en fonction de leurs mandats et de leur avantage comparatif</li> <li>• Étendre le développement des solutions durables aux régions particulièrement pour les couches vulnérables tout en clarifiant les rôles et responsabilités de chaque agence dans la collaboration</li> <li>• Renforcer la stratégie de mobilisation des ressources basée sur les avantages comparatifs et suivant une approche mutualisée</li> <li>• Intégrer les PTA et CPD dans le processus de planification et de mobilisation des ressources conjointes</li> </ul>	Très Elevé
RS4	C5, C4, C7, C8, C9, C10	<p><b>Renforcer et améliorer le système de suivi et d'évaluation, notamment en soutenant l'élaboration d'un cadre national de suivi et d'établissement de rapports sur les ODD :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcer les capacités des M&amp;E sur l'utilisation de l'UNINFO pour la planification, le suivi et l'établissement de rapports interactifs afin d'assurer la cohérence, l'exactitude et la facilité d'accès aux données (indispensable à l'emploi des indicateurs proxy);</li> <li>• Uniformiser le système de rapportage pour faciliter l'appréciation des progrès vers l'atteinte des résultats escomptés</li> <li>• Opter pour une base de référence globale d'indicateurs (cadre des résultats) pour faciliter le processus de suivi et de rapport avec des informations fiables et crédibles.</li> <li>• Mener un suivi régulier de la performance des clusters pour des résultats collectifs, leur contribution à l'atteinte des ODD et l'établissement des rapports (VNR)</li> <li>• Établir un mécanisme de communication et des dialogues fréquents entre les acteurs aux niveaux national et local.</li> <li>• Associer les spécialistes en S&amp;E des agences dans la définition des indicateurs et mettre à disposition des agences nationales des fonds pour la collecte des données afin de mieux renseigner ces indicateurs de résultats.</li> </ul>	Elevé
RS5	C2 et C5	<p><b>Intégrer une composante genre dans l'élaboration du nouveau cadre de coopération afin de mieux apprécier les résultats désagrégés selon le genre en prévoyant par exemple un résultat spécifique au critère genre et d'autres axes sexospécifiques dans le cadre des résultats.</b></p>	Elevé
RS6	C5	<p><b>Renforcer les capacités des partenaires techniques locaux en optant davantage pour des offres de services qui impliquent la collaboration entre partenaires internationaux et locaux</b></p>	Elevé

**Légende :** Court-terme = Immédiatement

Moyen terme = Moins de 12 mois

## 6.2. Opérationnelles

154. Dans le cadre de l'UNDAF+ en cours, l'UNCT pourrait examiner les recommandations opérationnelles résumées dans le tableau 13 pour améliorer l'efficacité et l'efficacité ainsi que la durabilité des résultats obtenus et ceux attendus.

**Tableau 13 : Recommandations opérationnelles**

No	Conclusions	Recommandations (Moyen-terme)	Niveau de priorité
RO1	C6, C7, C9, C12, C13, 15	<p><b>Renforcer le comité conjoint de pilotage et la communication entre les parties prenantes au niveau national sur leur implication à la mise en œuvre du cadre de coopération :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Plaidoyer au renforcement de la coopération du gouvernement au plus haut niveau tel que la Présidence et la primature.</li> <li>• Envisager un plan de leadership/coordination rotatif sur base mensuelle ou trimestrielle.</li> <li>• Améliorer la communication entre les agences du SNU des bureaux nationaux aux bureaux de terrain ;</li> <li>• Adopter une communication et un plaidoyer forts sous la direction du Groupe de communication (UNCG)</li> <li>• Rendre l'UNDAF+ holistique afin que le personnel soit connecté à son bureau national (Bangui).</li> </ul>	Elevé
RO2	C2, C3, C5, C6, C7	<p><b>Appuyer le gouvernement pour définir de manière franche un cadre transitoire qui rapproche au niveau conceptuel la situation réelle Humanitaire et la volonté de décoller sur le développement, ce faisant, il serait nécessaire d'impliquer le gouvernement par exemple dans les activités de planification des CCA afin de stimuler leurs capacités techniques.</b></p>	Moyen
RO3	C2, C5, C6, C7, C14, C15, C16	<p><b>Capitaliser les résultats de l'UNDAF+ et ceux du RCPCA afin d'identifier les meilleures pratiques pour informer sur la conception et la mise en œuvre du prochain cadre de coopération en organisation des rencontres de synthèse durant des ateliers de capitalisation avec la participation de tous les acteurs clés (gouvernement, SNU et PTF).</b></p>	Elevé

**Légende :** Court-terme = Immédiatement      Moyen terme = Moins de 12 mois

---

# 7. LEÇONS APPRISSES

Plusieurs leçons ressortent des conclusions de l'évaluation. Les enseignements tirés ont trait à la conception et la mise en œuvre des interventions organisées autour des trois piliers de l'UNDAF+.

a. Des interventions dans le domaine de la paix, sécurité, la gouvernance et des appuis à la résilience économique nécessite des efforts conjoints des acteurs humanitaires et de développement lorsqu'ils travaillent dans un contexte fragile et largement non-sécurisé comme la RCA. Le rôle déterminant joué par l'équipe de pays des Nations Unies en collaboration avec HCT ainsi que les partenaires et les entités gouvernementales a été essentiel pour tirer parti des résultats humanitaires et de développement dans le relèvement, la résilience et la consolidation de la paix tout en fournissant un soutien vital aux groupes les plus vulnérables grâce à un effort coordonné autour des projets et collaborations conjointes.

b. Un changement substantiel de mentalité, d'attitude et de pensée morale dans la paix, la cohésion sociale, les VBG peut être possible en responsabilisant l'ensemble de la communauté, y compris les femmes, les hommes et les jeunes ainsi que les leaders communautaires dans un espace commun. L'adoption d'initiatives phares qui ciblent les hommes, les femmes et les jeunes, ainsi que les chefs religieux et leaders communautaires est favorable à la création d'un environnement propice pour que les gens apprennent collectivement de leurs intérêts et besoins communs, en travaillant ensemble, par exemple en partageant les responsabilités sur la façon de gérer les défis existants.

c. L'engagement et la participation communautaires reposent fortement sur le ciblage des besoins essentiels et des principaux agents de changement. L'UNDAF+ a rendu cela possible en donnant plus d'espaces aux femmes et aux jeunes, ce qui crée des résultats positifs au niveau des communautés et des ménages. Ceci est fortement perceptible à travers le développement des villages intégrés notamment à Mongoumba et Bambari.

d. Travailler dans un environnement difficile comme la RCA demande beaucoup de patience et de flexibilité. Les mécanismes de gestion et de coordination adoptés par l'UNCT ont été des déterminants clés des résultats obtenus, compte tenu du nombre de défis énormes que causés par des conflits politiques, l'insécurité dû aux conflits intercommunautaires, et les crises majeures comme celle liée à la pandémie de COVID-19 qui ont limité les déplacements et les retards dans la prestation de services aux bénéficiaires.

---

## Annexes

## Annexes

---

### Annexe 1 : Termes de références



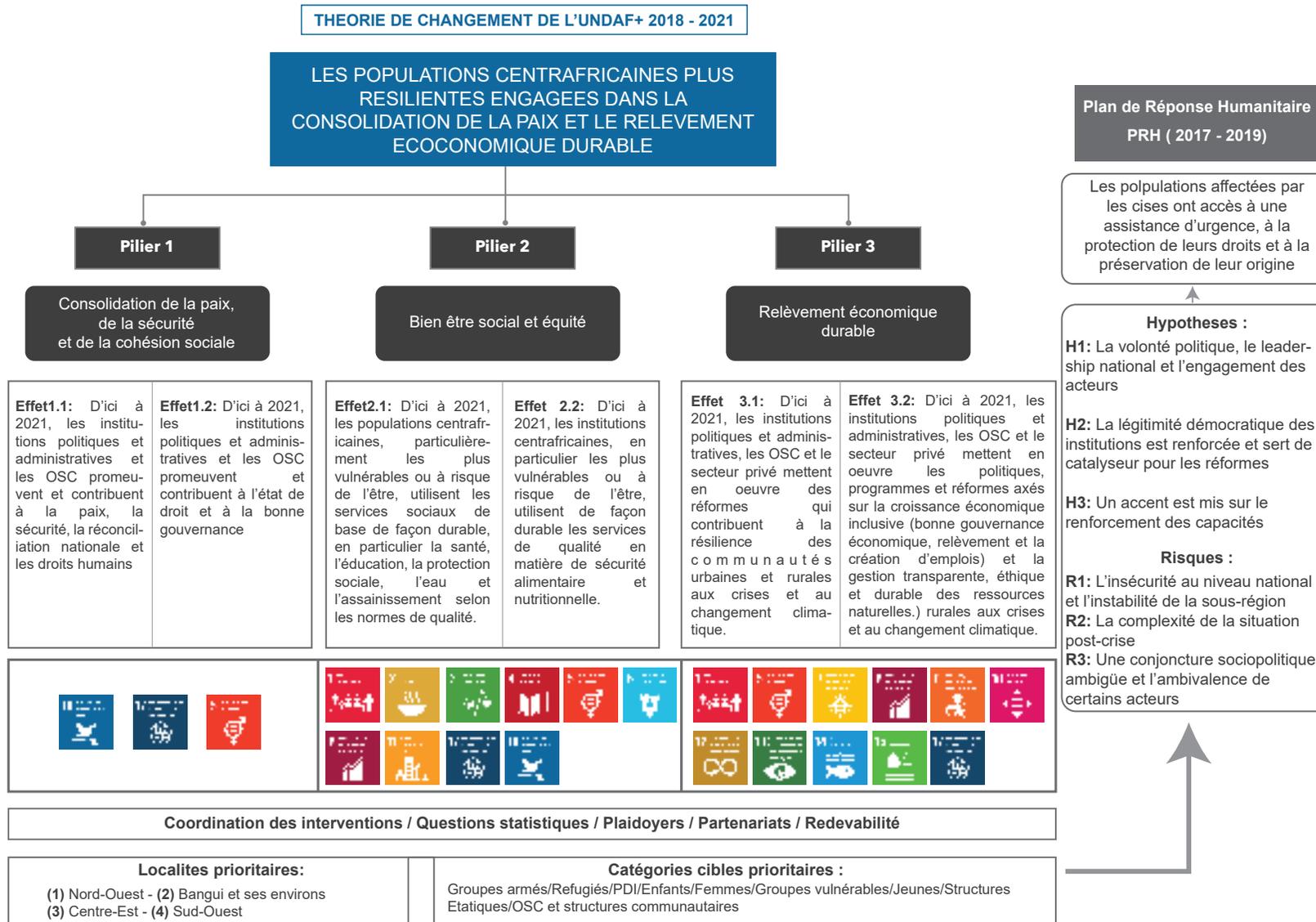
CAR-TdR évaluation  
finale\_UNDAF+.doc

### Annexe 2 : Cadre des résultats de l'UNDAF+



Matrice des  
résultats\_UNDAF+ 2

# Annexe 3 : Théorie de Changement de l'UNDAF+



## Annexe 4 : Références bibliographiques

- 1) Banque Mondiale. 4ème édition de cahiers économiques de la république centrafricaine.
- 2) Banque Mondiale. Profile pays de la RCA 2020.
- 3) De Vaus D. 2001. Research Design in Social Research. Sage Publication, London (Ltd). 148p.
- 4) Les 128 M Inclus \$87.1 M des IFIs et l'UE et \$8.5M du SNU.
- 5) IMF Press release 20/175 <https://bit.ly/3eeVhEB>
- 6) MINUSCA (2021). Rapport public sur les violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire en République Centrafricaine durant la période électorale. Juin 2021.
- 7) Perspectives économiques en Centrafrique selon la Banque Mondiale
- 8) Plan de Réponse Humanitaire (PRH). RCA 2021.
- 9) Plan de Réponse Humanitaire (PRH) de la RCA 2021.
- 10) Plan de Réponse Socioéconomique contre la COVID-19 (2020).
- 11) Rapport d'Evaluation de l'impact socio-économique du PNUD en RCA.
- 12) Rapport annuel 2019 de l'UNDAF+.
- 13) Rapport sur le développement humain 2020, PNUD.
- 14) Rapport sur le développement humain 2020, PNUD
- 15) Rapport du Secrétaire général des Nations Unies, 12 octobre 2021
- 16) Rapport du Secrétaire général des Nations Unies, 12 octobre 2021.
- 17) République Centrafricaine. Plan National de Relèvement et de Consolidation de la Paix 2017-2021.
- 18) Tri-Council Policy Statement : Ethical conduct for research involving Humans, 1998 (updated in 2000 and 2002).
- 19) UNEG Norms and standards (2016) : [www.unevaluation.org/document/download/2601](http://www.unevaluation.org/document/download/2601)
- 20) WB Press release 14 May 2020 <https://bit.ly/2VY6e7c>
- 21) <https://www.imf.org/en/Publications/WEO/weo-database/2021/October/>
- 22) <https://reports.unocha.org/fr/country/car/>
- 23) <https://www.banquemondiale.org/fr/news/press-release/2021/08/04/economic-outlook-for-the-central-african-republic-investing-in-human-capital-to-protect-the-future>
- 24) Central African Republic.: Sustainable Development Knowledge Platform (un.org)
- 25) <https://www.radiondekeluka.org/actualites/politique/>
- 26) <https://logcluster.org/document/rca-unhas-programme-hebdomadaire-des-vols-partir-du-18-octobre-2021>
- 27) EU Press release 18 June 2020 [https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/en/ip\\_20\\_1074](https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/en/ip_20_1074)

## Annexe 5 : Matrice d'évaluation

Questions d'évaluation	Indicateurs	Sources	Méthodes de collecte	Méthodes d'analyse
<b>1. Pertinence</b>				
1.1. Les résultats identifiés dans l'UNDAF+ sont-ils consistants par rapport aux besoins du pays, aux priorités nationales, aux engagements internationaux et régionaux du pays ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Niveau d'alignement des résultats de l'UNDAF+ vis-à-vis des résultats attendus des priorités nationales</li> <li>- Niveau d'alignement des résultats de l'UNDAF+ vis-à-vis des engagements internationaux et régionaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapports de l'UNDAF+</li> <li>- UNCT/agences UN</li> <li>- Personnel du gouvernement</li> <li>- Donateurs</li> <li>- Partenaires de mise en œuvre (OSC &amp; ONG)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Revue documentaire</li> <li>- Interviews semi-structurés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyse de contenu</li> <li>- Analyse de la cohérence</li> <li>- Analyse des contributions</li> <li>- Triangulation</li> </ul>
1.2. De quelle façon l'UNDAF+ est-il aligné aux causes profondes de l'inégalité de genre, la situation des femmes, des jeunes et des groupes marginalisés (personnes vivant avec handicap, atteintes de VIH) ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Niveau d'alignement des résultats de l'UNDAF+ vis-à-vis des causes profondes de l'inégalité de genre, de la situation des femmes et jeunes</li> <li>- Niveau d'alignement des résultats de l'UNDAF+ vis-à-vis des besoins des couches vulnérables</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapports de l'UNDAF+</li> <li>- UNCT/agences UN</li> <li>- Personnel du gouvernement</li> <li>- Donateurs</li> <li>- Partenaires de mise en œuvre (OSC &amp; ONG)</li> <li>- Bénéficiaires directs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Revue documentaire</li> <li>- Interviews semi-structurés</li> <li>- Entretiens de groupes</li> <li>- Visites exploratoire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyse de contenu</li> <li>- Analyse de la cohérence</li> <li>- Analyse des contributions</li> <li>- Triangulation</li> </ul>
1.1. Dans quelle mesure l'UNDAF+ s'est-il adapté aux différentes mutations de crises y compris de la COVID-19 pour mieux répondre aux besoins exprimés ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Degré d'adaptation de l'UNDAF aux différentes crises y compris la covid-19 afin de mieux répondre aux besoins exprimés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapports de l'UNDAF+</li> <li>- UNCT/agences UN</li> <li>- Personnel du gouvernement</li> <li>- Donateurs</li> <li>- Partenaires de mise en œuvre (OSC &amp; ONG)</li> <li>- Bénéficiaires directs`</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Revue documentaire</li> <li>- Interviews semi-structurés</li> <li>- Entretiens de groupes</li> <li>- Visites exploratoire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyse de contenu</li> <li>- Analyse de la cohérence</li> <li>- Analyse des financements</li> <li>- Analyse des contributions</li> <li>- Triangulation</li> </ul>
<b>2. Efficacité</b>				
2.1. Dans quelle mesure les résultats ont été atteints ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Niveau de progrès vers l'atteinte des résultats attendus par pilier de l'UNDAF+</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapports de l'UNDAF+</li> <li>- UNCT/agences UN</li> <li>- Personnel du gouvernement</li> <li>- Donateurs</li> <li>- Partenaires de mise en œuvre (OSC &amp; ONG)</li> <li>- Bénéficiaires directs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Revue documentaire</li> <li>- Interviews semi-structurés</li> <li>- Entretiens de groupes</li> <li>- Visites exploratoire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyse de contenu</li> <li>- Analyse de la cohérence</li> <li>- Analyse des contributions</li> <li>- Triangulation</li> </ul>



2.2. Quels sont les facteurs positifs et négatifs qui ont contribué à l'atteinte des résultats escomptés ou qui ont entravé leur mise en œuvre ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence des facteurs positifs indispensables à l'atteinte des résultats escomptés</li> <li>- Existence des facteurs négatifs ayant entravés l'atteinte des résultats escomptés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapports de l'UNDAF+</li> <li>- UNCT/agences UN</li> <li>- Personnel du gouvernement</li> <li>- Donateurs</li> <li>- Partenaires de mise en œuvre (OSC &amp; ONG)</li> <li>- Bénéficiaires directs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Revue documentaire</li> <li>- Interviews semi-structurés</li> <li>- Entretiens de groupes</li> <li>- Visites exploratoire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyse de contenu</li> <li>- Analyse de cohérence</li> <li>- Analyse des contributions</li> <li>- Triangulation</li> </ul>
2.3. Dans quelle mesure la mise en œuvre de l'UNDAF+ a-t-il contribué à améliorer l'agenda nationale en matière de renforcement des capacités (les cadres légaux et réglementaires sur les droits humains, égalité, des genres, inclusivité) ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Degré de contribution de l'UNDAF+ à l'amélioration des cadres légaux et réglementaires en RCA (droits humains, égalité des genres, inclusivité, etc)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapports de l'UNDAF+</li> <li>- UNCT/agences UN</li> <li>- Personnel du gouvernement</li> <li>- Donateurs</li> <li>- Partenaires de mise en œuvre (OSC &amp; ONG)</li> <li>- Bénéficiaires directs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Revue documentaire</li> <li>- Interviews semi-structurés</li> <li>- Entretiens de groupes</li> <li>- Visites exploratoire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyse de contenu</li> <li>- Analyse de la cohérence</li> <li>- Analyse des avantages comparatifs et stratégiques</li> <li>- Analyse des contributions</li> <li>- Triangulation</li> </ul>
<b>3. Efficience</b>				
3.1. Dans quelle mesure les ressources et les stratégies de gestion ont-elles été utilisées de manière efficiente pour produire les résultats attendus de l'UNDAF+ ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Niveau de contribution des ressources et stratégies de l'UNDAF+ à l'atteinte des résultats attendus</li> <li>- Niveau d'utilisation des ressources et stratégies de l'UNDAF+ à l'atteinte des résultats attendus</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapports de l'UNDAF+</li> <li>- UNCT/agences UN</li> <li>- Personnel du gouvernement</li> <li>- Donateurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Revue documentaire</li> <li>- Interviews semi-structurés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyse de contenu</li> <li>- Analyse de la cohérence</li> <li>- Analyse des financements</li> <li>- Analyse des contributions</li> <li>- Triangulation</li> </ul>
3.2. Dans quelle mesure et de quelle manière les coûts de transaction ont-ils été réduits ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Degré de contribution des ressources financières mobilisées aux besoins des programmes mis en œuvre dans le cadre de l'UNDAF+</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapports de l'UNDAF+</li> <li>- UNCT/agences UN</li> <li>- Personnel du gouvernement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Revue documentaire</li> <li>- Interviews semi-structurés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyse de contenu</li> <li>- Analyse de la cohérence</li> <li>- Analyse des financements</li> <li>- Analyse des contributions</li> <li>- Triangulation</li> </ul>
3.3. Quelles sont les contraintes liées à la mobilisation et à l'utilisation des ressources ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence des contraintes et impact sur le niveau de mobilisation des ressources</li> <li>- Existence des contraintes et impact sur le niveau de l'utilisation des ressources</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapports de l'UNDAF+</li> <li>- UNCT/agences UN</li> <li>- Personnel du gouvernement</li> <li>- Donateurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Revue documentaire</li> <li>- Interviews semi-structurés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyse de contenu</li> <li>- Analyse des financements</li> <li>- Analyse des contributions</li> <li>- Triangulation</li> </ul>



#### 4. Coordination (y compris cohérence et connectivité)

4.1. Les fonctions de coordination ont-elles assuré la cohérence, l'harmonisation et la synergie entre les agences SNU ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Niveau de coordination entre les agences du SNU</li> <li>- Niveau de synergies et d'harmonisation des efforts entre les agences</li> <li>- Existence et fonctionnement du mécanisme de coordination</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapports de l'UNDAF+</li> <li>- UNCT/agences UN</li> <li>- Personnel du gouvernement</li> <li>- Donateurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Revue documentaire</li> <li>- Interviews semi-structurés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyse de contenu</li> <li>- Analyse de la cohérence</li> <li>- Analyse des avantages comparatifs et stratégiques</li> <li>- Analyse des contributions</li> <li>- Triangulation</li> </ul>
4.2. L'UNDAF+ a-t-il amélioré la programmation conjointe entre les agences ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Degré de progrès apporté par l'UNDAF+ à l'amélioration de la programmation conjointe entre les agences</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapports de l'UNDAF+</li> <li>- UNCT/agences UN</li> <li>- Personnel du gouvernement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Revue documentaire</li> <li>- Interviews semi-structurés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyse de contenu</li> <li>- Analyse des avantages comparatifs et stratégiques</li> <li>- Analyse des contributions</li> <li>- Triangulation</li> </ul>
4.3. L'UNDAF+ a-t-il renforcé la position, la crédibilité et la fiabilité des Nations unies en tant que partenaire du gouvernement et d'autres acteurs, et a-t-il été utilisé efficacement comme véhicule de partenariat ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Degré de perception de la position, la crédibilité et la fiabilité des NU en tant que partenaire par les acteurs gouvernementaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapports de l'UNDAF+</li> <li>- UNCT/agences UN</li> <li>- Personnel du gouvernement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Revue documentaire</li> <li>- Interviews semi-structurés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyse de contenu</li> <li>- Analyse de la cohérence</li> <li>- Triangulation</li> </ul>

#### 5. Durabilité

5.1. Dans quelle mesure les résultats enregistrés et les stratégies utilisées par le SNU sont-ils durables ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Degré de durabilité des résultats enregistrés par le SNU</li> <li>- Degré de durabilité des stratégies utilisés par le SNU</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapports de l'UNDAF+</li> <li>- UNCT/agences UN</li> <li>- Personnel du gouvernement</li> <li>- Donateurs</li> <li>- Partenaires de mise en œuvre (OSC &amp; ONG)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Revue documentaire</li> <li>- Interviews semi-structurés</li> <li>- Visite exploratoire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyse de contenu</li> <li>- Analyse de la cohérence</li> <li>- Triangulation</li> </ul>
5.2. L'appui des Nations unies s'est-il étendu de manière à renforcer les capacités nationales et locales et à garantir un gain à long terme dans les domaines couverts par les effets de l'UNDAF+ ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence des champions et mécanismes de duplication des compétences reçues au niveau nationale et locale</li> <li>- Niveau de pérennité des capacités acquises sur le long-terme au niveau national et local</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapports de l'UNDAF+</li> <li>- UNCT/agences UN</li> <li>- Personnel du gouvernement</li> <li>- Partenaires de mise en œuvre (OSC &amp; ONG)</li> <li>- Bénéficiaires directs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Revue documentaire</li> <li>- Interviews semi-structurés</li> <li>- Entretiens de groupes</li> <li>- Visites exploratoire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyse de contenu</li> <li>- Triangulation</li> </ul>
5.3. Les Nations unies ont-elles appuyé le pays et la population dans le renforcement de la résilience économique y compris la réduction de la vulnérabilité face aux chocs et autres crises ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence des leviers et mécanismes fonctionnels sur la résilience économique</li> <li>- Opinions des bénéficiaires sur les capacités de résistance aux chocs et aux crises</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapports de l'UNDAF+</li> <li>- UNCT/agences UN</li> <li>- Partenaires de mise en œuvre (OSC &amp; ONG)</li> <li>- Bénéficiaires directs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Revue documentaire</li> <li>- Interviews semi-structurés</li> <li>- Entretiens de groupes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyse de contenu</li> <li>- Triangulation</li> </ul>



## Annexe 6 : Échantillonnage et taille des échantillons

Echantillon proposé	Objectif	Critère d'échantillonnage	Population ou cadre d'échant.	Unité d'échantillonnage	Taille de l'échantillon	Méthode d'échant.	Limites
<b>Échantillonnage pour revue documentaire</b>							
Documents de programme et matériels connexes (rapports externes pertinents)	- Utiliser les données secondaires comme source de données ou preuves	- Tout document pertinent	- Tous les documents liés à l'UNDAF+	- Documents individuels	- Nombre de documents disponibles et liés à l'UNDAF+	- Recensement	- La qualité du recensement de certains matériaux et la fiabilité de certaines données peuvent poser problèmes
<b>Échantillonnage pour entretiens avec les informateurs clés</b>							
Échantillon de parties prenantes en RCA et à domicile	- Collecter les données primaires qualitatives liées aux questions d'évaluation (données quantitatives pourraient également être capturées)	- Parties prenantes spécifiquement désignées - L'accessibilité ; Le niveau de sécurité ; Au moins deux domaines prioritaires par localités ciblées.	- Toutes les personnes et organisations partenaires identifiées (mais le cadre d'échantillonnage exact n'est pas connu)	- Individus à Bangui, dans les localités ciblées avec une connaissance crédible des thématiques en cours d'évaluation	- Total = +/-80 (à désagréger par sexe)	- Choix raisonné et non aléatoire	- Intervalles de confiance pas applicables



## Annexe 7 : Description de l'approche méthodologique

### A. Choix des sites et plan de collecte des données primaires

Le cadre d'échantillonnage pour les entretiens avec les informateurs clés et les discussions de groupe couvre les parties prenantes et les bénéficiaires de zones de concentration (Bangassou) et de zones plus ou moins stables (Mongoumba et Bambari). Les critères suivants ont été utilisés par les évaluateurs pour considérer la base de sondage finale pour les visites de sites :

- i. Couverture d'au moins 2 domaines prioritaires ;
- ii. Problème d'insécurité actuellement observé dans tout le pays ;
- iii. Distance entre les emplacements ; iv) Le calendrier des visites sur site pour être couvert dans maximum 21 jours plus les jours de réunions et de débriefing, y compris les jours de voyage international ;
- iv. Les temps de trajet qui ont été estimés pour une journée ; vi) l'état des routes ; et vii) Fréquence des vols de la MINUSCA ou UNHAS au moins quatre fois par semaine<sup>38</sup>.

**Tableau : Localités et moyen de couverture des sites en RCA**

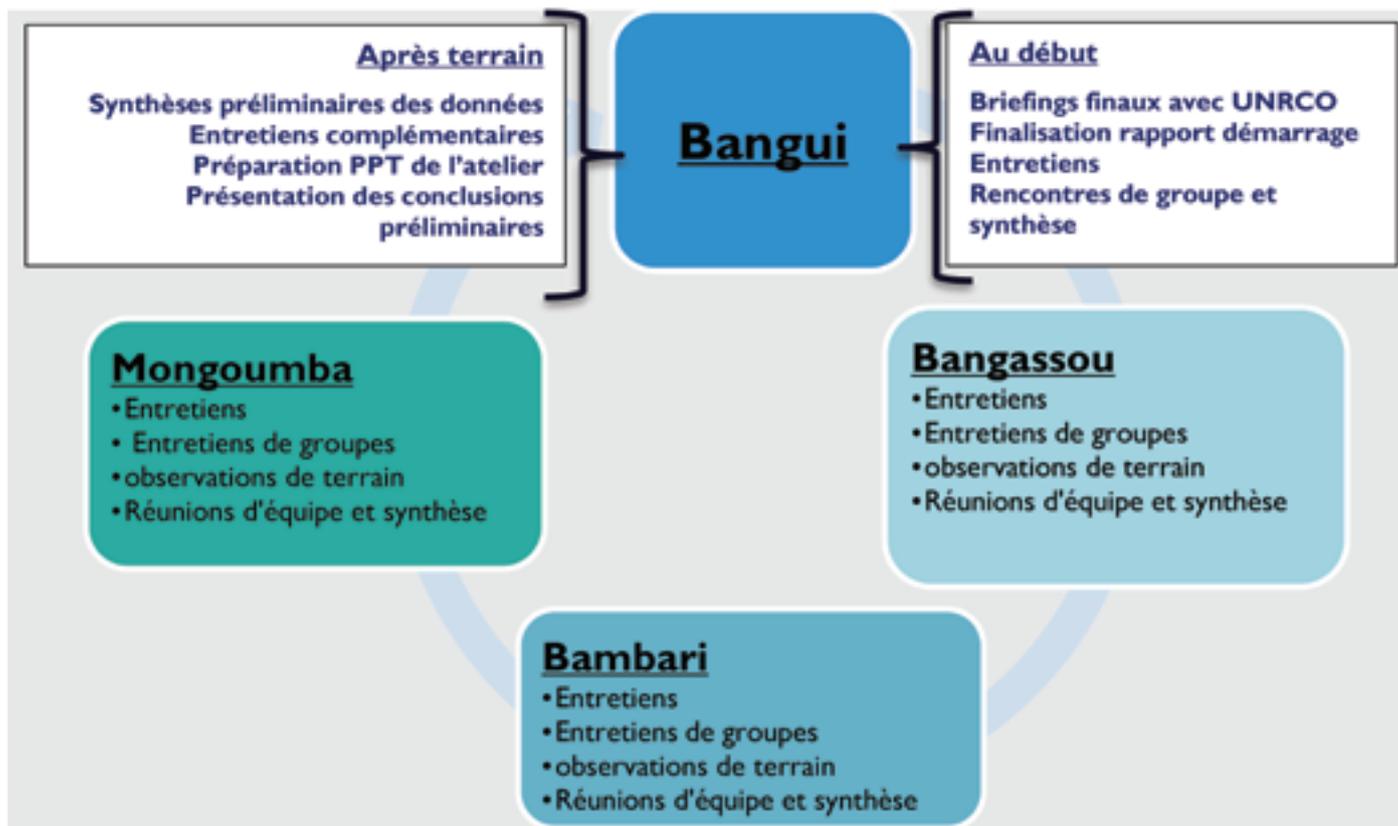
Sites	Préfectures	Moyen de couverture
Bangassou	Mbomou	Par Vol UNHAS
Bambari	Ouaka	Par vol UNHAS
Mongoumba	Lobaye	En voiture escorte

**Source : Equipe d'évaluation**

La stratégie de la mission sur le terrain a pris en considération diverses limitations telles que les problèmes de sécurité dans chacune des zones de mise en œuvre visitées de l'UNDAF+. Les activités de terrain se sont déroulées sur une période de quatre semaines, y compris des KII en ligne complétés par le Chef d'équipe. Les activités de travail sur le terrain ont été menées sur la base d'une semaine de travail de six jours tout en travaillant autour des cérémonies et des obligations communautaires. Des efforts ont été faits pour informer les bénéficiaires rencontrés en groupes de discussions au moins un jour à l'avance (la veille) afin d'éviter les retards de travail dans leurs domaines respectifs et pour programmer ces entretiens de groupe à un moment opportun. La figure 3 présente la stratégie pour le travail sur le terrain et les visites de sites avec des activités d'évaluation, et le calendrier final d'évaluation est disponible à l'annexe 11.

<sup>38</sup><https://logcluster.org/document/rca-unhas-programme-hebdomadaire-des-vols-partir-du-18-octobre-2021>

**Figure 3 : Plan de collecte des données primaires**



Source : Equipe d'évaluation

## B. Echantillonnage, sources des données pour revue et analyse documentaire

Une approche d'échantillonnage raisonné a été utilisée pour sélectionner les programmes et les documents internes et externes de l'UNDAF+. Ces sources d'informations secondaires sélectionnées pour l'examen documentaire ont un niveau suffisant d'intention transformationnelle et de maturité. L'annexe 3 fournit une liste itérative des documents examinés à ce stade de l'évaluation. Il est important de noter que tous les documents pertinents fournis par RCO et les personnes interrogées pour la phase de démarrage ont été examinés par les évaluateurs, puis complétés par des documents et des données pertinents accessibles sur internet et triangulés. Une approche d'échantillonnage systématique a été utilisée pour l'examen des documents et tous les documents pertinents ont été inclus dans la base d'échantillonnage. Tous les documents ont été compilés dans UNRCO SharePoint et mis à la disposition des évaluateurs. Des documents supplémentaires collectés lors des missions sur le terrain et ajoutés au SharePoint pour faciliter la consultation.

L'analyse du contenu a été utilisée pour glaner des informations clés et des thèmes émergents. Un examen systématique<sup>39</sup> de la documentation disponible a été élaboré par

<sup>39</sup>Tous les documents n'ont pas encore été disponibles pour le processus d'évaluation. D'autres documents seront collectés lors des visites de terrain en RCA et émergeront des informateurs clés lors des entretiens.

les évaluateurs. En utilisant la méthode d'analyse de contenu, les évaluateurs ont reconstruit la logique d'intervention de l'UNDAF+, développé une compréhension du contexte de la conception du programme, de la mise en œuvre de ses activités, de l'utilisation du cadre de résultats et de ressources, et recherché des preuves des progrès accomplis vers les objectifs attendus, les résultats, la gestion des défis et les premières leçons avant les visites sur le terrain en RCA. Enfin, cela a été une opportunité d'apprentissage pour identifier des documents supplémentaires qui comprennent des rapports d'agences des NU, la MINUSCA, qui soutiennent la mise en œuvre des trois domaines prioritaires.

## C. Échantillonnage et sources pour les entretiens avec des informateurs clés

Les personnes rencontrées par les évaluateurs pour les entretiens étaient celles personnes qui occupaient des rôles et des responsabilités connexes appropriés, soit dans la conception et/ou la mise en œuvre des trois piliers d'impact de l'UNDAF+. Une technique d'échantillonnage raisonné et non aléatoire avec variation maximale<sup>40</sup> proposée par De Vaus (2001)<sup>41</sup> a été utilisée pour sélectionner la liste des personnes à rencontrer. Ce qui a permis d'évaluer un large éventail de perspectives et d'identifier des thèmes communs qui sont évidents dans l'ensemble de l'échantillon.

Les évaluateurs reconnaissent que l'échantillonnage raisonné est sujet aux biais d'experts. Toutefois, des orientations ont été reçues du RCO pour compléter la liste des informateurs clés à interviewer. Les critères suivants ont été pris en compte pour sélectionner les individus à interviewer :

- i. Groupe bénéficiaire principal et/ou représentant du groupe de parties prenantes clés ;
- ii. connaissance du contexte et participation à l'UNDAF+ ;
- iii. disponibilité (probable) ;
- iv. la situation géographique (compte tenu du problème d'insécurité) ;
- v. le sexe pour l'équilibre entre les sexes ; et
- vi. le niveau de poste de l'individu. Les informateurs clés comprennent l'équipe des NU (UNCT, FAO, OIM, ONUSIDA, PNUD, UNESCO, UNFPA, UNHCR, UNICEF, ONUDI, UNMAS, MINUSCA, UN WOMEN, UNOPS, PAM, et OMS), les autorités gouvernementales, les donateurs, les représentants des groupes bénéficiaires (par exemple, les dirigeants d'organisations paysannes (femmes et hommes),

<sup>40</sup>Il s'agit d'une approche systématique d'échantillonnage. Ce processus de sélection a été éclairé par l'analyse du portefeuille et la cartographie des parties prenantes. Cette analyse a été utile pour fournir des informations sur les initiatives et les partenaires pertinents devant faire partie de l'évaluation, y compris ceux qui n'ont peut-être pas été associés à l'UNCT mais qui jouent un rôle clé dans la mise en œuvre des activités. Par conséquent, la technique d'échantillonnage garantit que les échantillons sélectionnés reflètent adéquatement la diversité des parties prenantes et accordent une attention particulière à l'inclusion, la participation et la non-discrimination des plus vulnérables.

<sup>41</sup>De Vaus D. 2001. *Research Design in Social Research*. Sage Publication, London (Ltd). 148p.

<sup>42</sup>En ce qui concerne les mesures de prévention COVID-19 du pays, l'équipe a respecté la distanciation physique avec les groupes bénéficiaires lors des discussions de groupe.

<sup>43</sup>Les enregistrements audio ont été utilisés soit pour recouper les informations manquantes pour une meilleure compréhension (détails supplémentaires ou traductions).

<sup>44</sup>L'équipe avait la possibilité de modifier les formulaires d'enquête pour en assurer l'exactitude des questions posées.

les dirigeants d'associations et d'OSC, le secteur privé, d'autres organisations de coopération multilatérale et bilatérale. Un guide d'entretien a été utilisé et les entretiens ont été menés en face-à-face et virtuellement sur Teams, Zoom et même sur WhatsApp pour ceux qui n'étaient pas disponibles soit lors des visites de terrain ou ne travaillaient plus pour l'une des organisations de parties prenantes, ou non disponibles en raison de la pandémie de COVID-19<sup>42</sup> (Annexe 9). Chaque interview a duré 45 à 60 minutes. Un enregistrement audio<sup>43</sup> des questions et des réponses avec la permission des participants a été utilisé pour des entretiens physique. Chaque formulaire a été organisé selon des codes de classification sélectionnés liés au type d'acteurs, à la zone géographique, aux priorités thématiques et au genre<sup>44</sup>. L'observation de terrain se faisait simultanément avec au moins une visite par site à l'aide de notes et de photographies.

## **D. Echantillonnage et sources pour les discussions de groupes**

Des discussions de groupe ciblées (FGD) avec des guides de discussion semi-structurés et une prise en compte du genre ont été menées dans chacun des sites sélectionnés. Une attention particulière sera accordée aux groupes vulnérables notamment les jeunes, le déplacés internes (IDP), les groupes de jeunes réinsérés ainsi que les groupes de femmes marginalisées et des personnes vivants avec un handicap.

Les critères suivants ont été considérés pour le choix des FDGs : i) Tous les types de formations et de sensibilisation, la fourniture d'intrants et autres services agricoles autour de la consolidation de la paix, la sécurité alimentaire, la disponibilité et l'accès aux services sociaux (pour l'éducation, la santé, l'eau et l'assainissement, hygiène, etc.), l'autonomisation des femmes et des jeunes dans chaque région ; ii) Problèmes de sécurité dans les régions ciblées qui pourraient interdire ou entraver l'accès ; iii) La distance et les contraintes de temps entre sites à couvrir dans un rayon de 10 km maximum du chef-lieu de la commune ; iv) L'accessibilité des sites ciblés ; et v) Répartition du genre au sein des organisations de bénéficiaires.

La liste réelle des groupes de discussion complétés à l'aide d'un guide d'entretien semi-structuré est disponible à l'annexe 8. Cette liste est ventilée par lieu, par sexe et par différents groupes de bénéficiaires. Chaque FGD a un minimum de 06 participants et certains FGD essentiellement avec des femmes réunies jusqu'à 15-22 personnes. Les discussions de groupe se sont déroulées à l'extérieur dans le respect de la distanciation physique en tant que mesures préventives contre le Covid-19. Les répondants comprennent des groupes de femmes, de jeunes (filles et garçons) et d'hommes dans chacun des comtés qui ont été sélectionnés à dessein. Chaque FGD a duré environ 60 à 120 minutes. Compte tenu des contraintes de temps pour mener à bien certains entretiens avec des informateurs clés et des discussions de groupe avec un calendrier conflictuel, les évaluateurs se sont divisés le plus souvent en deux sous-groupes pour couvrir les réunions prévues dans chacun des cinq sites.



## E. Echantillonnage et sources pour observation de terrain

Dans chaque site, une visite a été effectuée par les évaluateurs simultanément après les FGD et/ou les KII en utilisant une liste de contrôle structurée. Ces sites ont été échantillonnés à dessein, dans le but de saisir des données primaires supplémentaires liées aux questions d'évaluation qui ont été soulevées ou manquantes et de servir de preuve physique des données recueillies. La base de sondage a été constituée par la liste des principales réalisations (principalement des investissements physiques et des équipements remis aux bénéficiaires) sélectionnées à partir des rapports annuels du projet. Des observations sur le terrain ont été faites à l'aide de photographies à Bangassou, Bambari et Mongoumba. Les visites de sites étaient très utiles pour identifier et comparer, par ex. les types d'équipements physiques et d'infrastructures fournis par une agence des NU ou conjointement à des groupes bénéficiaires dans les communautés ciblées. Les photographies de ces matériaux servent soit de preuve de la qualité de l'infrastructure des actifs, soit de confirmation de l'existence d'un niveau de subsistance d'outils et/ou de moyens de subsistance dans chaque communauté.

Le processus de sélection du site a été éclairé par les informations de sécurité fournies par la MINUSCA. Les lieux des visites de sites ont donc été choisis au hasard sur la base des critères suivants : i) Contexte sécuritaire dans chaque Etat ; ii) Disponibilité du personnel et modalités du projet ; iii) Le calendrier des visites de site pour les réunions d'information et de débriefing ; iv) les temps de trajet en avion et sur terre en voiture ; et v) Répartition par sexe au sein des groupes de bénéficiaires pour inclure les femmes, les hommes et les jeunes.

### Annexe 8 : Répartition des KIIs et FDGs par site et par types d'acteurs

#### Annexe 8.1: Répartition des entretiens conduits par types d'acteurs et par site

Parties prenantes	Virtuelle		Bangui		Bangassou		Bambari		Mongoumba		Total (sex)		Grand total	%	
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F		M	F
Agences UN	12	8	17	3	1	1	3	0	2	2	35	14	49	71.4	28.6
Gouvernements	3	0	3	0	0	0	0	0	1	0	7	0	7	100	0
Donateurs	1	1	1	1	0	0	0	0	0	0	2	1	3	67	33
Autorités décentralisées	0	0	0	0	3	0	8	3	1	2	12	5	17	70.6	29.4
Leaders communautaires	0	0	0	0	1	0	2	0	0	1	3	1	4	75	25
Partenaires de mise en œuvre	1	0	1	0	5	0	4	2	5	0	16	2	18	89	11
Total (M/F)	17	9	22	4	10	1	17	5	9	5	74	22	98	77.1	26.9
<b>Total</b>	<b>26</b>		<b>26</b>		<b>11</b>		<b>22</b>		<b>14</b>		<b>98</b>		<b>98</b>	<b>100</b>	

Source : Equipe d'évaluation

Légende : F = Femme H = Homme



## Annexe 8.2: Répartition des FDGs par type de groupes et par site

Parties prenantes	Mixtes		Hommes	Jeunes filles	Grand total	Total by sex		% (M/F)	
	F	M	H	F		F	M	F	M
Bangui	1	7	0	0	8	1	7	12.5	87.5
Bambari	0	0	48	29	77	29	48	37.6	62.4
Bangassou	2	4	0	0	6	2	4	33.3	66.7
Mongoumba	6	8	0	0	14	6	8	42.9	57.1
T (M/F)	9	19	48	29	103	38	67	36.9	63.1
Ws	<b>28</b>		<b>48</b>	<b>29</b>	<b>105</b>	<b>105</b>		<b>100</b>	

Source: Equipe d'évaluation.

Légende : F = Femme H = Homme

## Annexe 9 : Mapping des parties prenantes

Catégorie	Acteurs	Rôle et responsabilité
Nations Unies/ Mission/ Agences et OCHA	DSRG/RC/HC	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Assure la coordination et la planification de l'UNDAF+</li> <li>- Assure la coordination de l'appui des Nations Unies au Gouvernement à travers tous les piliers</li> <li>- Assure le leadership du processus de paix, de stabilisation et des questions humanitaires, de relèvement et de développement</li> </ul>
	MINUSCA	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organise les réunions mensuelles du Senior Leadership Team de la Mission et de l'Équipe Pays (SLT-MINUSCA) pour partager les informations pertinentes sur la mise en œuvre de l'UNDAF +, évaluation des risques et éventuels blocages et discuter des questions stratégiques de transfert de tâches</li> <li>- Contribue aux priorités de consolidation de la paix, de la sécurité et de la cohésion sociale dans le cadre de son mandat lié à la sécurité, la paix et la stabilisation multidimensionnelle de la RCA</li> <li>- Renforce le rôle des Nations Unies en tant que partenaire de paix et du développement et l'habileté des nations Unies à renforcer l'appropriation locale et nationale</li> </ul>
	UNCT	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforce la collaboration des NU avec le gouvernement</li> <li>- Prépare conjointement (RCO/UNCT et Strategic Planning Unit MINUSCA) le rapport de mise en œuvre de l'UNDAF +</li> <li>- Assure la coordination interagence et la prise de décision au niveau pays</li> <li>- Fourni un appui aux priorités de développement national à travers le cadre de coopération UNDAF+</li> <li>- Appui la dialogue avec les parties prenantes (nationales, locales, régionales, incluant les organisations des femmes, la société civile et les organisations non gouvernementales)</li> </ul>
	Équipe de Gestion des Programmes (PMT)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Coordonne les programmes et les plans de travail conjoints et la mise en œuvre</li> <li>- Offre un cadre inclusif et participatif pour les processus nationaux de planification, de budgétisation et de coordination du développement</li> </ul>
	Groupe de Gestion des Opérations (OMT)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développe la stratégie de gestion opérationnelle (BOS)</li> <li>- Coordonne la gestion opérationnelle</li> <li>- Veille à la mutualisation des ressources et des efforts</li> <li>- Fournit des indications sur la gestion commune et identifie les domaines d'opérations communes et propose des approches de réduction des coûts.</li> </ul>
	Groupe de Communication des NU (GCNU)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sous le leadership d'un chef d'agence en Co-lead avec la MINUSCA</li> <li>- Formule une stratégie de communication et un plan d'action qui couvriront toute la période de mise en œuvre de l'UNDAF+</li> <li>- Assure la visibilité des Nations Unies à travers les actions conjointes et les résultats obtenus, ainsi que la promotion de l'image unifiée des Nations Unies en RCA</li> <li>- Assure la couverture aussi bien des aspects internes qu'externes des Nations Unies</li> <li>- Veille à une utilisation optimale des outils modernes de l'information et de la communication, y compris des médias sociaux pour porter les messages des Nations Unies aux populations dans les localités les plus reculées de la RCA et recueillir leurs besoins pour ajuster les interventions le cas échéant.</li> </ul>
	Groupe de Travail sur le Suivi et Évaluation (GTSE) et résultats	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Assure le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre de l'UNDAF+</li> <li>- Assure la redevabilité et un reportage régulier sur les progrès de l'UNDAF+</li> <li>- Initie divers mécanismes d'évaluation, de planification et de coordination de l'UNCT</li> </ul>



	<p>Groupe de travail Solutions Durables (GTSD)</p> <p>Equipe conjointe des NU sur le VIH</p> <p>Agences (WFP, UNICEF, PNUD, Pool Fund, UNOPS, UNHCR, OMS, FAO, ONUFEMMES, IFAD, ONUSIDA, UNESCO, OIT, UNMAS, ONUDC)</p>	<p>Co-présidé par le PNUD et UNHCR</p> <p>Revitalise le Groupe par le biais de nouveaux termes de référence et de réunions régulières avec des objectifs clairs</p> <p>Fournir un cadre pour discuter de la mise en œuvre du Nexus HDP</p> <p>Aide à déclencher une dynamique positive autour du sujet des solutions durables parmi tous les acteurs humanitaires et de développement, les donateurs et les partenaires en République centrafricaine et hors de celle-ci</p> <p>Développe une méthodologie innovante basée sur des critères objectifs pour identifier des zones prioritaires, et approuvées par le HCT/UNCT, pour le déploiement du travail sur les solutions durables</p> <p>Développe un outil Solide pour le suivi et la cartographie des interventions liées aux Solutions Durables</p> <p>Coordonne toutes les interventions relatives au VIH/SIDA et rapporte au UNCT les informations pertinentes sur les progrès, les défis, etc.</p> <p>Agences de mise en œuvre :</p> <p>Contribuent aux domaines prioritaires 1, 2, 3 de l'UNDAF+</p> <p>Contribuent à travers les activités conjointes entre l'équipe de pays des Nations Unies et ses partenaires humanitaires à l'identification à l'identification et la cartographie continues de nouveaux points d'entrée pour la collaboration entre les domaines du mandat, entre les différents acteurs et dans différentes parties du pays.</p> <p>Effectuent des comptes rendus/rapportage à l'équipe de pays des Nations unies des progrès accomplis et des difficultés rencontrées.</p>
<p><b>Donateurs/ Partenaires</b></p>	<p>FIDA, World Bank, Peacebuilding Fund, FMI, fonds multi-partenaires pour la RCA.</p> <p>Partenaires bilatéraux et multilatéraux</p>	<p>Soutiennent le budget et contribuent au financement des priorités de l'UNDAF+</p> <p>Fournissent un soutien aux capacités de l'unité de coordination de l'aide au sein du ministère de l'Économie, du plan et de la coopération afin de renforcer la coordination du développement.</p> <p>Apportent un soutien à la gestion des finances publiques et aux réformes macroéconomiques (par exemple, dans les secteurs de l'agriculture, des infrastructures et des transports, afin de trouver des domaines de convergence utiles avec sa nouvelle note d'engagement pays).</p> <p>Aident à obtenir l'adhésion et le soutien aux activités de l'UNCT et à mobiliser des ressources pour des domaines thématiques spécifiques.</p> <p>Aident à relever les défis relatifs au financement des activités du gouvernement.</p>
<p><b>Gouvernement National Et autorités de l'État</b></p>	<p>Ministère de l'Économie, du Plan et de la Coopération Internationale (MEPCI)</p> <p>Groupe de Résultats</p>	<p>Soutien les efforts des NU visant la collecte des fonds pour répondre aux besoins de l'UNDAF+</p> <p>Fournit une plate-forme pour une planification nationale inclusive et participative, des processus de budgétisation et une coordination du développement.</p> <p>Renforce l'appropriation des interventions de l'UNDAF+ par le gouvernement, ce qui est cruciale pour les résultats à long terme et le développement et la paix durables.</p> <p>Renforce les capacités des structures gouvernementales tant centrales que locales, et ce partout où elles existent, tout en assurant un équilibre entre les deux.</p>

	GoCAR-UN (Comité Technique UNDAF+) (Comité de pilotage)	Assure un suivi régulier et sensible au genre de la mise en œuvre de l'UNDAF+ Élabore les rapports annuels de mise en œuvre et des recommandations à l'attention des Nations Unies Met en place et gère la plate-forme DFA.MONITORING pour le suivi des indicateurs
	Autorité préfectorale (Préfets, Maire, Directeurs régionaux des ministères sectoriels)	Facilite, oriente et participe aux réunions et aux consultations avec la communauté. Contrôle/encadre l'approbation des décisions de la communauté. Fournit un appui /collaboration de proximité pour faciliter la mise en œuvre de l'UNDAF+ Soutient la planification et la mise en œuvre d'initiatives de développement local.
<b>Groupe de bénéficiaires (Membres de la communauté)</b>	Femmes, Jeunes, Retournés & PDI, Personnes vulnérables, Combattants	Bénéficiaires finaux (incluent également les ménages dirigés par des femmes, les ménages dirigés par des personnes handicapées et les ménages dirigés par des enfants, les retournés, les personnes Déplacées Internes, les femmes victimes de violences sexuelles) Les jeunes peuvent contribuer de manière significative à la stabilité et à la prospérité économique, à l'instauration de la paix et la cohésion sociale.
	Leaders religieux	Facilitateurs au niveau communautaire : Ils ont souvent une autorité morale et une grande importance dans leurs communautés.
<b>Société civile/ ONG /Secteur privé</b>	ONG International	Soutien les services/mise en œuvre des interventions de l'UNCT en tant que partenaires d'exécution sur le terrain.
	Organisations de la société civile	Engagement et plaidoyer pour l'amélioration de la gouvernance, de la responsabilité, de la justice, de la cohésion sociale, de la mise en œuvre de l'accord de paix.
	Secteur privé	Ressources et services / livraisons etc.



## Annexe 10 : Liste des parties prenantes consultées

### Liste des personnes Interviewées, entretiens individuels (KIs)

#### Rencontres Virtuelles (sur Teams / Zoom)

No	Noms	Organizations	Fonction	Genre (M/F)
1.	DALTON Frank	MUNISCA	Chef de division des affaires civiles et pénitentielle	M
2.	Mananjara Laura		Chargé de Planification	M
3.	UMURINGA Marie-Françoise	RCO	Chef de Bureau	F
4.	Léopold Kouadongui		Economiste	M
5.	Naïna Garba-Ouangole		Associée Exécutive	F
6.	DIKIYI Jimmy Robert		Responsable des données et Suivi & Evaluation	M
7.	Zami Moise	SP/RCPCA	Secrétaire Général Adjoint	M
8.	GAIGNEBET Christine	UNICEF	Charge de programme	F
9.	DJUHKOUM Primus		Chargé des opérations (chef	M
10.	MENZE Georges Patrick	UNCHR	Co-Président de l'OMT et Co-Président de PMT	M
11.	Bebe Emile Urbain		Directeur de la Programmation Pluriannuelle	M
12.	Yogo Ngounba Ebe		Chargé de suivi des projets	M
13.	PEDRE Peggy	PAM	Co-Président de l'OMT	F
14.	RUMENGUE Aline		Deputy Representative	F
15.	DEZZI BARDESCHI Chiara	UNESCO	Regional Officer	F
16.	N'gbaramou Jean-Jacques Anderson	ONU-Femmes	Spécialiste en planification, suivi et rapportage	M
17.	Yavala Anthony Hubert	UNFPA	Spécialiste en suivi et évaluation	M
18.	Kadekoy Tigague David	FAO	Chargé de programme ai	M
19.	Kondaoule Henriette Josiane		Expert de suivi et évaluation	F
20.	Malo Dominique	PNUD	Spécialiste de programme gouvernance	F
21.	Bah Alpha Amadou		Spécialiste en suivi et évaluation	M
22.	Hubert-Blaise Zaka	Société civile	Coordination des plates-formes des organisations nationales d'action humanitaire et de développement en RCA	M

23.	Piamale Jean Faustin	MEPC	Directeur Général de l'Administration, de la Planification Régionale et du Suivi des Pôles de Développement	M
24.	Bebe Emile Urbain		Directeur de la Programmation Pluriannuelle	M
25.	Andrea Ferrero	Union Européenne	Chargé de coopération (EEAS)	M
26.	Oula Coulibaly	Banque Mondiale	Chargé des Opérations	M

## BANGUI

### Bangui - KII- United Nations (UNCT-RCO)

No	Noms	Organization	Fonction	Genre (M/F)
27.	SANDY Ulrich Martial	ONUFEMME	Chargé de programme Genre	M
28.	NKURUZIZA Salvador		Representant Pays	M
29.	MPINDA Christine Meta		Spécialiste Genre	F
30.	BAH Alpha Mamadou		Spécialiste en Suivi et Evaluation	M
31.	BOKOTO DE SEMBOLI Bruno	PNUD	Chargé de programme resilience	M
32.	DJANGHA Bienvenu		Analyste de programme	M
33.	SILLA Youssoupha		Economiste National	M
34.	MALO Dominique		Chef de programme Gouvernance	M
35.	KONDAOULE Henriette Josiane	FAO	Expert Suivi et Evaluation	F
36.	KODEKOY TIGAGUE David		Chargé de programme ai	M
37.	EKUI KOEVANU	OHCHR/HRD	Human rights officer	M
38.	PAKABOMBA Sylvestre		HRO/OIC Depity	M
39.	TCHEMIT Thomas	ONUSIDA	Strategie Information	M
40.	ZAMANE Naim Koch	RCO	Spécialiste en Communication	M
41.	FANTA Emmanuel	MUNISCA	Responsable de planification	M
42.	ENOW Arred Ella		Coordonateur protection Civil	M
43.	GONESSA Remond		Officier protection	M
44.	LEDO Jesus		Liaison Coordinator	F
45.	GOULA Raymond	UNFPA	Assitant tehcnique du Representant	M
46.	KAMARA Mohamed	OIM	Coordonateur Programme	M

### Bangui – Donateurs

No	Noms	Organization	Fonction	Genre (M/F)
47.	NDOMA Anatole	UNPBF	Expert en Suivi et Evaluation	M
48.	MALIKA GROGA BADA		Coordonnatrice de programme	F

### Bangui - Gouvernement



No	Noms	Organisations	Fonction	Genre (M/F)
49.	BEBE Emile Urbain	MEPCI	DGCD	M
50.	DJIMAPO Hermann	MEPCI	DCM	M
51.	ZAMI Moise	RCPCA	Secretariat Adjoint	M

## BAMBARI

### Bambari – Autorités Locales (Gouvernement)

No	Noms	Organization	Fonction	Genre (M/F)
52.	KOSSI Emmanuel	Maire de Pladama-ouaka	Maire	M
53.	ENDJIZAGO Paul	Affaire sociale	Assistante Stagiaire	F
54.	BENDIMA Patrick	Affaire sociale	Stagiaire	M
55.	BALEGO MEAMINDJI Yvette	Affaire sociale	Stagiaire	F
56.	MEANINDJI Ephreme	Minsitère de l'agriculture	Directeur Régional	M
57.	MAGOMGA Eugène	Ministère de l'environnement	Directeur Régional	M
58.	BALIGA Lesther	Ministère de l'Urbanisme	Chef de Service	F
59.	BASSANA Vianney	PARET	Chef de bureau	M
60.	MANZELEKO	CNR	Commis/protection	M
61.	MAGOLINPA Alain	PARET/RCA	Assistant Financier Logisticien	M
62.	NGOUGNON	CNR/RCA	Chef de bureau	M

### Bambari – UNCT

No	Noms	Organization	Fonction	Genre (M/F)
63.	KABONGO Blaise	OCHA	Heas of Sub office	M
64.	MOLOTO	PNUD	Chargé de programme	M
65.	FANGOUMOU Claude	HCR	Chef de bureau	M

### Bambari – Partenaires Techniques (ONGs/A/OSC)

No	Noms	Organization	Fonction	Genre (M/F)
66.	AHMAD Ousmane	CPJO	SG	M
67.	YETINDABDJI Jérémie	CPJO	Membre	M
68.	ADOUANGA Jérémie	CPJO	Membre	M
69.	HANNAH Leblanc	JRS	Adjointe Directeur	F
70.	GALERA DE IRANA Irène	JRS	Chargée de communication	F
71.	MASONGA Bienfait	AIRD	Chef de bureau	M

**Bambari - Leaders Communautaires**

No	Noms	Fonction	Genre (M/F)
72.	KIDIKRA KONGBO Nicolas	Chef de groupe de KIDIKRA	M
73.	OUAMOUDJU Etienne	Chef de groupe de quartier Adj	M

**BANGASSOU****Bangassou – Autorités Locales (Gouvernement)**

No	Noms	Organization	Fonction	Genre (M/F)
74.	OUENEZOUHI Hugues Céphas	Ministère de la Santé et de la Population	Chef de service laboratoire	M
75.	BOUBA Max	Ministère de DDR	Chef de Service de la Moralisation	M
76.	TANZANGAKPIO Roger	Ministère de DDR	Directeur Régional	M

**Bangassou – UNCT**

No	Noms	Organization	Fonction	Genre (M/F)
77.	Honorine NGHO	PAM	Head of Field Officer	F
78.	Eric KOIE KOUASSI	OCHA	Head of Field Officer (ai)	M

**Bangassou – Partenaires Techniques (ONGs/A/OSC)**

No	Noms	Organization	Fonction	Genre (M/F)
79.	BAMENGUE Thierry	COOPI	Sperviseur du projet PAM	M
80.	Joas Hervé TENGOLI	EPHPHATHA	Chef de Bureau	M
81.	SALAM SABE Bensira	EPHPHATHA	Chef de projet	M
82.	BAKAZA Patrick	FNOHD	Chef de bureau	M
83.	DJEPENO Ghyslain	FNOHD	Assistant MEAL	M

**Bangassou - Leaders Communautaires**

No	Noms	Fonction	Genre (M/F)
84.	BENGUERE Pièrette	Prefet	F

**MONGOUMBA****Mongoumba– Autorités Locales (Gouvernement)**

No	Noms	Organization	Fonction	Genre (M/F)
85.	BOMBAYE Guy	Mairie de Mongoumba	Chef de groupe	M
86.	NDAF		Secrétaire	F
87.	KEZANGANI	CEPP/ME	Indépendant	F



**Mongoumba – UNCT**

No	Noms	Organization	Fonction	Genre (M/F)
88.	YARDENCU Roq	UNCHR	Section solution durable	F
89.	ASSOMO Virgile		Service Field Security	M
90.	NZONGUIA Symthia		Service communication	F
91.	MBAYA		Service Protection	M

**Mongoumba – Partenaires Techniques (ONGs/A/OSC)**

No	Noms	Organization	Fonction	Genre (M/F)
92.	VOUNGBO	ONG NOURRIR	Chef de base	M
93.	MOKOUBA Auconfort	CNR	Chef de bureau	M
94.	DIMANCHE Eloge	AIRD	Point Focal	M
95.	NDAGBIA Romarie	PARET/RCA	Chef de Centre	M
96.	MANDJOUANA Jean Claude		Agent de terrain	M

**Bangassou - Leaders Communautaires**

No	Noms	Fonction	Genre (M/F)
97.	BENGUERE Pièrette	Chef	F

## Liste des personnes rencontrées pour Focus de groups (FDGs)

### BANGUI

#### Nom du groupe : Conseil National de la Jeunesse (Mixte)

No	Noms	Fonction	Genre (M/F)
1.	MOLENGUELA Gilc	Secrétaire Général	M
2.	GOMONO Grace à Dieu	Conseillé principal en culture	M
3.	BENAM EUHU Jos	Gestionnaire Adjoint	M
4.	DIDA WAVONTIN Blaise	Charge de programme Education	M
5.	ZEGBE Samy 2	Secrétaire technique	M
6.	YAYA GUELENGBO Nicolas Joseph	Gestionnaire principal	M
7.	GUERRET SINDO Roméo	Chargé de communication	M
8.	DEROM Pamela	Présidente	F

### MONGOUMBA

#### Nom du groupe : IKOUMBA 1 (Mixte)

No	Noms	Fonction	Genre (M/F)
9.	ZILONGO Bernard	President	M
10.	GNIMBOA Emmanuel	Membre	M
11.	INDE Marie	Trésorière	F
12.	POUTOU Charlotte	Membre	F
13.	EPETE Edgard	Membre	M
14.	NGANABOÏ Steva	Membre	M
15.	LOPE Guy Jonds	Membre	M
16.	MAKOSSON Juliette	Membre	F
17.	NGOMBE Antoine	Membre	M
18.	KOLE Marie	Membre	F
19.	MONGA Stella	Membre	F
20.	DELEMA Narcisse	Membre	M
21.	VOUNGBO Elie	Membre	M
22.	EYEMALE Georgette	Membre	F

### BAMBARI

#### Nom du groupe : Groupe des Jeunes (Hommes) (Villages lutegré)

No	Noms	Fonction	Genre (M/F)
23.	SAÏOU KOURA	Chef du quartier	M
24.	HAMADOU GADA	Comité de plainte	M
25.	MAL NDAPITOWA	Comité de distribution	M
26.	MOUSSA ZOKADI	Président des jeunes	M
27.	YAOUBA HASSAN	Président Adjoint	M
28.	ABDOUL MOUMINE	SG jeunesse	M
29.	SALI BAKARI	Membre	M
30.	IBRAHIM OUMAR	Membre	M
31.	YAKOUB ORTI	Membre	M
32.	OUSMAN OUMAR	Vigilance	M

33.	ABDOUL BAKI	Cultivateur	M
34.	NOUHOU DJOULI	Cultivateur	M
35.	AMADOU BOUBAKAR	Imam	M
36.	YOUNOUSSA BOUBA	Vigilance	M
37.	MOUSSA YAYA	Cultivateur	M
38.	BOUBA DJABOU	Eleveur	M
39.	ABDOULA HAMAN	Cultivateur	M

**Nom du groupe :** Groupe des Jeunes (Hommes) (Villages lutegré II)

No	Noms	Fonction	Genre (M/F)
40.	YAYA AMADOU	Membre	M
41.	HAROUNA YAYA	Membre	M
42.	MOUSSA Yougou	Membre	M
43.	HALIDOU HAMADOU	Vigilance	M
44.	AMADOU MOUSSA	Membre	M
45.	ALADJI BAPAYE	Cultivateur	M
46.	OUSMAN BELLO	Cultivateur	M
47.	ALADJI NALADJI	Cultivateur	M
48.	HASSOUMI HAMADOU	Cultivateur	M
49.	DAROU GUIBE	Cultivateur	M
50.	HAMADOU DOILI	Eleveur	M
51.	ARDO NDJINO	Eleveur	M
52.	ABDOURAMAN ALIOU	Eleveur	M
53.	HASSANE PATE	Cultivateur	M
54.	ABDOULAYE OUSMAN	Cultivateur	M
55.	ALIOU IRISS	Cultivateur	M

**Nom du groupe :** Groupe des Jeunes (Hommes) (Villages lutegré III)

No	Noms	Fonction	Genre (M/F)
56.	ABDOUL KARIM	Eleveur	M
57.	SAÏDOU ABDOU	Cultivateur	M
58.	KINORO DAPA	Cultivateur	M
59.	IMAM SAÏDOU	Imam	M
60.	MAMOUDOU KADI	Cultivateur	M
61.	OUSMAN SALI	Cultivateur	M
62.	ALADJI OUMAR	Eleveur	M
63.	SAÏDOU KINORO	Cultivateur	M
64.	BOUBAKAR DJOLI	Cultivateur	M
65.	SEÏNI ADAM	Eleveur	M
66.	HAMIDOU GARBA	Eleveur	M
67.	ABDOU OUMAR	Cultivateur	M
68.	CIPIRI BAPAYE	Eleveur	M
69.	HASSAN OUSMAN	Cultivateur	M
70.	MAHMAT ISSA	Cultivateur	M

**Nom du groupe :** Groupe des Filles (Villages Intégré I)

No	Noms	Fonction	Genre (M/F)
71.	ZENABOU HASSAN	Présidente des F	F
72.	AÏCHA MBOULDI	Présidente adjointe des F	F
73.	HOURE DJAHO	TG	F
74.	AÏCHATOU BELLO	Membre	F
75.	HALIMA AMADOU	Ménager	F
76.	SALAMATOU SADJO	Cultivatrice	F
77.	MAÏMOUNA HAROUN	Cultivatrice	F
78.	RAMATA IBRAHIM	Eleveuse	F
79.	HADJARA ABDOU	Cultivatrice	F
80.	RABIA BAKARI	Cultivatrice	F
81.	SALMA HAROUN	Cultivatrice	F
82.	SAMATOU ILIASSA	Cultivatrice	F

**Nom du groupe :** Groupe des Filles (Villages Intégré II)

No	Noms	Fonction	Genre (M/F)
83.	AMINA DJODI	Eleveuse	F
84.	RAMATA OUSMAN	Eleveuse	F
85.	AÏCHATOU MOUSSA	Eleveuse	F
86.	MAÏMOUNA WAMI	Commerçante	F
87.	HADJA AMINA	Commerçante	F
88.	MAÏMOUNA HAMA	Commerçante	F
89.	FADI DJODI	Eleveuse	F
90.	AÏCHE OUMAR	Commerçante	F
91.	AÏCHA NDJIDA	Commerçante	F
92.	REIHANA NDAPI	Cultivatrice	F
93.	AÏCHA GAMBO	Commerçante	F
94.	OUREÏRA ALETOU	Commerçante	F
95.	HAWA DONGORO	Commerçante	F
96.	DJOULEÏA DOTI	Commerçante	F
97.	ASSIATOU HAMADOU	Commerçante	F
98.	ZENABOU DJALO	Commerçante	F

## BANGASSOU

**Nom du groupe :** BENEFICIERES DE L'ONG LOCALE EPHPHATHA (Mixte)

No	Noms	Fonction	Genre (M/F)
99.	MALENMINGO Grégoire	Président du groupement LEMANI	M
100.	NDAKPA Désiré	Président du groupement GUIZA MOUYE	M
101.	BABO Sylvie	Vice Présidente du groupement MANGO TERE	F
102.	BANOA Patricia	Vice-présidente du groupement LA GRACE	F
103.	LAÏDA Wilfried	Vice-président du groupement GBANDAGBA	M
104.	GBONZA Ghislain	Vice-président du groupement KPYPMBI	M



## Annexe 11 : Calendrier détaillé de la mission

### EVALUATION FINALE DE L'UNDAF+2018-2022 EN REPBLIQUE CENTRAFRICAINE

Plan de travail (13/12/2021 – 30/03/2022)

#### Equipe de consultants

- Serge Eric Yakeu (CE), Consultant International (Chef d'équipe)
- Elisabeth Basemeg Kihel, Consultante Internationale
- Martial Tanguy Ouakouma Nambozouma, National Consultant

Dates	Activités
<b>Année 2021</b>	
13/12	Rencontre initiale entre Consultants et ONU Femmes (virtuelle)
29/12	Revue de littérature, design et soumission du draft de rapport de conception
31/12	Réception des premiers commentaires du Groupe de référence
<b>Année 2022</b>	
31/01	Réunion de validation du rapport de conception Consolidation des Outils de collecte et validation du calendrier de mission Soumission version finale du rapport de démarrage ( <b>LIVRABLE 1</b> )
13/02	Arrivée de la Consultante Internationale à Bangui (Montréal – Bangui)
14 – 22/02	Entretiens et visites de terrain avec les groupes de bénéficiaires à Bangui
22 – 28/02	Entretiens et visites de terrain avec les groupes de bénéficiaires à Bangassou
24 – 28/02	Entretiens et visites de terrain avec les groupes de bénéficiaires à Bambari
01 – 02/03	Entretiens et visites de terrain avec les groupes de bénéficiaires à Mongoumba
01 – 03/03	Complément des entretiens à Bangui ; Synthèse, préparation de l'atelier de débriefing sur les résultats préliminaires
03/03	Atelier de présentation des résultats préliminaires, <b>LIVRABLE 2</b>
04/03	Voyage retour de la Consultante internationale Bangui - Montréal
28/02 – 15/03	Dépouillement et analyse des données, Production et soumission du rapport final provisoire de l'évaluation ( <b>LIVRABLE 3</b> )
23/03	Réception des commentaires consolidés du GSTE
26/03	Soumission 2 <sup>e</sup> version du draft de rapport final d'évaluation
28/03	Atelier de validation du draft rapport final d'évaluation
30/03/2022	Intégration des commentaires du groupe de référence et soumission du rapport final d'évaluation ( <b>LIVRABLE 4</b> )

## Annexe 12 : Gestion de l'évaluation

### Rôles et responsabilités des membres de l'équipe d'évaluation

Noms et rôle	Responsabilités
<b>Serge Eric Yakeu Djiam</b> Team Leader, Coordination et gestion de l'équipe d'évaluation (Personne de contact)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Coordonner la mission d'évaluation, maintenir le contact et fournir des mises à jour si nécessaire au point focal d'évaluation (UNCT)</li> <li>- Mener l'évaluation conformément au plan de travail approuvé ;</li> <li>- Faire la revue documentaire, et Diriger la collecte et l'analyse des données sur le terrain</li> <li>- Servir de rédacteur principal et de réviseur technique des livrables</li> <li>- Préparer et soumettre tous les livrables pour révision et approbation ;</li> <li>- Assurer l'assurance qualité de tous les livrables ;</li> <li>- Analyser les conclusions et les recommandations pour répondre pleinement aux questions d'évaluation ; Intégrer les constatations, conclusions et recommandations par région et dans les deux régions ; Gérer les membres de l'équipe ; et tous les aspects de l'évaluation ;</li> <li>- Préparer et animer un atelier pour présenter les constatations, conclusions, recommandations et enseignements de l'évaluation.</li> </ul>
<b>Elisabeth Basemeg Kihel</b> Consultante Internationale, Membre de l'équipe	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Assister le chef d'équipe dans l'élaboration du plan de travail, la réunion de planification de l'équipe, l'analyse des données</li> <li>- Revue de documents ; Superviser les entretiens avec les informateurs clés et les discussions de groupe ; Superviser les visites sur le terrain avec des photographies comme validation supplémentaire des données ; Participer à l'analyse des données, rédiger et affiner les briefings ; Participer à la conception et à la rédaction du rapport d'évaluation</li> <li>- Participer aux briefings et débriefings pour l'UNCT et le GR</li> <li>- Examen de la présentation des constatations préliminaires, des conclusions et des recommandations</li> </ul>
<b>Martial Tanguy Ouakouma</b> Consultant national, responsable du contexte du pays pour l'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faciliter la communication avant l'arrivée de l'équipe d'évaluation à Bangui</li> <li>- Participer à la réunion de planification de l'équipe et au travail sur le terrain</li> <li>- Examen documentaire et contribution au plan de travail</li> <li>- Accompagner l'équipe lors de la collecte des données sur le terrain</li> <li>- Effectuer des visites sur le terrain avec des photographies comme validation supplémentaire des données ; Assurer la traduction, faciliter et participer aux entretiens avec les informateurs clés et aux discussions de groupe</li> <li>- Fournir des données pour l'analyse des données pendant la phase de rapport</li> <li>- Fournir des contributions aux problèmes en suspens pendant la phase de rapport</li> <li>- Fournir toute autre contribution à la demande du TL.</li> </ul>

### Rôles spécifiques du comité de pilotage et du GTSE

Comité de pilotage	GTSE
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Validation du rapport de démarrage de l'évaluation</li> <li>- Mise à jour de UNCT sur l'évolution de l'évaluation</li> <li>- Validation du rapport provisoire d'évaluation</li> <li>- Validation de la version finale du rapport puis soumission à UNCT</li> <li>- Validation des outils de diffusion des résultats (rapports, infographies...) en lien avec le Groupe de communication</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Validation du rapport de démarrage de l'évaluation</li> <li>- Mise à disposition de la documentation pertinente (rapports, plans stratégiques, base de données et toutes autres sources d'informations pertinentes)</li> <li>- Facilitation des rencontres et missions de collecte des données de l'équipe d'évaluation au niveau de Bangui et de l'intérieur du pays</li> <li>- Revue du rapport provisoire d'évaluation et collecte des commentaires et / ou inputs des agences</li> <li>- Validation du rapport puis soumission à UNCT</li> <li>- Revue de la présentation (infographies...) du rapport final</li> <li>- Distribution du rapport et tout produit de communication</li> </ul>

## Echéanciers pour tous les livrables

Livrables	Échéances
Draft rapport de conception	29/12/2021
Réunion de révision du rapport de conception et validation du plan de collecte des données Version finale du Rapport de conception	31/01/2022
Arrivée de la consultante internationale (Montréal – Bangui)	13/02/2022
Début de Mission et Collecte des données primaires	14/02 – 02/03/2022
Atelier et PowerPoint présentation des observations préliminaires	03/03/2022
Retour de la consultante internationale (Bangui – Montréal)	04/03/2022
Draft rapport final d'évaluation	15/03/2022
Réception des commentaires consolidés du comité national de pilotage	23/03/2022
Version 2 du Draft de rapport d'évaluation et soumission au GSTE	26/03/2022
Atelier de validation du rapport final d'évaluation Recueil des commentaires additionnels	28/03/2022
Soumission de la version finale du rapport d'évaluation	30/03/2022

## **Annexe 13 : Fiche de consentement éclairé et outils de collecte des données primaires**

---

### **A - Fiche de consentement pour les entretiens individuels**

*(Cette fiche doit précéder chaque interview pour obtenir le consentement des personnes à interviewer)*

Le Bureau pays des Nations Unies à Bangui a recruté une équipe de consultants pour procéder à l'évaluation finale de l'UNDAF+2018-2022 en RCA de décembre 2021 à février 2022. Le but principal de cette évaluation est de tirer les leçons de la mise en œuvre de l'UNDAF+ et de voir ce qui a fonctionné le mieux et ce qui a moins bien fonctionné. En d'autres termes, le but est de comprendre et d'apprendre. L'évaluation ne cherche pas à pointer du doigt ni à blâmer les gens. En tant que personne familiarisée avec ce programme et compte tenu de votre expérience et participation à sa conception, et/ou à mise en œuvre, nous apprécierions votre contribution à l'évaluation. L'entretien durera environ une heure. Votre participation est totalement volontaire. Si vous ne voulez pas participer, vous pouvez dire non. Nous souhaiterions enregistrer notre entretien, mais nous vous assurons du respect de l'anonymat et rien de ce que vous dites ne sera attribué à votre nom dans aucun rapport public produit par cette évaluation. En tant qu'évaluateur, mon travail consiste à protéger la confidentialité de cet entretien. Je ne relierai pas ce que vous dites à votre nom lorsque je rédigerai le rapport d'évaluation. Votre nom sera indiqué dans le rapport final dans la liste des personnes rencontrées, mais vos propos ne vous seront pas attribués.

Acceptez-vous de participer à l'entretien et que les informations que vous fournissez puissent être utilisées dans l'évaluation ? OUI / NON

(Si Non - explorez les conditions dans lesquelles la personne serait à l'aise de participer. Si elle / il ne consent toujours pas, remerciez-le/la pour sa considération).

Dans l'affirmative, vérifiez si la personne a participé (phase de conception, mise en œuvre et/ou de suivi) aux interventions du programme de coopération en posant la question suivante :

- Avez-vous participé aux interventions de la politique sociale 2013 - 2022 ? Oui/Non
- Si oui, procédez à l'entretien. Mais si la réponse est non, demandez la bonne cible.



## B - Guide d'entretien

(Liste des participants à insérer en annexe)

Ce questionnaire a été développé pour collecter votre opinion sur l'évaluation finale de l'UNDAF+2018-2022 (objectifs à rappeler aux participants). Vos réponses resteront confidentielles et seront utilisées uniquement pour pousser la réflexion sur l'impact et les leçons apprises du projet afin d'améliorer l'efficacité des interventions futures

Date : \_\_\_\_\_

Nom & prénom : \_\_\_\_\_ Fonction : \_\_\_\_\_

Organisation : \_\_\_\_\_

(La liste de tous les informateurs clés sera enregistrée et insérée en annexe du rapport final d'évaluation. La catégorie d'informateurs clés concernée est marquée d'un « x »).

Thèmes de discussions	UNCT/UN	Gouvernement	Partenaires de mise en œuvre (ONG/ A/OSC)	Donateurs	Leaders communautaires
<b>1. Pertinence /adaptabilité</b>					
1.1. Les résultats identifiés dans l'UNDAF+ sont-ils consistants par rapport aux besoins du pays, aux priorités nationales, aux engagements internationaux et régionaux du pays ?	X	X	X	X	
1.2. De quelle façon l'UNDAF+ a-t-il contribué à résoudre les causes profondes de l'inégalité de genre, la situation des femmes, des jeunes et des groupes marginalisés (personnes vivant avec handicap, atteintes de VIH) ?	X	X	X	X	
1.3. Dans quelle mesure l'UNDAF+ s'est-il adapté aux différentes mutations de crises pour mieux répondre aux besoins exprimés ?	X	X	X	X	X
<b>2. Efficacité</b>					
2.1. Dans quelle mesure les résultats ont été atteints ?	X	X	X	X	X
2.2. Quels sont les facteurs positifs et négatifs qui ont soit contribué à l'atteinte des résultats escomptés ou soit entraver leur mise en œuvre ?	X	X	X	X	X
2.3. Dans quelle mesure la mise en œuvre de l'UNDAF+ a-t-il contribué à améliorer l'agenda nationale en matière de renforcement des capacités (les cadres légaux et réglementaires sur les droits humains, égalité, des genres, inclusivité) ?	X	X	X		
<b>3. Efficience</b>					
3.1. Dans quelle mesure les ressources et les stratégies de gestion ont-elles été utilisées de manière efficiente pour produire les résultats attendus de l'UNDAF+ ?	X	X			
3.2. Dans quelle mesure et de quelle manière les coûts de transaction ont-été réduits ?	X	X			
3.3. Quelles sont les contraintes liées à la mobilisation et à l'utilisation des ressources ?	X	X			
<b>4. Coordination (y compris Cohérence et connectivité)</b>					

4.1. Les fonctions de coordination ont-elles assuré la cohérence, l'harmonisation et la synergie entre les agences SNU ?	X	X	X		
4.2. L'UNDAF+ a-t-il amélioré la programmation conjointe entre les agences ?	X			X	
4.3. L'UNDAF+ a-t-il renforcé la position, la crédibilité et la fiabilité des Nations unies en tant que partenaire du gouvernement et d'autres acteurs, et a-t-il été utilisé efficacement comme véhicule de partenariat ?	X	X			
<b>5. Durabilité</b>					
5.1. Dans quelle mesure les résultats enregistrés et les stratégies utilisées par le SNU sont-ils durables ?	X	X	X	X	X
5.2. L'appui des Nations unies s'est-il étendu de manière à renforcer les capacités nationales et locales et à garantir un gain à long terme dans les domaines couverts par les effets de l'UNDAF+ ?	X	X	X	X	
5.3. Les Nations unies ont-elles appuyé le pays et la population dans le renforcement de la résilience économique y compris la réduction de la vulnérabilité face aux chocs et autres crises ?	X	X	X	X	X



## EVALUATION FINALE DE L'UNDAF+2018-2022 EN RCA

### Guide d'entretien (UNCT)

*Ce questionnaire a été développé pour collecter votre opinion sur l'évaluation finale de l'UNDAF+2018-2022 (objectifs à rappeler aux participants). Vos réponses resteront confidentielles et seront utilisées uniquement pour pousser la réflexion sur l'impact et les leçons apprises du projet afin d'améliorer l'efficacité des interventions futures*

Date : \_\_\_\_\_

Nom & prénom : \_\_\_\_\_ Fonction : \_\_\_\_\_

Organisation : \_\_\_\_\_

#### Thèmes de discussions

##### 1. Pertinence /adaptabilité

5.4. Les résultats identifiés dans l'UNDAF+ sont-ils consistants par rapport aux besoins du pays, aux priorités nationales, aux engagements internationaux et régionaux du pays ?

5.5. De quelle façon l'UNDAF+ a-t-il contribué à résoudre les causes profondes de l'inégalité de genre, la situation des femmes, des jeunes et des groupes marginalisés (personnes vivant avec handicap, atteintes de VIH) ?

5.6. Dans quelle mesure l'UNDAF+ s'est-il adapté aux différentes mutations de crises pour mieux répondre aux besoins exprimés ?

##### 2. Efficacité

2.1. Dans quelle mesure les résultats ont été atteints ?

2.2. La mise en œuvre de l'UNDAF+ a-t-elle contribué à réaliser l'agenda national et à développer la capacité nationale ?

2.3. Quels sont les facteurs positifs et négatifs qui ont soit contribué à l'atteinte des résultats escomptés ou soit entravé leur mise en œuvre ?

2.4. Dans quelle mesure la mise en œuvre de l'UNDAF+ a-t-il contribué à améliorer les cadres légaux et réglementaires dans le pays (droits humains, égalité, des genres, inclusivité) ?

##### 3. Efficience

3.1. **Dans quelle mesure** les ressources et les stratégies à dispositions ont-elles **été utilisées pour** produire les résultats attendus de l'UNDAF+ ?

3.2. En quoi les ressources financières mobilisées répondent ou pas aux besoins des programmes mis en œuvre dans le cadre de l'UNDAF+ ?

3.3. Quelles sont les contraintes liées à la mobilisation et à l'utilisation des ressources ?
<b>4. Coordination (y compris Cohérence et connectivité)</b>
4.1. Les fonctions de coordination ont-elles assuré la cohérence, l'harmonisation et la synergie entre les agences SNU ?
4.2. L'UNDAF+ a-t-il amélioré la programmation conjointe entre les agences ?
4.3. Dans quelle mesure les acteurs travaillent-ils à attendre les mêmes résultats, avec une compréhension commune dans une démarche de complémentarité ?
4.4. L'UNDAF+ a-t-il renforcé la position, la crédibilité et la fiabilité des Nations unies en tant que partenaire du gouvernement et d'autres acteurs, et a-t-il été utilisé efficacement comme véhicule de partenariat ?
<b>5. Durabilité</b>
5.1. Dans quelle mesure les résultats enregistrés et les stratégies utilisées par le SNU sont-ils durables ?
5.2. L'appui des Nations unies s'est-il étendu de manière à renforcer les capacités nationales et locales et à garantir un gain à long terme dans les domaines couverts par les effets de l'UNDAF+ ?
5.3. Les Nations unies ont-elles appuyé le pays et la population dans le renforcement de la résilience économique ?
5.4. Les Nations unies ont-elles appuyé le pays et la population à réduire/atténuer la vulnérabilité face aux chocs et aux crises ?

## EVALUATION FINALE DE L'UNDAF+2018-2022 EN RCA

### Guide d'entretien (Gouvernement)

*Ce questionnaire a été développé pour collecter votre opinion sur l'évaluation finale de l'UNDAF+2018-2022 (objectifs à rappeler aux participants). Vos réponses resteront confidentielles et seront utilisées uniquement pour pousser la réflexion sur l'impact et les leçons apprises du projet afin d'améliorer l'efficacité des interventions futures*

Date : \_\_\_\_\_

Nom & prénom : \_\_\_\_\_ Fonction : \_\_\_\_\_

Organisation : \_\_\_\_\_

#### Thèmes de discussions

##### 6. Pertinence /adaptabilité

5.7. Les résultats identifiés dans l'UNDAF+ sont-ils consistants par rapport aux besoins du pays, aux priorités nationales, aux engagements internationaux et régionaux du pays ?

5.8. De quelle façon l'UNDAF+ a-t-il contribué à résoudre les causes profondes de l'inégalité de genre, la situation des femmes, des jeunes et des groupes marginalisés (personnes vivant avec handicap, atteintes de VIH) ?

5.9. Dans quelle mesure l'UNDAF+ s'est-il adapté aux différentes mutations de crises pour mieux répondre aux besoins exprimés ?

##### 7. Efficacité

7.1. Dans quelle mesure les résultats ont été atteints ?

7.2. Quels sont les facteurs positifs et négatifs qui ont soit contribué à l'atteinte des résultats escomptés ou soit entraver leur mise en œuvre ?

7.3. Dans quelle mesure la mise en œuvre de l'UNDAF+ a-t-il contribué à améliorer l'agenda nationale en matière de renforcement des capacités (les cadres légaux et réglementaires sur les droits humains, égalité, des genres, inclusivité) ?

##### 8. Efficience

8.1. Dans quelle mesure les ressources et les stratégies de gestion ont-elles été utilisées de manière efficiente pour produire les résultats attendus de l'UNDAF+ ?

8.2. Dans quelle mesure et de quelle manière les coûts de transaction ont-été réduits ?

8.3. Quelles sont les contraintes liées à la mobilisation et à l'utilisation des ressources ?

## 9. Coordination (y compris Cohérence et connectivité)

9.1. Les fonctions de coordination ont-elles assuré la cohérence, l'harmonisation et la synergie entre les agences SNU ?

9.2. L'UNDAF+ a-t-il amélioré la programmation conjointe entre les agences ?

9.3. L'UNDAF+ a-t-il renforcé la position, la crédibilité et la fiabilité des Nations unies en tant que partenaire du gouvernement et d'autres acteurs, et a-t-il été utilisé efficacement comme véhicule de partenariat ?

## 10. Durabilité

10.1. Dans quelle mesure les résultats enregistrés et les stratégies utilisées par le SNU sont-ils durables ?

10.2. L'appui des Nations unies s'est-il étendu de manière à renforcer les capacités nationales et locales et à garantir un gain à long terme dans les domaines couverts par les effets de l'UNDAF+ ?

10.3. Les Nations unies ont-elles appuyé le pays et la population dans le renforcement de la résilience économique y compris la réduction de la vulnérabilité face aux chocs et autres crises ?

## EVALUATION FINALE DE L'UNDAF+2018-2022 EN RCA

# Guide d'entretien (Partenaires techniques – ONGs+A/OSC)

*Ce questionnaire a été développé pour collecter votre opinion sur l'évaluation finale de l'UNDAF+2018-2022 (objectifs à rappeler aux participants). Vos réponses resteront confidentielles et seront utilisées uniquement pour pousser la réflexion sur l'impact et les leçons apprises du projet afin d'améliorer l'efficacité des interventions futures*

Date : \_\_\_\_\_

Nom & prénom : \_\_\_\_\_ Fonction : \_\_\_\_\_

Organisation : \_\_\_\_\_

### Thèmes de discussions

#### 11. Pertinence /adaptabilité

5.10. Les résultats identifiés dans l'UNDAF+ sont-ils consistants par rapport aux besoins du pays, aux priorités nationales, aux engagements internationaux et régionaux du pays ?

5.11. De quelle façon l'UNDAF+ a-t-il contribué à résoudre les causes profondes de l'inégalité de genre, la situation des femmes, des jeunes et des groupes marginalisés (personnes vivant avec handicap, atteintes de VIH) ?

5.12. Dans quelle mesure l'UNDAF+ s'est-il adapté aux différentes mutations de crises pour mieux répondre aux besoins exprimés ?

#### 12. Efficacité

12.1. Dans quelle mesure les résultats ont été atteints ?

12.2. Quels sont les facteurs positifs et négatifs qui ont soit contribué à l'atteinte des résultats escomptés ou soit entraver leur mise en œuvre ?

12.3. Dans quelle mesure la mise en œuvre de l'UNDAF+ a-t-il contribué à améliorer l'agenda nationale en matière de renforcement des capacités (les cadres légaux et réglementaires sur les droits humains, égalité, des genres, inclusivité) ?

#### 13. Efficience

13.1. Dans quelle mesure les ressources et les stratégies de gestion ont-elles été utilisées de manière efficiente pour produire les résultats attendus de l'UNDAF+ ?

13.2. Dans quelle mesure et de quelle manière les coûts de transaction ont-été réduits ?

13.3. Quelles sont les contraintes liées à la mobilisation et à l'utilisation des ressources ?

#### **14. Coordination (y compris Cohérence et connectivité)**

14.1. Les fonctions de coordination ont-elles assuré la cohérence, l'harmonisation et la synergie entre les agences SNU ?

14.2. L'UNDAF+ a-t-il amélioré la programmation conjointe entre les agences ?

14.3. L'UNDAF+ a-t-il renforcé la position, la crédibilité et la fiabilité des Nations unies en tant que partenaire du gouvernement et d'autres acteurs, et a-t-il été utilisé efficacement comme véhicule de partenariat ?

#### **15. Durabilité**

15.1. Dans quelle mesure les résultats enregistrés et les stratégies utilisées par le SNU sont-ils durables ?

15.2. L'appui des Nations unies s'est-il étendu de manière à renforcer les capacités nationales et locales et à garantir un gain à long terme dans les domaines couverts par les effets de l'UNDAF+ ?

15.3. Les Nations unies ont-elles appuyé le pays et la population dans le renforcement de la résilience économique y compris la réduction de la vulnérabilité face aux chocs et autres crises ?

## EVALUATION FINALE DE L'UNDAF+2018-2022 EN RCA

### Guide d'entretien (Donateurs)

*Ce questionnaire a été développé pour collecter votre opinion sur l'évaluation finale de l'UNDAF+2018-2022 (objectifs à rappeler aux participants). Vos réponses resteront confidentielles et seront utilisées uniquement pour pousser la réflexion sur l'impact et les leçons apprises du projet afin d'améliorer l'efficacité des interventions futures*

Date : \_\_\_\_\_

Nom & prénom : \_\_\_\_\_ Fonction : \_\_\_\_\_

Organisation : \_\_\_\_\_

#### Thèmes de discussions

##### 16. Pertinence /adaptabilité

5.13. Les résultats identifiés dans l'UNDAF+ sont-ils consistants par rapport aux besoins du pays, aux priorités nationales, aux engagements internationaux et régionaux du pays ?

5.14. De quelle façon l'UNDAF+ a-t-il contribué à résoudre les causes profondes de l'inégalité de genre, la situation des femmes, des jeunes et des groupes marginalisés (personnes vivant avec handicap, atteintes de VIH) ?

5.15. Dans quelle mesure l'UNDAF+ s'est-il adapté aux différentes mutations de crises pour mieux répondre aux besoins exprimés ?

##### 17. Efficacité

17.1. Dans quelle mesure les résultats ont été atteints ?

17.2. Quels sont les facteurs positifs et négatifs qui ont soit contribué à l'atteinte des résultats escomptés ou soit entraver leur mise en œuvre ?

17.3. Dans quelle mesure la mise en œuvre de l'UNDAF+ a-t-il contribué à améliorer l'agenda nationale en matière de renforcement des capacités (les cadres légaux et réglementaires sur les droits humains, égalité, des genres, inclusivité) ?

##### 18. Efficience

18.1. Dans quelle mesure les ressources et les stratégies de gestion ont-elles été utilisées de manière efficiente pour produire les résultats attendus de l'UNDAF+ ?

18.2. Dans quelle mesure et de quelle manière les coûts de transaction ont-été réduits ?

18.3. Quelles sont les contraintes liées à la mobilisation et à l'utilisation des ressources ?

## **19. Coordination (y compris Cohérence et connectivité)**

19.1. Les fonctions de coordination ont-elles assuré la cohérence, l'harmonisation et la synergie entre les agences SNU ?

19.2. L'UNDAF+ a-t-il amélioré la programmation conjointe entre les agences ?

19.3. L'UNDAF+ a-t-il renforcé la position, la crédibilité et la fiabilité des Nations unies en tant que partenaire du gouvernement et d'autres acteurs, et a-t-il été utilisé efficacement comme véhicule de partenariat ?

## **20. Durabilité**

20.1. Dans quelle mesure les résultats enregistrés et les stratégies utilisées par le SNU sont-ils durables ?

20.2. L'appui des Nations unies s'est-il étendu de manière à renforcer les capacités nationales et locales et à garantir un gain à long terme dans les domaines couverts par les effets de l'UNDAF+ ?

20.3. Les Nations unies ont-elles appuyé le pays et la population dans le renforcement de la résilience économique y compris la réduction de la vulnérabilité face aux chocs et autres crises ?

## EVALUATION FINALE DE L'UNDAF+2018-2022 EN RCA

### Guide d'entretien (Leaders communautaires)

*Ce questionnaire a été développé pour collecter votre opinion sur l'évaluation finale de l'UNDAF+2018-2022 (objectifs à rappeler aux participants). Vos réponses resteront confidentielles et seront utilisées uniquement pour pousser la réflexion sur l'impact et les leçons apprises du projet afin d'améliorer l'efficacité des interventions futures*

Date : \_\_\_\_\_

Nom & prénom : \_\_\_\_\_ Fonction : \_\_\_\_\_

Organisation : \_\_\_\_\_

#### Thèmes de discussions

##### 21. Pertinence /adaptabilité

5.16. Les résultats identifiés dans l'UNDAF+ sont-ils consistants par rapport aux besoins du pays, aux priorités nationales, aux engagements internationaux et régionaux du pays ?

5.17. De quelle façon l'UNDAF+ a-t-il contribué à résoudre les causes profondes de l'inégalité de genre, la situation des femmes, des jeunes et des groupes marginalisés (personnes vivant avec handicap, atteintes de VIH) ?

5.18. Dans quelle mesure l'UNDAF+ s'est-il adapté aux différentes mutations de crises pour mieux répondre aux besoins exprimés ?

##### 22. Efficacité

22.1. Dans quelle mesure les résultats ont été atteints ?

22.2. Quels sont les facteurs positifs et négatifs qui ont contribué à l'atteinte des résultats escomptés ou qui ont entravé leur mise en œuvre ?

22.3. Dans quelle mesure la mise en œuvre de l'UNDAF+ a-t-il contribué à améliorer l'agenda nationale en matière de renforcement des capacités (les cadres légaux et réglementaires sur les droits humains, égalité, des genres, inclusivité)

##### 23. Efficience

23.1. Dans quelle mesure les ressources et les stratégies de gestion ont-elles été utilisées de manière efficiente pour produire les résultats attendus de l'UNDAF+ ?

23.2. Dans quelle mesure et de quelle manière les coûts de transaction ont-ils été réduits ?

23.3. Quelles sont les contraintes liées à la mobilisation et à l'utilisation des ressources ?

## **24. Coordination (y compris Cohérence et connectivité)**

24.1. Les fonctions de coordination ont-elles assuré la cohérence, l'harmonisation et la synergie entre les agences SNU ?

24.2. L'UNDAF+ a-t-il amélioré la programmation conjointe entre les agences ?

24.3. Dans quelle mesure les acteurs travaillent-ils à attendre les mêmes résultats, avec une compréhension commune dans une démarche de complémentarité ?

24.4. L'UNDAF+ a-t-il renforcé la position, la crédibilité et la fiabilité des Nations unies en tant que partenaire du gouvernement et d'autres acteurs, et a-t-il été utilisé efficacement comme véhicule de partenariat ?

## **25. Durabilité**

25.1. Dans quelle mesure les résultats enregistrés et les stratégies utilisées par le SNU sont-ils durables ?

25.2. Les Nations unies ont-elles appuyé le pays et la population dans le renforcement de la résilience économique ?

25.3. Les Nations unies ont-elles appuyé le pays et la population dans le renforcement de la résilience économique y compris la réduction de la vulnérabilité face aux chocs et autres crises ?

## C- Guide d'entretien pour Focus de Groupe (FDGs)

---

(NB : Ce guide sera également appliqué aux représentants de groupes de bénéficiaires).

Date : \_\_\_\_\_ Type de groupes (Jeunes/Femmes/Hommes/Mixte) : \_\_\_\_\_

Localité / Province : \_\_\_\_\_

*NB : Liste des participants à fournir séparément (Nom, affiliation et fonction)*

### Introduction

- i) Quels sont les défis les plus vivants auxquels la communauté est confrontée ? Par exemple. Pour les femmes, les hommes, les enfants et les jeunes
- ii) Qui sont les plus vulnérables et pourquoi ?
- iii) Comment ces défis ont-ils évolué au cours des trois dernières années ?
- iv) Quel type de soutien avez-vous reçu au cours des trois dernières années ? Par qui ?
- v) Qui contrôle les ressources dans votre communauté ? Et pourquoi ?
- vi) Existe-t-il des barrières culturelles au changement ?

### Efficacité/Pertinence/durabilité/Égalité genre et Gouvernance

- 1) Compte tenu de votre collaboration avec le projet des Nations Unies (le type de projet pourrait être identifié), quelles activités ont été les plus efficaces pour atteindre les plus vulnérables ? S'il vous plaît dites-nous comment ? (Participants, contenu/type d'activités, prestataires, etc.)
- 2) Qu'est-ce qui a changé dans votre vie après avoir reçu ces assistances ?
- 3) Pensez-vous que vos besoins primaires ont été satisfaits ? Si oui, comment ? Si non, pourquoi ? Quelles pourraient être les nouvelles activités ou amélioration que vous souhaiteriez voir ?
- 4) Quelles activités ont été jugées plus importantes pour vos besoins ?
- 5) Y a-t-il des personnes dans votre communauté qui répondraient aux critères de ciblage du projet qui ont été exclues ?
- 6) Comment collaborez-vous avec le gouvernement pour promouvoir la paix ?
- 7) Qui d'autre est impliqué et comment cela fonctionne-t-il ?
- 8) Dans quelle mesure le projet a-t-il soutenu et fourni plus d'opportunités économiques basées sur l'agriculture aux femmes par rapport aux hommes ?
- 9) De quelles manières signalez-vous que les relations au sein du ménage ont changé (accès et contrôle des ressources, des services et des installations de commercialisation) ?
- 10) Comment le projet pourrait-il mieux cibler et répondre aux besoins des personnes vulnérables ?

**Merci pour votre participation !**

## D – Checklist pour observation de terrain

---

Date : \_\_\_\_\_ Localité /Province : \_\_\_\_\_

*(Des observations seront faites avec des vidéos et des photographies si nécessaire)*

Ob1. Types d'installations existantes

Ob2. Types de pratiques de technologies agricoles améliorées

Ob3. Types et nature des services de vulgarisation et source des intrants

Ob4. Types de services de santé dans la communauté

Ob5. Nombre de membres du ménage ayant accès aux services financiers par état/comté/village

Ob6. Historique de sauvegarde pour les transferts d'espèces (carnets pour chaque catégorie de groupe)

Ob7. Nombre d'individus qui ont accès, possèdent et contrôlent des ressources (par exemple, des terres)

Ob8. Nombre de femmes et d'hommes exerçant une activité génératrice de revenus viable

Ob9. Types de services et d'infrastructures d'éducation

Ob10. Liste des stratégies d'adaptation en matière de sécurité alimentaire

Ob11. Liste des politiques, services et structures de protection et d'agriculture équitables et inclusives, en particulier pour les femmes et les populations marginalisées

Ob12. Formes existantes de violence basée sur le genre vécues dans la communauté

Ob13. Nombre d'individus (femmes) qui ont accès, possèdent et contrôlent les ressources

Ob 14. Nombre de femmes à la tête de structures ou de groupes communautaires.

Ob15. Toute autre observation spécifique (À compléter sur le terrain)

- Contrats
- Autres observations pertinentes

Commentaires sur les observations : \_\_\_\_\_

---

Annexe 14 : Liste des participants à l'atelier de présentation des observations préliminaires au Bureau du HCR à Bangui

03/02/2022  
 Debriefing Mission Terrain UNDAF + 2018-2022 Evaluation

N	Noms et Prénoms	Organisation	Fonction	Email Priere de bien écrire	Téléphone
1	PINMATHIE Jean-François	Min Economie	DG-Planif Régionale	pinmathie@yahoo.fr	75766072
2	ABDALLAH Ak. Assombé	RCO	Consultant	abdallah.khadra@yahoofr	75511002
3	DIJIMAPO JM Hermans	Min Plan	Directeur de la Secte	diJimapo@unhcr.org	75103469
4	OUAKOUMBA Martial	RCO	Consultant	M.OUAKOUMBA@gmail.com	72054746
5	Isabelle Bassemegeki	Consultante	RCO	bassemegeki@yahoo.fr	705566608
6	Dikayi Jimmy	RCO	M&E	Jimmy.dikayi@unhcr.org	75444383
7	YOGO NGOUNGOUA Eric	UNHER	P.CA	Yogongoua.eric@unhcr.org	75247070
8	GEORGES MENZE	UNHCR	Evaluateur	menze@unhcr.org	75250080
9	CHRISTINE GARGRETT	UNICEF	Chef PME	Christine@unicef.org	70092033
10					
11					
12					
13					
14					
15					
16					



# Annexe 15 : Rapport de démarrage de l'évaluation

---



20022022\_Rev\_Final  
\_Draft\_Rapport Conci



## Annexe 16 : Profils des Experts

### Serge Eric Yakeu (CE), Chef d'équipe

Serge Eric est un Évaluateur Accrédité (CE) et parfaitement bilingue (Français et Anglais). Pendant plus de 15 ans, il a mené des évaluations en Afrique, en Europe, en Amérique du Nord, au Moyen-Orient et en Asie, dans divers environnements, notamment les villes, les villages, les forêts, le Sahel et la savane. Il a collaboré avec des parties prenantes à plusieurs niveaux, y compris des organisations communautaires, des donateurs / bailleurs de fonds tels que l'USAID, les Affaires Mondiales Canada, l'UE ; des hauts responsables des missions diplomatiques, des agences gouvernementales, des agences partenaires et des agences du système des Nations Unies telles que le FIDA au Tchad et au Sénégal; La FAO au Tchad, au Cameroun, en RD Congo, au Lesotho et en Tanzanie; l'ONUDI au Tchad et en Autriche; l'OCDE aux Philippines et Allemagne; l'USAID au Mali; l'ILPRI au Mali; l'ICRAF au Cameroun et au Congo; L'UNESCO au Ghana, au Nigeria, en Tanzanie et en France; le BIT au Sénégal et au Cameroun; l'ONU Femmes en RCA et au Cameroun ou encore le PAM en Italie et au Cameroun, et avec l'UNICEF au Burkina Faso, Libéria, Nigeria, Guinée Bissau, Sénégal, et Côte d'Ivoire. Serge Eric a dirigé la conception et la mise en œuvre de plusieurs études et évaluations dans plus de 55 pays dans le monde entier et dans des environnements complexes et humanitaires, individuellement ou en équipe. Il a travaillé dans 24 pays d'Afrique, 7 d'Europe, 3 d'Asie, 3 du Moyen-Orient et 2 pays de l'Amérique du Nord. Il a également partagé des connaissances en matière d'évaluation en Amérique latine (Mexique et Brésil) et dans les Caraïbes (Barbades, Haiti et Trinidad & Tobago). La plupart des travaux nécessitaient une sensibilité culturelle, une éthique et la connaissance des normes pratiques très fortes. Avec sa capacité à gérer les approches participatives en plus de ses connaissances et de ses compétences en leadership, il s'adapte facilement à différents environnements culturels.

En outre, il est très actif en tant que Conseiller pour l'émancipation des jeunes afin de les intégrer dans le domaine de l'évaluation, en particulier au sein de réseaux professionnels tels que l'Association Africaine d'Evaluation (AfrEA) où il a exercé les fonctions de président, l'Association Camerounaise pour le développement de l'Evaluation (CaDEA) où il a animé plusieurs ateliers de formation en évaluation, la Société Canadienne d'Evaluation (SCÉ) où il a offert des webinaires sur l'évaluation participative et sert de Réviseur Scientifique au Journal Canadien d'Evaluation, l'Association International pour le Développement de l'Evaluation (IDEAS) où il est membre à vie et a facilité plusieurs ateliers de formation, l'Association Canadienne pour les Professionnels du Développement International (CAIDP) et le réseau « EvalIndigenous » de l'Initiative EvalPartners où il est le Président depuis janvier 2019 en Nouvelle Zélande.

Son parcours académique couvre un Double Master International en Sciences du Développement Rural en Belgique conjointement avec l'Université de Pise (Italie), Wageningen (Pays-Bas), l'université de Humboldt en Allemagne, et Rennes en France ; une Maîtrise en méthodologie de la recherche et statistiques (Wageningen au Pays-Bas), un Diplôme d'Ingénieur agronome spécialisé en Économie Agricole et Sociologie Rurale, et une License en Biochimie option nutrition humaine (Cameroun). Serge Eric possède une douzaine de certificats internationaux en coopération internationale (coopération Nord / Sud), en méthodologies de recherche en sciences sociales, en planification et évaluation du développement, en genre et équité.

Expertise: planification et projet / gestion de programme, assistance humanitaire, évaluation de la vulnérabilité et renforcement de la résilience, initiatives de consolidation de la paix et de transition, développement communautaire, développement agricole et rural, analyse de la chaîne de valeur, inclusion financière et aide aux petites subventions, évaluation des capacités, initiatives en matière d'éducation et de formation professionnelle, politiques de réduction de la pauvreté, sécurité alimentaire et nutrition, évaluation axée sur le genre et l'équité, économie de l'environnement et gestion des ressources naturelles.

Pour plus de détails sur son profile, références disponibles à : <https://www.linkedin.com/in/serge-eric-yakeu-djiam-1ab15140/>

Elisabeth Basemeg Kihel, Ir., M.Sc., PhD

Elisabeth est une gestionnaire, analyste et évaluatrice de haut niveau, dotée d'un leadership fort et d'une capacité d'analyse reconnue pour aider les organisations publiques et privées à atteindre un niveau de performance supérieur avec professionnalisme et intégrité. Elle a plus de 15 ans d'expérience professionnelle sur le terrain, dans plusieurs pays (RCA, RDC, Guinée, Sierra Leone, Ghana, Soudan du Sud, Éthiopie, Kenya, Malawi, Mozambique, Zimbabwe, Niger, Soudan, Cameroun, Canada, Belgique) avec les Nations Unies et les ONG Internationales dans différents contextes, post-crise et développement, en passant par l'humanitaire et les contextes en transition.

Elle a occupé plusieurs postes de responsabilité comme spécialiste de programme de résilience, relèvement communautaire, consolidation de la paix et prévention des conflits, chef de bureau de terrain et évaluatrice, consultante internationale couvrant plusieurs pays au niveau régional (Ex. COMESA pour lequel elle a conçu le cadre de mise en œuvre de la stratégie régionale de résilience ainsi que le cadre de mobilisation de ressources; L'analyse et la capitalisation des bonnes pratiques de résilience et relèvement pour le PNUD - Région Afrique). Elle a conçu et géré avec succès la mise en œuvre de programmes et de portefeuilles importants relatifs à la consolidation de la paix, de résilience, de solutions durables, de relèvement

socio-économique, de soutien aux moyens de subsistance, de gouvernance, de gouvernance locale. Par ailleurs, elle possède un titre de professeure contractuelle et enseigne à la maîtrise à l'ENAP à Montréal, Canada.

Titulaire d'un doctorat en administration publique, spécialisé en analyse et gestion des politiques publiques de l'ENAP (Montréal/Canada), elle possède également un Master en développement international spécialisé en sciences politiques, économiques et sociales de l'Université catholique de Louvain (UCL/ Belgique), un Master en biologie et sciences de l'environnement de l'Université de Yaoundé I (Cameroun) et un diplôme d'ingénieur agronome de l'université de Dschang (Cameroun).

Elle est un véritable acteur de changement et d'innovation qui met son expertise au service des organisations pour apporter des solutions concrètes pour leur développement. Elle possède de solides compétences en matière de communication, développement des partenariats, mobilisation des ressources et joue un rôle central dans la planification, la réflexion stratégique, le conseil, la gestion, la recherche/analyse et l'évaluation d'organisations, de programmes et de projets. Elle possède également une expérience significative en matière de représentation, de formation et de développement des connaissances. Ses domaines d'expertise comprennent : la recherche quantitative et qualitative, l'analyse des politiques et l'évaluation des politiques, des programmes et des projets; La réflexion stratégique/ conseil, planification et développement de programmes; Suivi et évaluation ainsi que partage des connaissances et la capitalisation des bonnes pratiques.

Pour plus de détails visiter le lien :

<https://www.linkedin.com/in/elisabeth-basemeg-kihel-phd-44564666/>

## **Martial Tanguy Ouakouma Nambozouma, Consultant National**

Martial Tanguy est un Consultant Évaluateur Indépendant qui parle couramment le Français et Sango. Pendant 5 ans, il a mené des évaluations uniquement en République Centrafricaine notamment dans les préfectures de l'Ouham, l'Ouham Pendé, Haut-Mbomou, Basse-Kotto, Haute-Kotto, Mambéré-Kadeï et Lobaye dans le compte d'au moins 5 organisations différentes, dans divers environnements, notamment les villes, les villages, les forêts, le Sahel et la savane. Il a collaboré avec des parties prenantes à plusieurs niveaux, y compris des organismes internationaux, des organes de système des nations unies et les organisations non gouvernementales en RCA tels que l'OMS, le BIT, la Banque Mondiale, le PAM, les ONGs Oxfam, War Child, Fun Church Aid, Coopi, IRC, Fondation Hironnelle, Cabinet International OAG base à Douala, Cabinet International CMC basé à Bruxelles, Cabinet International Lise Consultancy basé au Pays Bas et des agences gouvernementales.

Martial Tanguy a dirigé la conception et la mise en œuvre de plusieurs études et

évaluations des environnements complexes et humanitaires, individuellement ou en équipe. La plupart de ces travaux nécessitaient une sensibilité culturelle, une éthique et la connaissance des normes pratiques très fortes. Avec sa capacité à gérer les approches participatives en plus de ses connaissances et de ses compétences en leadership, il s'adapte facilement à différents environnements culturels.

En outre, il a travaillé comme Chef de Service des Etudes et Recherches à l'Institut Centrafricain des Statistiques et des Etudes Economiques et Sociales (ICASSES) pendant au moins 3 ans, Consultant Responsable de Suivi-Evaluation de la Fondation Hironnelle/Fondation NdekeLuka. Il s'adapte très vite dans un milieu multiculturel et apte a exercé ces taches.

Il a animé plusieurs formations dans le domaine de collecte des données sur le plan national à savoir l'Enquête Nationale sur la Sécurité Alimentaire (2017, 2018 et 2020), l'Enquête Nationale sur la Monographie Commune (2018 et 2019), l'Etude d'Impact de COVID19 sur l'économie et la sécurité alimentaire des ménages en RCA (2020).

Son parcours académique couvre un Master II International en Statistique Agricole au Cameroun à Yaoundé à l'Institut Sous régional de Statistique et d'Economie Appliquée (ISSEA-CEMAC), un diplôme d'Ingénieur des Travaux Statistiques à l'Ecole Nationale Supérieure de Statistique et d'Economie Appliquée (ENSA) d'Abidjan en Côte d'Ivoire, un Diplôme de Technicien Supérieur de la Statistique à l'ISSEA de Yaoundé (Cameroun). Martial Tanguy possède une douzaine de certificats Nationaux et internationaux, en méthodologies de recherche quantitative et qualitative, en planification et évaluation du développement, en évaluation du genre, en qualité des données, en analyse des indicateurs de la sécurité alimentaire et en cartographique numérique.

Expertise: planification et projet/gestion de programme, évaluation de la vulnérabilité et renforcement de la résilience, consolidation de la paix, développement agricole, formation des étudiants en technique statistiques, sécurité alimentaire et nutrition. Pour plus de détails sur son profile, références disponibles à : [www.linkedin.com/in/martial-tanguy-ouakouma-1301a3ba/](http://www.linkedin.com/in/martial-tanguy-ouakouma-1301a3ba/)





**NATIONS UNIES**  
République centrafricaine



NATIONS UNIES - RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE  
BUREAU DU COORDONNATEUR RÉSIDENT DU SYSTÈME DES NATIONS UNIES  
PK4 AV. B. BOGANDA, PO BOX 3338, BANGUI, RCA

SUIVEZ-NOUS :

TWITTER : @RCAUNCT

FACEBOOK : @NATIONSUNIESRCA

[republiquecentrafricaine.un.org](http://republiquecentrafricaine.un.org)